



Université de Montréal

*Vivre entre les murs :*  
*L'expérience d'hommes incarcérés pour la première fois*

Par  
Josiane Gendron

École de criminologie  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès sciences (M.Sc.)

Janvier, 2010

© Josiane Gendron, 2010

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

*Vivre entre les murs :*  
*L'expérience d'hommes incarcérés pour la première fois*

Présenté par :  
Josiane Gendron

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mylène Jaccoud

.....  
Présidente - Rapporteuse

Marion Vacheret

.....  
Directrice de recherche

Sandra Lehalle

.....  
Membre du jury

### RÉSUMÉ

La présente étude a comme objectif de saisir et comprendre l'univers carcéral de par l'expérience des hommes incarcérés pour la première fois. À partir d'entrevues qualitatives menées auprès de vingt et un hommes incarcérés pour la première fois dans deux prisons du Québec, nous avons analysé les thèmes de la prison actuelle et de l'expérience carcérale d'un point de vue interactionniste. Il ressort de nos analyses, qu'à l'heure actuelle, en dépit des améliorations des conditions de détention, comme la décentralisation des pouvoirs et les droits accordés aux détenus, la prison demeure un environnement « totale » et « disciplinaire » qui terrorise les détenus et qui les soumet à une souffrance extrême. Ces conditions forcent les détenus à tenter de s'adapter cognitivement soit par la gestion du stress ou par la reprise de contrôle afin de retrouver un certain bien-être à l'intérieur des murs.

MOTS CLÉS : Prison, Détenu, Expériences carcérales, Survie, Adaptation, Institution totale, Contrôle, Stress, Souffrance, Peur

### SUMMARY

This study investigates how first time inmates experience life in prison. In order to gain greater knowledge of correctional centers and to better understand the impact of incarceration on prisoners, we carried out qualitative semi-structured interviews with twenty-one first time prisoners in two Québec prisons. Our analysis suggests that although much improvement has taken place in correctional facilities in the past thirty years, for instance the incursion of society inside the walls, the decentralization of power and the granting of inmate's rights, prisons remain "total" and "disciplinary" institutions. Prisoners still experience the pains of imprisonment, still experience extreme fear and still suffer greatly. Prison adaptation is explained as a way for inmates to relive their suffering. Our findings suggest that the pursuit of control and efficient stress coping enables first-time inmates to attain a certain well being within the prison walls.

KEYWORDS: Prison, Inmates, Control, Adaptation, Fear, Total institution, Stress

## REMERCIEMENTS

Je voudrais d'abord adresser mes plus sincères remerciements à Marion Vacheret, ma directrice de mémoire, pour sa continuelle disponibilité, ses précieux conseils, son appui constant et surtout ses encouragements. Je lui en suis infiniment reconnaissante.

J'aimerais également remercier Sylvie Grenon de l'Établissement de détention de St-Jérôme et Claude-Nil Claveau de l'Établissement de détention de Montréal, pour leur soutien, leur aide et surtout leur implication dans ce projet.

Je tiens aussi à souligner ma reconnaissance envers l'École de Criminologie, le Centre International de Criminologie Comparé et les Services Correctionnels du Québec pour avoir contribué à mon développement académique et professionnel. Un merci spécial aux SCQ pour m'avoir permis de réaliser cette étude.

J'aimerais aussi remercier ma petite sœur Isabelle, mes collègues, mes consœurs et tous mes amis qui m'ont encouragée, qui m'ont supportée et qui ne m'ont pas laissée abandonner. Nos 'folleries' m'ont permis de passer à travers. Un gros merci à Jocelyne pour son appui et ses corrections. Un merci tout spécial à mon chum Andrew, sa patience, ses encouragements et ses attentions quotidiennes m'ont permis de réussir.

À mes parents, Réal et Ginette

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé .....</b>	<b>iv</b>
<b>Summary .....</b>	<b>iv</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>v</b>
<b>Table des Matières.....</b>	<b>vii</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : l'état actuel des connaissances.....</b>	<b>5</b>
<b>1. La prison.....</b>	<b>6</b>
1.1. La prison comme institution totale.....	6
1.2. La prison comme institution de redressement.....	9
1.3. La prison comme lieu de privations .....	10
1.4. La prison comme lieu d'exclusion .....	12
<b>2. De la rue à la prison : le vécu carcéral.....</b>	<b>12</b>
2.1. Le choc .....	13
2.2. L'impuissance et l'incertitude.....	15
2.3. La peur.....	16
2.4. Quelques statistiques .....	17
<b>3. La vie en prison : Les modèles d'adaptation.....</b>	<b>18</b>
3.1. Adaptation contrainte .....	19
3.1.1. Mortification.....	20
3.1.2. Prisonnérification .....	21
3.2. Adaptation sociale .....	23
3.2.1. La sous culture carcérale .....	23
3.2.2. Rapport à la prison.....	24
3.3. Adaptation psychologique.....	27
3.3.1. Le paradigme stress-coping (gestion du stress).....	27
3.3.2. La perspective du locus de contrôle .....	30
<b>4. Problématique / Construction de la recherche .....</b>	<b>39</b>
<b>5. Objectifs.....</b>	<b>41</b>
<b>Chapitre 2 : Méthodologie et Démarche .....</b>	<b>42</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>43</b>
<b>2. Cadre théorique .....</b>	<b>44</b>
<b>3. Méthodologie.....</b>	<b>46</b>
3.1. Méthodologie qualitative.....	46
3.1.1. Justification théorique.....	46
3.1.2. Justification par rapport à notre objet d'étude .....	47
3.2. Entretien .....	47
3.2.1. Justification théorique.....	48
3.2.2. Justification par rapport à notre objet d'étude .....	48
3.3. L'entretien semi directif.....	49
3.3.1. Justification théorique.....	49
3.3.2. Justification par rapport à notre objet d'étude .....	50
3.3.3. Consignes et sous-thèmes abordés .....	50
3.4. Échantillonnage.....	51

3.4.1. Justification théorique.....	51
3.4.2. Justification par rapport à notre objet d'étude .....	52
3.4.3. Choix des participants / Critères de diversification .....	52
3.4.4. Choix des centres de détention .....	54
3.5. Description de l'échantillon sélectionné .....	55
3.5.1. Profil des participants .....	55
3.5.2. Description des prisons choisies .....	55
<b>4. Déroulement .....</b>	<b>56</b>
4.1. Démarches auprès des services correctionnels.....	56
4.2. Démarche dans les centres de détention.....	58
4.2.1. Personne Ressource .....	59
4.2.2. Recrutement des participants.....	59
4.2.3. Environnement des centres .....	60
4.2.4. Prise de contact avec les participants .....	61
4.2.5. Enregistrement et fiche signalétique.....	62
<b>5. Analyse.....</b>	<b>63</b>
5.1. Base théorique .....	63
5.2. L'analyse par rapport à notre projet d'étude .....	63
<b>6. Limites .....</b>	<b>64</b>
6.1. Généralisation.....	64
6.2. Subjectivité.....	65
6.3. Méfiance.....	66
6.3.1. Loi du silence.....	66
6.3.2. Recrutement.....	67
<b>Chapitre 3 : L'expérience carcérale .....</b>	<b>69</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>70</b>
<b>2. Le vécu carcéral .....</b>	<b>70</b>
2.1. La perte de liberté.....	71
2.2. L'isolement social marquant .....	72
2.2.1. La séparation.....	72
2.2.2. La solitude .....	74
2.3. Les conditions de vie difficiles entre les murs .....	75
2.3.1. Les déplacements.....	76
2.3.2. La surpopulation et la promiscuité .....	77
2.3.3. L'inactivité.....	78
<b>3. Les sentiments et les perceptions.....</b>	<b>79</b>
3.1. Le choc et la colère.....	79
3.2. La peur.....	81
3.2.1. La peur liée aux images de la prison .....	82
3.2.2. La peur liée aux images des codétenus.....	82
3.2.3. La peur liée à l'ignorance .....	83
3.2.4. La peur liée à une certaine réalité .....	84
3.3. L'humiliation.....	86
3.3.1. La perte d'identité.....	87
3.3.2. La perte d'individualité .....	88
3.3.3. La perte de contrôle et l'impuissance .....	89
<b>4. Le rapport au temps .....</b>	<b>90</b>
4.1. Temps perdu .....	91
4.2. Temps constructif.....	93
<b>5. L'adaptation : les pratiques de survie .....</b>	<b>96</b>
5.1. Les règles générales de survie.....	97
5.2. La survie de groupe .....	99
5.2.1. Suivre la routine (habitudes de vie).....	100



5.2.2. Socialiser (jouer).....	101
5.2.3. S'associer aux détenus influents.....	102
5.2.4. Créer des liens utilitaires .....	103
5.2.5. Se faire des amis .....	104
5.2.6. S'affirmer et s'imposer .....	105
5.3. La survie par l'exclusion délibérée .....	105
5.3.1. L'isolement.....	106
5.3.2. La fuite.....	109
5.3.3. L'effacement.....	111
<b>6. Conclusion .....</b>	<b>111</b>
<b>Chapitre 4 : L'analyse des données .....</b>	<b>113</b>
<b>1. Introduction .....</b>	<b>114</b>
<b>2. Le vécu quotidien.....</b>	<b>114</b>
2.1. Une première fois.....	116
2.1.1. conclusion.....	119
2.2. La survie psychologique.....	120
2.2.1. Conclusion .....	122
<b>3. L'adaptation : L'atteinte d'un équilibre cognitif .....</b>	<b>123</b>
3.1. Gestion du stress.....	123
3.1.1. Gestion passive du stress .....	124
3.1.2. Gestion active du stress .....	124
3.1.3. Résultats.....	125
3.1.4. Conclusion .....	126
3.2. Reprise de contrôle.....	127
3.2.1. La perception de contrôle .....	128
3.2.2. L'impuissance.....	130
3.2.3. Conclusion .....	131
<b>4. Qu'en est-il? .....</b>	<b>131</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>135</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>139</b>
<b>Annexe A .....</b>	<b>x</b>
<b>Annexe B .....</b>	<b>xi</b>

## **INTRODUCTION**

L'univers des prisons est encore de nos jours, un sujet controversé et d'actualité. Depuis une trentaine d'années, la nouvelle pénologie, centrée sur la gestion du risque et la protection de la société, domine le monde carcéral. Basée sur une justice actuarielle, sur une gestion rationnelle et structurée par une logique d'exclusion des 'dangers', cette expansion pénale donne lieu à un élargissement des filets carcéraux (Vacheret, 2006). En effet, on constate une augmentation importante du nombre de personnes prises en charge par la justice et ce malgré un taux de criminalité stable au Canada.

À l'heure actuelle, le cœur de l'incarcération dans une prison québécoise s'appuie sur la *Loi sur le système correctionnel du Québec (L.R.Q., c. S-40.1)*, entrée en vigueur le 5 février 2007. Celle-ci reconnaît formellement que *le délinquant continue à jouir de ses droits et privilèges reconnus à tout citoyen [...]*. Dans ce cadre, le modèle d'exécution de la peine se veut transparent, équitable, sain, sécuritaire et le moins coercitif possible. Malgré les changements, les experts de l'univers carcéral s'interrogent toujours sur l'utilité et la légitimité d'enfermer des êtres humains. En effet, de manière paradoxale, un des buts de l'incarcération est de réinsérer les délinquants dans la société alors que pour ce faire, on les en écarte.

La question se pose donc à savoir comment les hommes incarcérés interprètent-ils l'univers carcéral? Selon le modèle sociologique interactionniste, les individus interprètent leur milieu social et adaptent leur « image de soi » ainsi que leurs comportements en fonction de celui-ci. Selon ce modèle, l'interaction entre l'individu et son milieu est à la base de l'expérience humaine et sociale. Notre étude s'inscrit donc dans cette perspective et cherche à saisir qu'est ce qu'est l'expérience carcérale du point de vue des acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire, les détenus. C'est donc dire que l'expérience carcérale des détenus est au centre de nos préoccupations.

Par l'entremise de vingt et une entrevues semi directives auprès d'hommes qui en sont à leur première condamnation privative de liberté, ayant une peine minimum de six mois et qui en ont dans leur première année d'incarcération, notre étude vise à saisir et comprendre l'expérience carcérale de ses hommes, au niveau psychologique, social et comportemental.

Nous proposons donc dans le premier chapitre, d'explorer la littérature déjà existante sur l'incarcération et sur l'expérience des détenus. Nous explorons d'abord les différentes définitions des centres de détention et ce qu'elles impliquent pour les prisonniers. Nous entamons ensuite la revue de la littérature concernant les effets psychologiques que subissent les hommes incarcérés, autant émotionnel que relationnel. Nous abordons par la suite, les différents modèles d'adaptation recensés au fil des années. Qu'il s'agisse d'adaptation contrainte, sociale ou psychologique, tous les modèles présentés dénotent l'expérience carcérale des détenus. Enfin, dans la dernière section du premier chapitre, nous proposons le contexte théorique sur lequel repose notre recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons les détails de la méthodologie utilisée pour répondre à notre question de recherche. Il est d'abord question de la méthodologie qualitative et des entretiens semi-directifs. Nous présentons ensuite le choix des centres de détention et l'échantillonnage. Nous poursuivons avec le déroulement concret de la recherche, pour terminer avec les différentes limites de l'étude.

Le troisième chapitre se veut le corps de l'étude, c'est-à-dire, l'analyse descriptive de l'expérience carcérale du point de vue des interviewés. Divisé en quatre sections, ce chapitre présente premièrement le vécu carcéral des hommes incarcérés pour la première fois, c'est-à-dire, leurs conditions de vie physiques, leur isolement social et leur perte de liberté. La deuxième section du chapitre est consacrée aux sentiments et aux perceptions dévoilés par les détenus rencontrés. Il est alors question du choc et de la colère, de la peur, de l'humiliation et du rapport qu'entretiennent les détenus avec le temps. La dernière section concerne les différents types d'adaptation soulevés par les interviewés, soit la survie de groupe ou encore la survie par l'exclusion délibérée.

Le dernier chapitre est voué à l'analyse de notre recherche. Nous analysons les données recueillies auprès des hommes rencontrés en fonction des connaissances actuelles recensées dans la revue de littérature.

Finalement, nous terminons ce mémoire avec une réflexion sur l'état actuel des centres de détention québécois et sur l'expérience carcérale qui en découle. Nous offrons aussi plusieurs pistes d'explorations quant aux recherches futures sur l'univers carcéral et ses habitants.

## **CHAPITRE 1 : L'ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES**

Depuis l'abolition de la peine de mort, la prison est devenue le dispositif pénal le plus sévère et le plus violent. Dans ce chapitre, nous aborderons, dans un premier temps, la question de la prison dans son ensemble, c'est-à-dire, la prison en tant qu'institution de détention et de contrôle et aussi en tant qu'univers de vie pour les personnes condamnées à une peine privative de liberté. Nous explorerons par la suite, l'impact qu'un tel univers peut avoir sur les personnes qui y sont confinées en approfondissant la notion d'expérience carcérale. Cette expérience sera analysée sous plusieurs angles, d'abord le vécu carcéral, soit les sentiments et les perceptions partagés par les prisonniers et ensuite, l'adaptation des condamnés à l'intérieur de la prison selon différents modèles recensés au fil des années. Ce chapitre se veut donc une recension des écrits concernant la prison et ses occupants.

## **1. LA PRISON**

Les prisons ont fait l'objet de maintes études au fil des ans. Le regard proprement sociologique sur cet univers met l'accent sur le fait que, dans les sociétés démocratiques confrontées à la nécessité de mettre à l'écart des individus, la prison est le lieu d'enfermement le plus utilisé et que celle-ci est en elle-même une véritable société avec son organisation et son fonctionnement internes spécifiques.

### **1.1. LA PRISON COMME INSTITUTION TOTALE**

Bien que partiellement nuancés, les travaux de l'auteur d'*Asiles* sont encore largement repris et servent de point de départ et de référence à plusieurs recherches actuelles. Goffman (1968), l'un des piliers de la recherche en sciences sociales, décrit la prison comme une institution totale, c'est-à-dire une institution qui monopolise la totalité du temps de vie d'un groupe d'individus, dans un seul lieu où ils doivent réaliser toutes les actions de la vie sociale (travail, loisirs, repos, nutrition). Ces institutions totales privent ceux qui y vivent de toute portion de liberté, leur

retirent toute responsabilité (civile, financière, politique) et créent une rupture entre eux et le monde extérieur (Goffman, 1968). Il devient alors impossible de séparer les acteurs sociaux, les reclus, de leur environnement, soit l'institution totale car celle-ci englobe leur vie entière et les définit en tant que reclus. En conséquence, il existe une constante interaction entre l'institution et le reclus qui voit sa vie soumise au régime total qui survient dans cette même institution (Goffman, 1968).

Pour Goffman (1968), plusieurs institutions peuvent être qualifiées de totales, la prison étant l'une d'entre elles. Cette dernière se caractérise par un caractère enveloppant, soit la conciliation de l'ensemble des activités sous une même autorité, une organisation de programmes ayant pour mission de promouvoir le but de l'institution, l'application d'un ensemble de règles strictes, le partage, par un nombre important de personnes soumises à la même réclusion, du quotidien. Ce caractère enveloppant est aussi marqué par un rapport de pouvoir unique toujours orienté dans le même sens, qui empreigne les relations humaines à l'intérieur même de l'institution : « *Le fossé qui existe entre le personnel et les reclus est l'une des conséquences majeures du maniement bureaucratique d'importantes masses de gens* » (Goffman, 1968).

C'est ainsi qu'il existe, entre les gardiens et les reclus, une relation fondée sur les perceptions subjectives. Ces perceptions, qui s'appuient sur des stéréotypes, font que le gardien perçoit le reclus comme un être manipulateur et dangereux, tandis que le reclus perçoit le gardien comme un être tyrannique et inhumain. Les relations humaines existant dans les institutions totales sont donc très négatives et sont d'une importance significative pour la vie quotidienne des acteurs de cet univers.

La perspective de Goffman constitue, encore aujourd'hui, un modèle d'analyse de l'univers carcéral et ce, même si elle date des années soixante. Vacheret (2006), à travers ses recherches dans les pénitenciers canadiens, démontre que les éléments caractéristiques de l'institution totale telle que décrite par Goffman (1968) sont toujours d'actualité.



Malgré tous les changements et les avancées du monde carcéral, les détenus sont toujours à l'écart du monde extérieur et font toujours face à la même subordination face au personnel carcéral.

*« Se dégage ainsi une vision particulièrement négative, stéréotypée et peu valorisante des personnes détenues. La condamnation même à laquelle ils font face les amène à être perçus par les intervenants du milieu encore et toujours comme des individus à risque pour la collectivité. Ce regard, quasi-automatique à partir du moment où la personne franchit les murs de la prison est pratiquement indélébile. Les détenus vivent alors ce système comme un moyen destiné à les soumettre, les faire plier, les briser. Force est alors de constater que, quelles que soient les améliorations des conditions de détention comme le développement d'une philosophie de (ré) intégration sociale, les détenus n'ont toujours pas un statut de citoyen identique aux citoyens libres. Mieux, il ressort de leurs propos que les changements mêmes dans l'administration de la sentence renforcent le regard critique qui est posé sur eux. »  
(Vacheret, 2006 : 295)*

Dans son analyse des prisons françaises, Chantraine (2004) montre que malgré certaines limites au caractère enveloppant de la prison, la domination est toujours présente et donc contribue au caractère total de l'institution. L'auteur en dégage un modèle de prison 'post-disciplinaire'.

Toutefois, plusieurs chercheurs s'efforcent de démontrer que nous assistons aujourd'hui à l'effritement du caractère total des prisons et à l'éclatement de l'institution. Stastny et Tyrnauer (1982), par exemple, révèlent que l'apparition des droits des détenus, l'ouverture de la prison sur l'extérieur, les interventions de l'extérieur en prison et la diffusion des rapports de pouvoir ont fait de la prison une institution éclatée, transparente, perméable et détotalisée (Jacobs, 1977; Stastny et Tyrnauer, 1982; Seyler, 1985; Lemire, 1990).

## 1.2. LA PRISON COMME INSTITUTION DE REDRESSEMENT

Selon Foucault (1975), le premier principe de la prison est l'isolement. En effet, l'isolement des condamnés permet l'exercice, avec le maximum d'intensité, d'un pouvoir unique qui garantit la soumission totale du détenu.

*« [La prison] doit prendre en charge tous les aspects de l'individu, son dressage physique, son aptitude au travail, sa conduite quotidienne, son attitude morale, ses dispositions; la prison (...) est 'omnidisciplinaire'. De plus, la prison est sans extérieur, ni lacune, elle ne s'interrompt pas, sauf sa tâche totalement achevée; son action sur l'individu doit être ininterrompue : discipline incessante. [...] Il faut qu'elle soit la machinerie la plus puissante pour imposer une nouvelle forme à l'individu pervers; son mode d'action c'est la contrainte d'une éducation totale. [...] Ce 'réformatoire' intégral prescrit un recodage de l'existence (...). » (Foucault, 1975 : 273)*

Le deuxième principe gouvernant l'établissement carcéral est le travail, lequel occupe le détenu, lui donne des habitudes d'ordre, de soumission et d'obéissance et le rend diligent et actif. Selon l'auteur, le travail, tout comme l'isolement, est un agent de redressement carcéral.

Le troisième élément permettant à la prison de redresser les détenus est le temps de la peine. La longueur de la peine, selon Foucault (1975), ne doit pas être représentative de l'infraction mais plutôt doit s'ajuster selon la transformation 'utile' du détenu. La juste durée de la peine doit donc varier selon la peine elle-même telle qu'elle se déroule concrètement. Ce qui revient à dire que la peine doit être individualisée, non pas selon l'infraction commise par l'individu mais selon la transformation du détenu durant sa peine.

*« La prison, lieu d'exécution de la peine, est en même temps lieu d'observation des individus punis. En deux sens. Surveillance bien sûr. Mais connaissance aussi de chaque détenu, de sa conduite, de ses dispositions profondes, de sa progressive amélioration; les prisons doivent être conçues comme un lieu de formation pour un savoir clinique sur les condamnés. » (Foucault, 1975 : 289)*

La prison, selon Foucault (1975), a donc une fonction de dressage, où les dirigeants de la prison sont : « *des techniciens du comportement : ingénieurs de la conduite, orthopédistes de l'individualité. Ils ont à fabriquer des corps à la fois dociles et capables (...)* » (Foucault, 1975 : 344). Les individus incarcérés doivent donc s'adapter aux conditions de changement prônées par la prison. Ils doivent apprendre à vivre selon les logiques imposées par la prison afin qu'ils deviennent des hommes socialement bons.

Dans le système carcéral actuel, si l'enjeu n'est plus de transformer le contrevenant en un homme honnête, mais de lui fournir les moyens nécessaires pour qu'il puisse prouver qu'il a changé (Vacheret, 2006), il reste que le détenu doit toujours se responsabiliser et adopter les comportements souhaités par l'institution.

*« Responsabilisation, prise en main personnelle, opportunités de changement, sont devenues les concepts clefs du système correctionnel fédéral canadien. Dans ce cadre, les propos des personnes que nous avons rencontrées sont particulièrement éclairants sur la domination à laquelle elles se sentent soumises. En effet, elles estiment faire l'objet d'un contrôle bureaucratique basé sur une lecture extrêmement pointilleuse de leurs faits et gestes. Si certains avantages peuvent être éventuellement obtenus – de façon très aléatoire –, la menace de la perte des acquis semble particulièrement présente. » (Vacheret, 2006 :292)*

### 1.3. LA PRISON COMME LIEU DE PRIVATIONS

Selon Sykes (1958), la prison est un lieu de privations et de souffrance. Elle entraîne plusieurs pertes majeures qui en font un environnement distinct dans lequel les détenus doivent réapprendre à vivre (Sykes, 1958).

La perte de liberté entraîne une restriction dans les mouvements et les gestes des hommes incarcérés. Elle limite également les contacts avec l'extérieur et contraint les détenus à vivre isolés du monde extérieur. La perte de biens et services fait en sorte que le condamné vit dans des conditions restreintes; il doit s'habituer au

fait que plus rien ne lui appartient et qu'il n'a droit qu'au strict minimum pour survivre. La perte d'hétérosexualité marque les hommes incarcérés par le fait qu'ils sont limités aux contacts uniquement masculins. La perte d'autonomie marque les détenus par le fait qu'ils ne possèdent plus aucun contrôle sur leur propre vie. Les détenus doivent alors se soumettre aux décisions et au pouvoir de la prison. Enfin, la perte de sécurité fait de la prison un lieu où les détenus sont continuellement en situation de promiscuité et de méfiance envers les autres. Ils doivent apprendre à vivre dans un monde où la violence est inhérente et où les autres posent un continuel danger.

*« In short, imprisonment 'punishes' the offender in a variety of ways extending far beyond the simple fact of incarceration. However just or necessary such punishment may be, their importance for our present analysis lies in the fact that they form a set of harsh social conditions to which the population of prisoners must respond or adapt itself. » (Sykes et Messinger, 1958: 99)*

Vacheret (2006), à l'aide d'entrevues et d'observations faites au sein des pénitenciers canadiens, démontre qu'à l'heure actuelle, en dépit des modifications des institutions carcérales, les détenus sont toujours soumis à de nombreuses privations.

*« Observés, enfermés, contrôlés, ils se retrouvent soumis à d'importantes privations, à une promiscuité étroite et sont tenus de partager un lieu comme un mode de vie, décidés par d'autres. (...) Les personnes rencontrées disent ainsi être stigmatisées en tant que prisonnières. L'ensemble du processus d'incarcération – enregistrement, prise d'empreintes et de photos, restriction des biens accessibles, assignation dans une cellule, supervision des échanges avec l'extérieur –, marque et détermine l'imposition de ce statut en dépit de toute évolution matérielle dans les conditions de détention. » (Vacheret, 2006 :293)*

#### 1.4. LA PRISON COMME LIEU D'EXCLUSION

Claude Faugeron fait appel à l'histoire pour comprendre la fonction de l'emprisonnement dans les sociétés démocratiques contemporaines.

*« Comment justifier, dans un régime démocratique, de la permanence d'un outil que l'on estime nécessaire au maintien de l'ordre social, alors que cet outil est en soi contraire aux principes qui fondent cette même démocratie ? [...] Le même dispositif est en charge de deux missions bien différentes : d'un côté protéger les droits et les libertés, de l'autre y attenter au nom de la faute commise. » (Faugeron, 1996 : 140-142).*

Par rapport aux autres dispositifs chargés de la prise en charge de populations difficiles ou socialement inadaptées, l'enfermement carcéral est présenté à la fois comme un ultime recours en cas d'échec des autres dispositifs et comme une ressource immédiate de gestion de l'ordre public.

Dans un premier temps, la prison est une réponse pratique aux problèmes d'ordre public. Dans un deuxième temps, la condamnation à une peine d'emprisonnement symbolise le désir de vouloir exclure les 'perturbateurs publics'. Cette pratique se traduit par une volonté d'écarter les individus qui dérangent l'ordre public. Ainsi, la prison est un lieu d'exclusion où les individus déviants sont mis à l'écart pour satisfaire l'opinion publique et les demandes politiques : *«L'exclusion est un outil qui permet de définir la figure du mauvais citoyen, celui qui met en danger l'ordre social» (Faugeron, 1994 : 79).*

## **2. DE LA RUE À LA PRISON : LE VÉCU CARCÉRAL**

La prison est une institution à caractère distinctif. Comme nous l'avons vu ci-haut, elle engendre plusieurs transformations drastiques chez les personnes condamnées (Gibbs, 1982). L'arrivée dans le monde carcéral des personnes condamnées engendre un amalgame d'émotions et de transformations.

Les recherches sur le sujet révèlent que les personnes condamnées voient leur vie transformée par l'emprisonnement (Toch, 1975; Gibbs, 1982; Marchetti, 2001; Harvey, 2007).

### 2.1. LE CHOC

Selon Marchetti (2001), qui étudia les détenus condamnés à perpétuité, les premiers jours d'incarcération sont les plus souffrants sur le plan moral et sont ceux durant lesquels les conditions de détention sont les plus difficiles : *«Les premiers jours, premiers mois de détention qui vont suivre, tous mes interlocuteurs les décrivent en utilisant la même gamme de mots : ils sont «sonnés, «abasourdis», «assommés» et parfois aussi «exaspérés», voir «fous de rage». Ils sont sous le choc soit des «faits», soit de l'incarcération, soit le plus souvent, des deux»* (Marchetti, 2001 :23). Le début de l'incarcération est défini comme un temps morcelé, où les détenus, souvent dépressifs, sont sous le choc de l'incarcération (Marchetti, 2001).

Selon les analyses de Gibbs (1982), les personnes ayant un style de vie déviant, comme les criminels, devraient anticiper l'arrestation et l'incarcération comme un risque du métier. Or, la majorité des hommes criminels rencontrés par le chercheur avouent ne pas penser à l'incarcération comme une possibilité réelle et donc ne sont pas préparés à celle-ci. La transition abrupte entre la vie de citoyen libre et la vie d'un détenu implique plus que le simple fait d'être emprisonné dans un endroit clos. En l'espace de quelques secondes, l'individu habitué à son indépendance dans le monde extérieur devient dépendant des autres dans le monde pénitencier. Gibbs (1982) décrit cette transition comme un renversement de rôle. Les nouveaux détenus doivent gérer le stress de l'entrée et le besoin de garder un certain contrôle sur leur vie. L'entrée en prison brise toute forme de contrôle, de prévisibilité et surtout de santé psychologique.

Dans ses recherches, Harvey (2007) explore comment les jeunes hommes s'adaptent à la prison, particulièrement durant une période vulnérable, soit l'entrée. Basée sur soixante-dix entrevues, l'étude de Harvey (2007) révèle, qu'en effet, la période initiale d'incarcération, de la transition jusqu'à quelques mois de prison, est la période la plus difficile pour les jeunes détenus. Selon cet auteur, il s'avère que cette période est très révélatrice des mois ou années de détention à venir.

*« After the initial shock of detention, the jail prisoner finds himself in a limbo. He is not serving time. He is not on the streets. He is between worlds, occupying a vague position in which he feels impotent. » (Gibbs, 1982: 100)*

Selon Gibbs (1982), les prisonniers qui entrent en prison font face simultanément à de multiples difficultés: d'abord, ils doivent supporter le choc de l'entrée, deuxièmement, ils doivent essayer de maintenir leurs liens extérieurs, ensuite, ils doivent assurer leur sécurité et leur stabilité dans un environnement instable et violent et, enfin, ils doivent occuper leur temps car sinon celui-ci serait encore plus long et vide de sens. La transition rapide entre l'extérieur et la prison et le changement de statut de citoyen libre à prisonnier sont troublants pour tous les hommes. Plusieurs études ont démontré que la majorité des cas d'automutilation ou de suicide sont plus communs durant la phase transitionnelle, c'est-à-dire, la phase d'entrée en prison. Ces résultats suggèrent que cette période initiale d'emprisonnement est particulièrement stressante (Gibbs, 1982).

L'emprisonnement est brutal pour les hommes, car les pertes sont grandes et le futur à l'intérieur est limité : *«It is the things we could be doing with our time while we are doing what we are doing, and the loss in benefits associated with those other things» (Gibbs, 1982 : 104)*. Les hommes sont envahis par le désespoir et la dépression face à cet avenir qui apparaît long et pénible.

En plus d'être envahis par le désespoir, les hommes nouvellement incarcérés se sentent impuissants dans un monde d'incertitude. En effet, l'auteur a découvert que les hommes incarcérés n'ont pas de contrôle sur les décisions prises à leur sujet et

donc se sentent impuissants face à leur propre vie. Combinée aux conditions incertaines de la prison, cette impuissance est exacerbée. Les détenus se sentent donc obligés de suivre la tendance prisonnière. Enfin, selon Gibbs (1982), l'inactivité est un autre aspect problématique de l'entrée en prison. La majorité des prisonniers s'entendent pour dire que la prison est un endroit ennuyant et qu'il existe un manque flagrant d'activités, spécialement dans les premiers temps. Cette inactivité s'avère être un problème sérieux pour les prisonniers parce qu'il a été démontré qu'un manque d'activités engendre un plus grand stress. La prison étant un endroit initialement stressant, le manque d'activités augmente le stress des prisonniers et les rend plus tendus et frustrés. Ainsi, selon Gibbs (1982), l'inactivité dans les prisons engendre un cycle de stress et de frustration dès le début de la vie carcérale.

## 2.2. L'IMPUISSANCE ET L'INCERTITUDE

Harvey (2007) dénote quatre éléments significatifs lors de la transition de la rue vers la prison. Selon ses analyses, les jeunes hommes en transition sont continuellement préoccupés par leur sécurité. Les jeunes hommes disent se sentir comme des étrangers, ne connaître que très peu de choses sur la prison et avoir peur, une peur souvent fondée sur la réputation de la prison. L'incertitude est une autre préoccupation constante durant la période de transition, notamment concernant leur futur immédiat au sein de la prison. Cette incertitude, qui concerne tant les relations avec les codétenus, le maintien des liens familiaux que la perspective de la sortie (emploi, dettes, relations), s'éternise jusqu'au moment où les nouveaux prisonniers accèdent aux « vraies » cellules et s'établissent au sein de la prison. Toujours selon Harvey (2007), les jeunes délinquants nouvellement incarcérés vivent difficilement avec les pertes engendrées par la prison. Ceux-ci mentionnent que la *perte de contrôle* (learned helplessness) est omniprésente durant la transition. Les jeunes interviewés disent perdre le pouvoir sur leur vie et sur leur choix. Cette impuissance résulte en une attitude dépressive et apathique. Les jeunes arrivants à la prison disent que le plus difficile durant la transition entre la rue et la prison est définitivement la



perte des liens sociaux et familiaux. Ils ont l'impression de perdre leur vie entière, en plus d'être séparés de leur famille; ils ont l'impression de détruire ou perdre les relations qui leur étaient chères à l'extérieur. Aussi, les nouveaux prisonniers mentionnent que leur identité est remise en cause à plusieurs reprises. Sans leur famille, sans leur vie, ils ne se sentent plus eux-mêmes.

L'incertitude est aussi soulevée par Chauvenet (2006) comme étant un autre élément aggravant le sentiment de peur qui règne au sein des prisons : « *De nombreux détenus font allusion au fait qu'ils ignorent comment ils vont réagir à tel ou tel événement, qu'ils ont peur de leurs propres réactions et ont plus peur d'eux-mêmes que des autres* » (Chauvenet, 2006 : 380).

### 2.3. LA PEUR

Selon Chauvenet (2006), la peur est le sentiment dominant de la prison. L'architecture des pénitenciers, les murs, les barreaux et les barbelés entraînent une crainte chez les gens de l'intérieur et l'extérieur. Selon l'auteur, la peur est utilisée comme dispositif sécuritaire afin de neutraliser les détenus et comme dispositif social à des fins de dissuasion : « *La peur, initialement destinée à dissuader les transgresseurs potentiels, a pour effet de s'étendre à l'ensemble des relations sociales construites autour des détenus. Elle est une donnée essentielle du monde carcéral* » (Chauvenet, 2006 : 376).

Chez les détenus rencontrés par Chauvenet (2006), la peur atteint son point culminant au début de l'incarcération : « *période où non seulement les violences contre soi-même sont les plus nombreuses, mais probablement, d'après nos données, les violences entre personnes sont les plus importantes* » (Chauvenet, 2006 :377). Selon l'auteur, la peur est inversement liée au degré de connaissance qui existe entre les détenus; au début de l'incarcération, les détenus se craignent parce qu'ils ne se connaissent pas, la peur est à son paroxysme.

Chauvenet (2006) constate également que la peur est aggravée par l'imprévisibilité de la structure carcérale. En effet, selon les dires des détenus et des gardiens, l'imprévisibilité de la prison et des autres accroît le sentiment de peur partagé par tous. La paranoïa s'installe et domine la majorité des relations carcérales.

#### 2.4. QUELQUES STATISTIQUES

Dans une étude menée dans les pénitenciers de la région de l'Ontario, Zamble et Porporino (1988) ont été en mesure d'identifier les problèmes vécus par les détenus. Les entrevues, qui ont servi comme base première pour l'étude, étaient structurées de façon à obtenir des informations concernant l'historique des participants (famille, éducation, carrière criminelle, etc.) et le comportement à l'intérieur de la prison (les problèmes rencontrés, la façon de gérer les problèmes, etc.). Les problèmes rencontrés par les détenus sont nombreux et, selon les auteurs, spécifiques à la prison : « *Stressors were current, chronic and specific to the situation in prison,* » (Zamble et Porporino, 1988 : 90). 82% des détenus ont mentionné s'ennuyer de la famille et des amis; 44% ont mentionné comme problème la perte de leur liberté; 35 % ont dit s'ennuyer d'un objet ou d'une activité spécifique; 32% ont mentionné comme problème les conflits avec les autres détenus; 31% ont parlé de leurs regrets concernant le passé; 31% ont mentionné le stress de la sortie; 25% ont parlé d'ennui à l'intérieur même de la prison; 18% ont mentionné avoir de la difficulté face aux conditions physiques de la prison et de leur cellule (intimité, bruit, propreté); 15% se sont plaints des services médicaux disponibles; 14% ont affirmé manquer de soutien et d'aide de la part du personnel; 12% ont parlé de leur inquiétude face à leur sécurité personnelle; enfin, 11% des détenus ont mentionné comme problème le manque de programmes offerts. La deuxième entrevue (quatre mois plus tard) et la troisième entrevue (seize mois plus tard) ont révélé que les problèmes rencontrés par les détenus sont quasi les mêmes. Les auteurs concluent que les problèmes vécus par les détenus tout au long de la sentence sont en fait la continuité des problèmes déjà présents au début de l'incarcération.

### **3. LA VIE EN PRISON : LES MODÈLES D'ADAPTATION**

*« Au fil du temps, le détenu s'adapte à la prison, fait son chemin entre les contraintes carcérales spécifiques à l'établissement et les illégalismes à leurs marges. Il (sur)vit tiraillé entre la volonté de préserver son identité, la violence physique et symbolique du lieu, éventuellement la volonté de construire un projet. » (Marchetti, 2001 : 19)*

Avant même d'entrevoir les différents types ou méthodes d'adaptation étudiés au fil des années, il est primordial de définir ce qu'est l'adaptation. L'adaptation ou l'ajustement, un terme surtout utilisé par les chercheurs américains, prend plusieurs significations selon le domaine étudié. Il nous importe donc de définir l'adaptation en terme psychosociologique. Selon le dictionnaire Larousse, l'adaptation signifie : *« Modifier la pensée, le comportement de quelqu'un pour le mettre en accord avec une situation nouvelle »*. D'autre part, l'adaptation psychologique est ainsi définie : *« L'ensemble des efforts cognitifs, émotionnels ou comportementaux qu'une personne met en œuvre afin de maîtriser ou de tolérer les tensions internes ou externes qui menacent ou dépassent ses ressources ou ses capacités à s'ajuster à une situation. »*. Enfin l'adaptation sociale se définit comme suit : *« Le fait de vivre dans un milieu donné en harmonie avec celui-ci et processus conduisant à cet état, c'est-à-dire, l'ensemble des activités par lesquelles un individu modifie ses conduites pour s'ajuster de manière optimale à ce milieu »*.

Dans le cas présent, nous avons distingué et regroupé les différents modèles d'adaptation selon trois catégories non exclusivement exhaustives. La première catégorie de modèle d'adaptation est celle de l'adaptation contrainte. Nous avons inclus dans cette catégorie le modèle de Goffman (1968), soit la mortification et le modèle de Clemmer (1940), soit la prisonniérisation. Cette première catégorie se distingue des deux autres en ce qu'elle implique que l'adaptation n'est pas un choix délibéré ou volontaire de la part des détenus. L'adaptation contrainte constitue une catégorie de modèle d'adaptation dans le cadre de laquelle les hommes se voient imposer les changements psychologiques ou sociaux nécessaires à leur adaptation.

La deuxième catégorie que nous avons identifiée est celle de l'adaptation sociale. Mettant l'emphase sur les changements relationnels, celle-ci renvoie au fait que les hommes s'adaptent selon les relations qu'ils entretiennent avec les autres. Nous avons inclus dans cette catégorie les modèles de la sous-culture carcérale de Sykes (1958) et du rapport à la prison de Chantraine (2004). Enfin la troisième catégorie est composée de deux modèles qui se basent sur des caractéristiques cognitives et psychologiques pour expliquer l'adaptation des détenus. Ces modèles sont le paradigme du stress-coping de Toch (1982) et la perspective du locus de contrôle de Goodstein et al (1984).

Nous avons décidé de distinguer les différentes catégories de modèles afin de bien identifier les éléments clés de chacun et ainsi être en mesure de comprendre les différents facteurs qui sont pris en compte lors de l'explication des modèles. Cette approche nous a permis de comprendre que malgré le fait que les modèles diffèrent grandement, il est possible qu'ils jouent un rôle simultanément.

### 3.1. ADAPTATION CONTRAINTE

Nous qualifions d'adaptation contrainte, les modèles d'adaptation imposés par la prison. Certains changements, qu'ils soient psychologiques, sociaux ou comportementaux, sont inhérents à l'emprisonnement, c'est-à-dire que la prison contraint les prisonniers à adopter ces changements afin d'intégrer le système carcéral et de s'adapter à l'univers pénitencier. Les changements vécus par les détenus ne sont donc pas volontaires ou délibérés, ils sont occasionnés par la prison elle-même. La mortification et la prisonnérification sont deux modèles d'adaptation contrainte.

### 3.1.1. MORTIFICATION

Selon Goffman (1968), l'adaptation à l'institution totale découle de: *«changements radicaux dans la 'carrière morale' du nouveau venu, carrière marquée par une modification progressive des certitudes qu'il nourrit à son propre sujet (...)*» (Goffman, 1968 : 56). Cette adaptation nommée mortification, se fait en plusieurs étapes :

L'isolement constitue la première 'amputation' faite au détenu. Physique mais aussi occupationnel, l'isolement supprime les rôles antérieurs du détenu. Celui-ci n'est plus ce qu'il était à l'extérieur, il détient maintenant le rôle de détenu. Les cérémonies d'admission viennent ensuite 'programmer' l'arrivant en objet 'nivelé', 'homogénéisé' et 'transformé' pour que celui-ci rejoigne la routine institutionnelle. Au même moment où le détenu est programmé selon le régime institutionnel, la hiérarchisation du système est illustrée par le personnel de l'établissement. Le devoir d'obéissance envers le personnel et le statut inférieur du détenu sont vite établis. L'arrivant se voit ensuite dépouillé de ses biens assurant ainsi sa dépersonnalisation et une uniformité prisonnière. La dégradation de l'image de soi vient ensuite menacer l'identité de l'arrivant. Obligé de suivre un rythme de vie ne lui appartenant pas, l'individu est d'autant plus mortifié. Enfin, le détenu se fait initier par l'imposition d'un univers collectif dépourvu de toute intimité. La contamination physique et morale, par l'entremise de la promiscuité et de relations sociales forcées, sert à bâtir une communauté collective de détenus soumis et obéissants.

Selon Goffman (1968), la mortification est une forme d'adaptation forcée par l'institution. Les personnes détenues n'ont pas à s'adapter par elles-mêmes, l'institution s'en charge afin de s'assurer du bon fonctionnement. Ainsi, les détenus sont adaptés de façon machinale par la prison. La mortification a pour objectif de façonner une personnalité qui convienne à l'institution.

### 3.1.2. PRISONNIÉRISATION

Issue d'une étude menée par Clemmer (1940) portant sur l'influence qu'à la prison sur les détenus, la prisonniérisation se définit comme l'assimilation du détenu par l'institution carcérale. Selon Clemmer (1940), tous les hommes qui entrent en prison subissent, jusqu'à un certain point, une forme de prisonniérisation. Lors de l'entrée en prison, les détenus doivent acquérir de nouvelles habitudes de vie et adhérer à de nouvelles valeurs. Ils deviennent des figures anonymes, des numéros parmi un groupe dominé et soumis au régime de la prison. Ils doivent cohabiter avec d'autres dans un milieu généralement hostile. Les détenus se rendent compte de l'importance d'obtenir un emploi avantageux au sein de la prison afin de survivre et de profiter le plus possible des privilèges s'y rattachant.

Cette prisonniérisation est aggravée par la ségrégation des gardiens et des détenus (Clemmer, 1940). Le processus de prisonniérisation prend en effet sa valeur dans le fossé existant entre les deux mondes coexistants dans la prison. Les gardiens se regroupent et se solidarisent pour faire échec à la solidarité qui s'accroît toujours entre les détenus. Les uns se méfiant des autres, ils se divisent en deux mondes distincts. Une coupure marquée entre le monde fort des gardiens et le monde inférieur des détenus définit donc l'univers carcéral. La distance qui sépare les détenus des gardiens accroît l'effet de prisonniérisation. Les gardiens se chargent de dévaloriser et dénigrer les condamnés afin que ceux-ci adoptent les changements nécessaires au bon fonctionnement de l'institution. Les détenus sont donc contraints d'adopter les facteurs de prisonniérisation. Ces facteurs de prisonniérisation sont universels parce que tous les détenus se retrouvent dans le même milieu et doivent adopter les différentes attitudes pour s'adapter à l'institution.

Clemmer (1940) ne s'arrête pas au fait que la prisonniérisation est universelle et qu'elle touche tous les détenus également, mais il identifie aussi des conditions individuelles susceptibles d'entraîner une plus grande prisonniérisation. Premièrement, la longueur des sentences influence directement le temps d'exposition aux conditions de prisonniérisation. Plus le détenu reste longtemps en prison, plus il

sera exhibé aux facteurs d'adaptation et donc adhérera à la prisonnérisation. Deuxièmement, l'absence de socialisation antérieure adéquate rend le détenu plus vulnérable aux conditions de prisonnérisation. Troisièmement, pour le détenu dont les liens où les relations avec l'extérieur sont rares voire absents, l'isolement entre les murs de la prison est encore plus grand et accentue donc son adhésion à la prisonnérisation. Quatrièmement, l'intégration d'un détenu dans un groupe primaire de la prison, c'est-à-dire un groupe restreint de cinq ou six détenus qui tissent des liens amicaux, accentue l'adoption des valeurs de prisonnérisation. Finalement, les détenus qui s'immergent dans les valeurs et les mœurs carcérales de façon volontaire adoptent d'eux-mêmes une prisonnérisation. Enfin, Clemmer (1940) révèle que la volonté d'un détenu de participer aux activités de jeux de paris et aux activités sexuelles de la prison le rend plus susceptible d'être prisonnérisé. Ainsi, Clemmer constate que malgré le fait que la prisonnérisation est universelle et touche tous les détenus, elle atteint différents degrés selon les conditions individuelles des détenus : *«Determination of the degree of prisonization and the speed with which it occurs can be learned best through the study of specific cases» (Clemmer, 1940: 151).*

À la suite des études de Clemmer (1940), plusieurs chercheurs ont exploré la prisonnérisation comme phénomène d'adaptation au milieu carcéral. La recherche de Wheeler (1961) s'avère significative car elle démontre que la prisonnérisation suit une courbe en U dans le temps d'incarcération. Les premiers six mois de détention, c'est-à-dire la phase initiale de l'incarcération, sont caractérisés par un partage et une concurrence des valeurs extérieures et des valeurs de prisonnérisation alors que les détenus sont partagés entre deux systèmes de valeurs. Plus le temps passé à l'intérieur de la prison s'écoule, plus le détenu délaisse les valeurs du monde extérieur et les remplace par les valeurs de prisonnérisation.

### 3.2. ADAPTATION SOCIALE

L'adaptation sociale permet aux prisonniers de mieux vivre leur incarcération en s'intégrant au groupe de détenus et ainsi jouer un rôle au sein même de l'institution carcérale. Les modèles d'adaptation sociale se basent sur le principe que les relations qu'entretiennent les prisonniers au sein de l'institution sont des dispositifs efficaces d'adaptation. Il s'agit donc d'adaptation relationnelle, de socialisation.

#### 3.2.1. LA SOUS CULTURE CARCÉRALE

Sykes (1958) explique l'apparition ou l'existence d'une sous-culture carcérale par la présence des nombreuses privations vécues par les détenus. Ces privations, dont il a été fait mention précédemment, font en sorte que les détenus se rassemblent et forment un style de vie qui leur est propre afin de limiter la douleur et la souffrance propres à l'incarcération.

Sykes (1958) explique que l'adaptation des reclus se fait sous forme de négociations avec l'organisation, c'est-à-dire qu'ils essaient de diminuer les impacts négatifs occasionnés par les privations quotidiennes. Cette forme d'adaptation donne lieu à l'émergence de relations sociales entre les reclus chez lesquels dominent la cohésion et la solidarité. En se regroupant ainsi, les détenus essaient, tant bien que mal, d'améliorer leur sort et de s'adapter à leur milieu de vie. Une solidarité se développe alors entre eux, solidarité qui se base sur un code où les valeurs, les comportements, le langage et la philosophie générale de faire son temps y sont prescrits : « *Prisoners are seen to develop a system of norms and a variety of roles which are aimed at mitigating the 'pains of imprisonment'* » (Matthews, 1999: 54).

Quoique informel, ce code vient intensifier et solidifier la présence du groupe distinct de détenus (Sykes, 1958). Ce code de valeurs représente les normes spécifiques auxquelles tous les détenus doivent se soumettre afin de s'adapter à la



sous-culture des détenus. De ces cinq principes, soit être loyal, garder son sang froid, être courageux, ne pas exploiter les autres détenus et ne pas collaborer avec l'ennemi, découlent les différentes attitudes que doivent adopter les nouveaux détenus afin de s'adapter à la prison. Ainsi, en s'unissant sous forme de groupe solidaire, les détenus affrontent ensemble les difficultés et les privations engendrées par l'emprisonnement. La sous-culture et son code prônent des valeurs qui permettent un certain soulagement ou diminution de la souffrance et facilite donc l'adaptation à la prison.

### 3.2.2. RAPPORT À LA PRISON

Le modèle d'importation d'Irwin et Cressey (1962) vient défier la théorie des privations et de la sous-culture carcérale. Selon ce modèle, les caractéristiques individuelles antérieures à l'incarcération sont déterminantes dans le processus d'adaptation. Selon les auteurs, les relations sociales, la sous-culture prisonnière et l'adaptation des détenus à la prison sont largement déterminées par la sous-culture criminelle importée de l'extérieure.

Selon Chantraine (2004) et d'autres auteurs (Rostaing, 1997 et Vacheret, 2005), cette importation de sous-culture criminelle se traduit par différents rapports à la prison. Ils définissent le rapport à la prison en termes d'attitudes et de comportements adoptés à l'intérieur de l'institution. Trois types d'adaptation ressortent des études menées sur le sujet.

#### ATTITUDE DE REFUS

L'attitude de refus s'exprime par le rejet du système et par la résistance. Les détenus démontrant une attitude de refus sont, pour la plupart, en opposition avec la prison et ce qu'elle représente et refusent donc de collaborer soit en manifestant une attitude rebelle, soit en se mettant en retrait. En rejetant le système, ces détenus se

tourment vers le code de valeurs des détenus et y adhèrent complètement. Selon Schrag (1961) et Chantraine (2004), les détenus se caractérisent selon leurs rôles joués au sein de l'établissement d'incarcération et leur type de relations sociales. Chantraine (2004) identifie les détenus qui adoptent une attitude de refus comme les Stratèges et Schrag (1961) les identifie comme les Right Guy. Adhérant au code de valeurs sans équivoque, ces détenus sont en charge des trafics illégaux sévissant en prison mais ne sont jamais pris sur le fait, jouissant d'un statut particulier auprès des gardiens. En effet, ils occupent aussi une place importante aux yeux de l'administration carcérale. De par leurs sentences, leurs délits ou de par leur statut, ces détenus déterminent l'issue de la situation carcérale en jouant le rôle d'intermédiaire entre les détenus et la direction de la prison. Ils possèdent le pouvoir d'influencer l'atmosphère calme ou trouble de la prison entière. Ces détenus participent pleinement à la sous-culture carcérale, au point où ils y font la loi. Le rôle d'outlaw identifié par Schrag s'imprègne aussi d'une attitude de refus. Jeunes détenus à leur première incarcération, ils n'en sont pas moins des criminels juvéniles accomplis. Présents dans le système judiciaire depuis longtemps, ils entrent dans la cour des grands et essaient de faire leur place. Ces détenus adhèrent à la lettre au code des détenus afin de prouver leur compétence. Ils rejettent tout le système et le personnel carcéral. En pleine gloire criminelle, ils sont heureux enfin d'avoir une vraie peine et de pouvoir s'impliquer au sein du groupe de détenus.

#### ATTITUDE DE PARTICIPATION

L'attitude de participation s'exprime par l'adhésion aux finalités de l'institution, par l'implication dans les programmes offerts par l'établissement et par une coopération avec le personnel de l'établissement. Les détenus qui entretiennent une attitude de participation le font de façon avouée pour passer le temps et pour rendre ce temps agréable. De plus, ces détenus négocient avec le système pour bénéficier de privilèges ou de sorties anticipées. Pour ce faire, ces détenus n'intègrent pas la sous-culture carcérale et se conforment plutôt aux exigences de l'institution. Certains détenus maintiennent une attitude de participation. Isolés des

autres détenus, ces détenus n'adhèrent pas aux valeurs véhiculées dans la sous-culture des détenus. Préférant ne pas s'associer aux autres détenus, ils ne participent pas aux activités illicites de ceux-ci. Au contraire, ils entretiennent une bonne relation avec les gardiens et s'impliquent dans les programmes de réinsertion. Schrag (1961) identifie ce rôle comme celui du Square John.

Le type de détenus identifié comme les Soumis par Chantraine (2004) maintient aussi une attitude participation. Tout comme les Square John, les Soumis ne s'impliquent pas au sein du groupe de détenus. Au contraire, les Soumis sont dans une position d'obéissance devant le groupe de détenus. En fait, selon Schrag (1961), les Soumis qui représenteraient la majorité de la population carcérale, n'ont pas leur place au sein de la sous-culture de détenus. Ils n'ont simplement pas leur place dans les rapports entre prisonniers. Ainsi, ils maintiennent une attitude de participation parce qu'ils n'ont pas le choix.

Les Politician selon Schrag (1961) et les Tacticien selon Chantraine (2004) sont des criminels sophistiqués, intelligents et qui connaissent le système. Négociateurs et manipulateurs hors pair, ils tirent profit des gens et situations qui l'entourent. Par ruses et calculs, ils sont en mesure d'entretenir de bons rapports avec les autres détenus et avec le personnel de la prison mais ce, dans le seul but d'en tirer avantage. Ces détenus adoptent donc une attitude de refus, ainsi qu'une attitude de participation selon le besoin. Ils tirent donc profit des deux mondes qui les entourent.

#### ATTITUDE D'APATHIE

Chantraine (2004) distingue un troisième type de rapport, soit celui de l'apathie. Les détenus apathiques traversent, selon l'auteur, une période creuse où ils se replient sur eux-mêmes et s'absentent du monde qui les entoure. Souvent sous forme de fuite ou d'évasion psychologique, l'attitude apathique ne mène à aucune forme d'intégration que ce soit du côté carcéral ou du côté du code de valeurs des détenus. Ainsi, il existerait donc une relation linéaire, un continuum entre la perception du

détenu face à son incarcération, son rapport à la prison et son adaptation. Détenue atypique, le Ding (Schrag, 1961) est mis à l'écart autant par le personnel que par les autres détenus. Incarcérés pour une criminalité marginale et jugée inacceptable (délit sexuel), ces détenus sont généralement aux prises avec des problèmes psychiatriques et font donc usage des services offerts par le système carcéral. Ces détenus n'ont pas leur place dans la structure carcérale et sont souvent relégués au rang de victimes d'abus et de manipulation de la part des autres.

### 3.3. ADAPTATION PSYCHOLOGIQUE

L'adaptation, telle que nous l'avons définie précédemment, désigne l'ensemble des changements apportés par une personne afin de s'habituer à un nouveau milieu. Les modèles que nous présentons maintenant expliquent l'adaptation à la prison par les altérations psychologiques entreprises par les condamnés.

#### 3.3.1. LE PARADIGME STRESS-COPING (GESTION DU STRESS)

Le paradigme 'stress-coping' ou 'gestion de stress' fournit une explication des effets du stress sur la santé selon une approche contextuelle, précisant comment le processus de coping<sup>1</sup> permet de diminuer les effets néfastes du stress et favorise l'adaptation en présence de situations difficiles ou problématiques (Lazarus, 1966). Les stratégies mises en œuvre par l'individu pour s'adapter à une situation stressante peuvent être soit actives, centrées sur la résolution du problème, soit passives, centrées sur l'expression d'une détresse émotionnelle. Le recours à l'un ou l'autre de ces types de stratégies dépend de l'évaluation cognitive (perception) que fait le sujet de la situation, laquelle est déterminée par sa personnalité, à laquelle peuvent aussi s'ajouter des facteurs physiologiques, psychologiques et sociaux.

---

<sup>1</sup> Le terme coping est souvent utilisé en psychologie pour signifier adaptation ou ajustement.

Le paradigme 'stress-coping' consiste en un processus de trois phases, utilisé pour comprendre l'adaptation face à des situations difficiles. La première phase consiste en la présence d'un stress, une menace pour le bien-être physique et/ou psychologique de l'individu. Selon Toch (1982), le stress se divise en deux catégories : l'une qui en demande trop à la personne, c'est-à-dire que la demande est plus grande que ce que la personne a à offrir, ce qui produit une surcharge de stimulus. L'autre catégorie de stress vient plutôt de la 'sous-charge' de stimulus, où les intérêts et les capacités de la personne ne sont pas mis au défi. La prison présente les deux catégories de stress. Ces forces stressantes et menaçantes prennent plusieurs formes dont la forme des privations décrites par Sykes (1958). En effet, ces privations peuvent être considérées comme un stress parce qu'elles représentent des éléments de l'environnement de la prison qui privent les détenus et donc les affectent négativement (Toch, 1982).

La deuxième phase implique l'évaluation de la situation par l'individu, d'abord en reconnaissant la nature et le degré du stress et ensuite, en faisant l'inventaire des réactions possibles face au stress. Devant le même stress, la personnalité d'un individu entre en ligne de compte dans la perception, l'évaluation et la réaction choisie. Il s'agit donc d'une interaction entre l'élément externe, soit le stress et l'élément interne, soit l'individualité même de la personne.

Ensuite, la troisième phase consiste en la réaction même de l'individu face à la situation stressante. Les réactions ou réponses peuvent prendre plusieurs formes dont les émotions et sentiments (inconfort, peur, anxiété, frustration, impuissance) ou encore le comportement (isolement, retrait, agression, écriture, drogue, adhérence).

Enfin, selon Toch (1982), une quatrième étape est souvent oubliée mais demeure importante pour expliquer l'adaptation des détenus au stress de la prison; cette étape consiste à vivre les conséquences des réactions ou réponses initiales. Ces conséquences ou rétroactions jouent aussi un rôle dans les réactions futures des détenus.

Dans leurs études sur l'adaptation des détenus en prison, Zamble et Porporino (1988) utilisent une perspective basée sur le paradigme 'stress-coping'. Partant de cette perspective, les auteurs ont entrepris une recherche longitudinale portant sur les comportements et plus spécifiquement sur l'adaptation des détenus en prison. Suite à l'analyse des problèmes à l'intérieur de la prison, les auteurs ont entrepris d'analyser les différents styles d'ajustement (coping) face à ces problèmes.

Certains hommes (8%) ont mentionné n'avoir aucune méthode d'ajustement, c'est-à-dire qu'ils ne gèrent pas leurs problèmes, soit parce que ces problèmes leur semblent insurmontables, soit parce qu'ils ont l'impression d'être incapables d'affronter le problème et de tenter de le résoudre. La majorité (96%) indique gérer les situations stressantes mais sans trop d'efforts, ou de persistance. Les détenus réagissent aux situations problématiques ou stressantes sans se soucier des conséquences futures que leur comportement réactionnaire peut avoir. Certains hommes (50%) s'adaptent en évitant les problèmes, c'est-à-dire qu'ils évitent les situations à problèmes et évitent de penser aux problèmes qu'ils ont. D'autres (61%) s'adaptent en fuyant les situations problématiques, c'est-à-dire qu'ils fuient physiquement les situations potentiellement problématiques ou encore cessent entièrement de penser aux problèmes. Certains hommes (62%) s'adaptent au stress en utilisant des méthodes palliatives, c'est-à-dire qu'ils essaient de réduire la détresse émotionnelle engendrée par la situation en ayant recours à des expériences plaisantes. Les hommes adoptent donc des comportements palliatifs, comme des activités physiques (jogging) pour réduire le sentiment de stress engendré par une certaine situation. Certains (21%) détenus rencontrés cherchent à s'adapter aux situations stressantes en utilisant les autres pour obtenir du confort ou du soulagement. Les hommes s'adaptent donc en divulguant leurs problèmes aux autres, cherchant ainsi du support social. D'autres (16%) usent d'adaptation anticipatoire, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent explicitement la nature du problème, qu'ils s'organisent et persistent pour le résoudre et enfin, qu'ils considèrent les conséquences futures de leurs gestes sur le problème. Certains détenus (23%) modifient leur appréciation et/ou leur perception de la situation stressante afin de réduire le stress perçu. Ils s'adaptent

donc aux situations stressantes en changeant leur évaluation négative de la situation par une évaluation plus positive. D'autres détenus (32%) s'adaptent aux situations problématiques en se servant de leur contrôle personnel pour réduire, réorienter ou encore modifier leurs réactions émotives, réduisant ainsi la menace engendrée par la situation. Certains détenus rencontrés (18%) ont dit utiliser la substitution anticipatoire pour s'adapter aux situations problématiques. Ces détenus choisissent de faire autre chose afin d'occuper leur temps et ainsi, laisser passer le temps. Enfin, pour une minorité des hommes rencontrés (3%), l'usage de drogues et d'alcool est de mise pour s'adapter aux situations stressantes. Ces détenus disent user de drogues et d'alcool afin d'alléger la détresse émotionnelle ou d'assoupir la reconnaissance du problème.

Considérant que le but de l'adaptation est d'alléger et d'atténuer le stress ressenti, les chercheurs ont évalué les méthodes d'adaptation en termes d'efficacité à réduire le stress et la détresse émotionnelle. Il s'avère que les méthodes d'adaptation prisées par les hommes rencontrés sont beaucoup plus efficaces à l'intérieur de la prison comparativement à l'extérieur de la prison. Ainsi, Zamble et Porporino (1988) concluent que, malgré le fait que certaines méthodes d'adaptation soient perçues comme négatives et néfastes, elles sont perçues comme efficaces par les détenus à l'intérieur des murs parce qu'elles leur permettent de mieux gérer leurs problèmes et ainsi mieux vivre leur incarcération.

### 3.3.2. LA PERSPECTIVE DU LOCUS DE CONTRÔLE

Concept basé sur l'interaction entre la personne et son environnement, la perspective du locus de contrôle met l'emphase sur le contrôle personnel de la personne, soit son habileté (capacité) ou la perception de son 'habileté' à influencer les événements de son environnement. La capacité d'exercer du contrôle sur les situations d'un environnement donné est considérée comme un besoin humain essentiel. En effet, malgré le fait que le locus de contrôle a rarement été étudié

directement, le concept est implicite dans multiples recherches (Goffman, Clemmer, Sykes, Toch). Goodstein, Mackenzie et Shotland (1984) ont recensé la littérature sur la théorie du locus de contrôle et en ont tiré plusieurs conclusions. Au point de départ, la théorie du locus de contrôle est basée sur le principe suivant : lorsqu'une personne interagit avec son environnement immédiat, trois éléments entrent en ligne de compte : d'abord, l'efficacité (le contrôle sur le résultat), c'est-à-dire, la capacité de faire arriver les choses comme prévues; deuxième élément, les choix, c'est-à-dire le nombre de choix ou d'options disponibles pour la personne; enfin, la prévisibilité des événements, c'est-à-dire l'information disponible concernant les événements futurs. Selon les études faites sur le sujet au fil des ans, la réduction du contrôle personnel chez un individu a d'innombrables conséquences.

*« Reduced outcome control is said to lead to a condition labelled 'learned helplessness' that is characterized by reduced motivation to respond, cognitive deficits, and such emotional difficulties as high levels of depression. » (Goodstein et al., 1984: 345)*

Il a été démontré que contrairement à la condition de 'learned helplessness' ou 'résignation acquise' l'augmentation des opportunités de contrôle personnel entraîne une meilleure performance au niveau de la résolution de problèmes, accroît la motivation et diminue le stress et l'anxiété.

Goodstein, Mackenzie et Shotland (1984) ont recensé trois différents modèles de la théorie du locus de contrôle et à partir de ceux-ci, ils ont construit un modèle intégrateur qui explique l'impact du locus de contrôle sur l'adaptation pour toutes les situations possibles.

#### PREMIER MODÈLE : L'ENVIRONNEMENT LIMITANT

La prison est considérée par plusieurs comme un environnement limitant et contrôlant (Clemmer, 1940; Sykes, 1958). Goffman (1968) a écrit que la prison a comme effet de réduire l'individu à un être incapable de démontrer une compétence exécutive d'adulte c'est à dire manifester une détermination personnelle, de



l'autonomie ou encore un contrôle de ses actions. Les choix disponibles pour les détenus sont très minimes en prison, ce qui la différencie des autres environnements de vie. Les choix qui sont disponibles aux détenus sont si restreints et indésirables que ceux-ci ont l'impression de n'avoir vraiment aucun choix (Steiner, 1979).

La prison est aussi considérée comme imprévisible, limitant donc le sentiment de contrôle personnel des détenus. Elle présente un curieux mélange d'extrême prévisibilité et d'incertitude affolante (Goodstein et al, 1984). Les événements quotidiens, futiles et insignifiants sont fortement prévisibles, et ne procurent donc *aucune stimulation* (underload). Par ailleurs, les événements qui sont importants pour les détenus sont extrêmement imprévisibles et incertains, donc incontrôlables pour ceux-ci. Ainsi, les détenus ont l'impression de n'avoir aucun contrôle sur les situations ou événements importants (Suedfeld, 1979).

Le modèle du locus de contrôle environnemental stipule que, dans un environnement limitant comme la prison, tous les individus vont démontrer une adaptation négative. Les détenus vont abandonner leurs tentatives de contrôle sur les situations dues au niveau de contrôle personnel réduit et développer un sentiment de résignation, d'abandon (Goodstein et al, 1984). Ainsi, ce modèle stipule que le pouvoir de l'environnement est plus important que le pouvoir de l'individu dans les cas où l'environnement est limitant, comme c'est le cas pour la prison.

#### DEUXIÈME MODÈLE : L'AUTO EFFICACITÉ

Selon le modèle de l'auto efficacité, les prédispositions individuelles du locus de contrôle vont dominer le pouvoir de l'environnement. Certains individus ont une prédisposition pour l'auto efficacité, c'est-à-dire qu'ils croient être capables d'atteindre un objectif, peu importe la situation dans laquelle ils se retrouvent (Bandura, 1977). Selon Bandura (1977), les individus qui croient pouvoir exercer du contrôle sur une situation donnée, vont trouver le moyen d'exercer ce contrôle, malgré un environnement extrêmement limitant.

Les prédispositions individuelles du locus de contrôle sont des traits de personnalité stables qui sont présents de situation en situation. Les personnes croyant que leur performance dépend d'eux-mêmes ont un locus de contrôle 'interne'. Au contraire, les individus persuadés que leur performance est avant tout déterminée par un fait externe ont un locus de contrôle 'externe'. (Bandura, 1977). Les personnes « internes » sont plus effectives à manipuler leur environnement de façon à exercer un plus grand contrôle sur celui-ci, contrairement aux personnes « externes » qui croient que leur environnement ne peut être contrôlé.

Dans le contexte prisonnier, les différences individuelles de locus de contrôle vont influencer l'adaptation de chacun. Les détenus croyant pouvoir exercer du contrôle sur leur situation (les internes) vont maximiser les choix qui leur sont disponibles, exercer un contrôle sur les résultats de leurs actions et obtenir plus d'informations concernant les événements futurs, augmentant la prévisibilité. Ces individus s'adaptent plus positivement à la prison et vivent moins de stress et d'angoisse, parce qu'ils sont capables de manipuler la situation pour atteindre leur but (Goodstein et al, 1984).

Il est donc dit que dans le contexte de la prison, l'adaptation des détenus variera selon leurs prédispositions personnelles, leur locus de contrôle. Certains (les internes) vont s'ajuster positivement à la prison en manipulant leur environnement, contrôlant leur situation personnelle, tandis que d'autres (les externes) s'adapteront négativement au contexte de la prison parce qu'ils se sentiront impuissants devant les conditions limitantes (Goodstein et al, 1984).

### TROISIÈME MODÈLE : L'INCONGRUENCE ET LA RÉACTIVITÉ

Le modèle de l'incongruence du contrôle personnel se fonde sur le fait qu'il est frustrant et improductif d'essayer d'exercer du contrôle dans les situations où la possibilité de contrôle est très mince. Contrairement au modèle précédant, ce modèle prédit que les individus prédisposés à l'auto efficacité (locus de contrôle

interne) vont s'adapter négativement aux environnements contrôlants. À l'opposé, les individus ayant un locus de contrôle 'externe' vont s'adapter négativement aux environnements présentant trop d'opportunités de contrôle, l'environnement leur apparaissant hostile et menaçant.

Ce modèle prédit que les personnes 'internes' vont réagir négativement et même agressivement lorsque placées dans des situations limitant leur liberté de contrôle. Cette réaction peut être vue comme une tentative de conserver leur autonomie. Ainsi, selon le modèle d'incongruence, les personnes élevées en auto efficacité (locus de contrôle interne) vont s'adapter négativement (angoisse, stress, peur) à la prison (Goodstein et al, 1984). À l'opposé, les individus ayant un locus de contrôle 'externe' vont s'institutionnaliser, c'est-à-dire qu'ils vont accepter l'absence d'opportunités d'exercer du contrôle en prison. La congruence entre leurs attentes et les opportunités disponibles leur permet de s'adapter favorablement à la prison (Goodstein et al, 1984).

#### MODÈLE INTÉGRATEUR : LA PERCEPTION DE CONTRÔLE

Suite à leur revue de la littérature des modèles explicatifs du locus de contrôle, Goodstein, Mackenzie et Shotland (1984) ont constaté qu'aucun modèle ne peut rendre compte de tous les types d'adaptation. En effet, les résultats rapportés par plusieurs recherches sont contradictoires dans le sens où, deux individus ayant le même locus de contrôle vont s'adapter différemment, l'un favorablement et l'autre négativement. Ainsi, les auteurs en sont venus à construire un modèle intégrateur qui tient compte des résultats obtenus par les multiples recherches faites sur le sujet. Ce modèle se veut intégrateur parce qu'il tient compte des trois autres modèles du locus de contrôle, en plus d'expliquer les différences laissées non expliquées. Les auteurs relatent que ce qui manque aux trois autres modèles pour rendre compte de l'adaptation de tous les détenus est, en fait, les possibilités de contrôle perçues par les détenus. Les auteurs révèlent que deux individus avec de hautes attentes de contrôle peuvent réagir différemment lorsqu'ils font face à une situation limitante. En effet,

l'un des individus peut se centrer sur les possibilités d'exercer du contrôle. Celui-ci va donc tout mettre en œuvre pour maximiser ses opportunités de contrôle et donc s'adapter favorablement. L'autre individu peut mettre l'emphase sur la privation d'opportunités d'exercer du contrôle et donc s'adapter négativement à la situation. Celui-là, voyant ses capacités de contrôle limitées peut se sentir impuissant. Ainsi, les deux individus, malgré leur locus de contrôle 'interne', vont s'adapter différemment selon la capacité de contrôle qu'ils perçoivent et non la capacité de contrôle objective de la situation (Annexe A). De la même façon, un individu qui n'a pas d'attente de contrôle va percevoir n'importe lequel des environnements, peu importe qu'il soit extrêmement limitant, comme étant trop demandant; tandis qu'un autre va percevoir un environnement limitant comme en accord parfait avec ces attentes. Lorsqu'on essaie d'analyser les réponses individuelles faces à des environnements limitants, il est nécessaire de considérer non seulement les dispositions objectives de l'environnement mais aussi les perceptions de la personne quant à la possibilité d'exercer un certain niveau de contrôle (Goodstein et al., 1984).

Les auteurs rapportent que les modèles existants du locus de contrôle n'incluent pas la perception du contrôle possible et donc ne rendent pas compte de toutes les possibilités d'adaptation. Ils expliquent que, dans un environnement limitant comme la prison, quatre types d'adaptation sont envisageables. Pour les individus qui ont un locus de contrôle interne, l'environnement limitant de la prison peut être perçu de façon à ce qu'elle limite leurs possibilités d'exercer un contrôle et donc ces individus vont manifester de l'hostilité, se sentir aliéné et se *prisonniser*. Cette même prison peut être perçue par un individu au locus de contrôle interne comme lui procurant assez d'opportunités de contrôle. Celui-ci va alors manifester un comportement d'auto-efficacité et maximiser ses chances de contrôle, ce qui entraînera une adaptation positive. De la même façon, un individu au locus de contrôle externe peut entrevoir la prison comme un environnement limitant mais lui demandant d'exercer quand même trop de contrôle. Cet individu se retirera de la situation et risque non seulement de ressentir de l'anxiété, mais encore de développer des symptômes de dépression. Un autre individu au locus de contrôle externe peut percevoir la prison

comme un environnement lui demandant un niveau de contrôle adéquat. Celui-ci s'accommodera au niveau de contrôle demandé et s'institutionnalisera positivement. Ainsi, Goodstein et al. (1984) concluent que le locus de contrôle d'un individu est un facteur important dans l'appréhension du stress durant la résolution de problème.

Les auteurs s'accordent pour dire que ce modèle n'est pas linéaire, c'est-à-dire que les individus peuvent manifester différents types de comportement et d'adaptation selon l'étape d'incarcération et selon le type de prison dans lequel il se situe. Les auteurs concluent que dans le futur, les recherches qui se pencheront sur le locus de contrôle doivent prendre en compte la notion de perception et que de plus, différentes caractéristiques pourraient expliquer cette disparité entre les perceptions. La race, l'âge ou encore les habilités personnelles des individus pourraient expliquer pourquoi les perceptions de contrôle diffèrent entre les personnes qui ont un même locus de contrôle.

#### LE LOCUS DE CONTRÔLE ET L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE

L'étude menée par Joel Harvey (2007) auprès des jeunes délinquants nouvellement incarcérés dans un centre de détention, est basée sur le paradigme du locus de contrôle. Harvey s'est donné comme objectif de recherche de comprendre comment les jeunes hommes vivent la transition vers la prison et comment ils s'adaptent pratiquement, socialement et psychologiquement durant les premiers mois d'incarcération. Selon Harvey (2007), l'adaptation est un processus où l'individu travaille pour atteindre un équilibre cognitif, émotionnel et comportemental, en mobilisant les ressources internes et externes qui lui sont disponibles. Toujours selon l'auteur, l'adaptation physique est définie par l'apprentissage des règles et lois de la prison. L'adaptation sociale est définie comme étant la capacité de communiquer et d'interagir avec le personnel de la prison et les codétenus. Enfin, l'adaptation psychologique est décrite comme étant la capacité d'ajuster ses cognitions et émotions afin de gérer l'angoisse. À l'aide de soixante-dix entrevues semi-structurées demandant aux participants de raconter leurs expériences à l'intérieur de

la prison et leurs états émotionnels, Harvey (2007) réalisa une étude longitudinale sur trente jours débutant par la phase de transition jusqu'à un mois d'incarcération. Nous avons présenté antérieurement les résultats de la recherche portant sur la phase transitoire; nous présentons maintenant les résultats de ces analyses concernant l'adaptation à la prison.

Selon Harvey (2007), l'adaptation des détenus est fondée sur leur angoisse psychologique, à son tour influencée par le locus de contrôle et l'impression d'adaptabilité. Selon cet auteur, les individus qui croient que leurs actions déterminent les résultats dans une situation donnée ressentent moins d'angoisse psychologique. Ils perçoivent avoir le contrôle sur leur environnement et donc perçoivent que cet environnement exerce moins de contrôle sur eux. Au contraire, les personnes possédant un locus de contrôle externe croient que l'environnement exerce un contrôle sur les résultats et donc, qu'elles ne peuvent rien faire pour améliorer leur situation. Celles-ci vont vivre beaucoup plus d'angoisses parce qu'elles ne croient pas pouvoir influencer leur situation.

Toujours selon les analyses des entrevues réalisées auprès des jeunes nouvellement incarcérés, Harvey (2007) constate que les individus qui affirment avoir de la difficulté à s'adapter en prison, reconnaissent aussi vivre beaucoup plus d'angoisses. Selon Harvey, ces individus ont l'impression ne pas avoir la capacité de s'adapter, ne croient pas avoir le contrôle sur leur propre situation et donc vivent avec beaucoup plus d'angoisses et de stress et de ce fait s'adaptent négativement.

Harvey (2007) révèle que l'adaptation en prison n'est pas une entreprise facile pour les jeunes délinquants. En effet, il constate que, non seulement ils doivent apprendre à gérer des situations potentiellement stressantes et angoissantes de façon efficace, mais ils doivent aussi apprendre à maîtriser les différentes émotions qu'ils traversent. L'adaptation est donc basée sur la maîtrise des émotions et la maîtrise des réponses comportementales. Harvey (2007) divise l'adaptation des jeunes délinquants en trois étapes distinctives durant le premier mois d'incarcération. Il est à noter que

tous les détenus ne traversent pas les trois étapes, certains demeurent à l'étape initiale durant tout le premier mois, sans jamais évoluer vers la prochaine étape.

La 'liminalité' est la phase durant laquelle l'individu n'a plus son ancien statut mais n'as pas encore le nouveau, celui de détenu. Pour les jeunes détenus, cette première phase d'adaptation est caractérisée par les préoccupations avec les éléments transitoires mentionnés ci-haut. La première phase est définie par le départ d'une nouvelle vie. Les jeunes mentionnent que tous les mouvements entre ailes ou cellules constituent, en quelque sorte, un nouveau commencement où tout est à recommencer. La première étape à franchir en prison est donc l'entrée en jeu, c'est-à-dire la transition entre l'extérieur et l'intérieur. Le fait est que les jeunes hommes doivent laisser tomber leur vie extérieure et entreprendre la vie entre les murs de la prison.

La deuxième phase décrite par Harvey (2007) est la période d'acceptation où les nouveaux détenus acceptent la réalité de la situation à laquelle ils font face et commencent à s'y faire. Cette phase est caractérisée par une certaine 'adhésion' au centre de détention, en ce sens où le détenu fait sa place et se lie à l'institution. Selon l'auteur, l'acceptation de la situation permet l'adaptation. En effet, lorsque les jeunes acceptent leur situation, ils sont en mesure de poursuivre leur terme de prison. Faire sa place au centre de détention est, selon Harvey (2007), un choix conscient de l'individu, un choix contrôlé. La personne choisit de s'intégrer au régime de la prison et de prendre le contrôle de la situation. L'intégration au régime de l'institution permet aussi à la personne d'entrevoir la prison plus positivement parce que celle-ci se sent plus à l'aise, se sent davantage à sa place, se sent plus en sécurité et donc se sent plus en contrôle. La personne plus en contrôle ne se sent pas envahie par le stress ou l'angoisse, elle est en mesure de mieux maîtriser son comportement et ses émotions.

La troisième phase de l'adaptation selon Harvey (2007) est celle de l'équilibre. Cette phase, qui arrive généralement à la fin du premier mois, est atteinte par très peu de détenus. La phase de l'équilibre est caractérisée par l'atteinte d'une adaptation

physique, sociale et psychologique balancée. Le détenu qui atteint cette phase devient un membre actif dans l'environnement de la prison et se sent en contrôle complet de la situation. L'individu qui atteint l'équilibre est capable d'évaluer l'environnement carcéral de façon positive et de façon contrôlée afin d'en tirer profit.

#### **4. PROBLÉMATIQUE / CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE**

La revue de littérature nous a permis d'établir certains points de repères concernant la prison, ce qu'elle est, ce qu'elle a comme conséquences pour les individus qui y sont incarcérés et les différents modèles d'adaptation qui existent. Or, il n'en demeure pas moins que les centres de détention sont en continuelle évolution. Les prisons actuelles ne sont pas les mêmes qu'elles étaient il y a quelques années et les conditions qui s'y rattachent ont changé elles aussi. Cette étude veut donc apporter un nouvel éclairage sur l'expérience carcérale vécue dans les prisons québécoises d'aujourd'hui.

Il est souvent fait mention de la « détotalisation » des prisons, de l'ouverture de celles-ci sur l'extérieur et du pouvoir moindre de coercition (Stastny et Tyrnauer, 1982; Seyler, 1985; Lemire, 1990). D'autres (Chantraine, 2004; Vacheret, 2006) ont démontré que, malgré les changements des dernières années, les prisons demeurent des institutions caractérisées par un univers total. Ces études ont, en effet, indiqué que l'effritement de l'univers total est questionnable. Alors, qu'en est-il de l'expérience carcérale? Les détenus expérimentent-ils les transformations des prisons dans leur vécu quotidien ou l'expérience carcérale est-elle toujours la même? Fait-on toujours face à une institution totale au sens de Goffman? L'un des objectifs visés par notre recherche est donc de comprendre ce que vivent les hommes incarcérés dans le contexte carcéral actuel, quel qu'il soit et comprendre quels sont les impacts de cet environnement sur l'expérience d'une première incarcération.



L'adaptation des prisonniers a d'importantes implications pour eux-mêmes, pour les autres prisonniers, le personnel carcéral et pour toute communauté dans lequel ces mêmes prisonniers vont retourner. La revue de littérature nous a permis de constater qu'il existe plusieurs modèles d'adaptation à la prison. Selon l'époque, selon le centre de détention étudié ou encore selon l'approche prise, différents modèles d'adaptation ont été mis de l'avant. Trois approches sont présentes dans la littérature. La première approche explique l'adaptation au sein des prisons par l'entremise de caractéristiques contraignantes. Ces modèles, celui de Goffman (1968) et de Clemmer (1940) expliquent que l'adaptation des hommes incarcérés passe par les transformations que la prison elle-même impose sur ses habitants. La deuxième approche fait état des modèles se basant sur la sociologie carcérale pour expliquer l'adaptation des détenus (Sykes, 1958; Goffman, 1968). Ces modèles expliquent l'adaptation des prisonniers par les différentes transactions relationnelles qu'ils entreprennent et expliquent que l'adaptation n'est d'autre chose qu'une forme de socialisation carcérale. En fin la troisième approche met l'emphase sur les caractéristiques psychologiques et cognitives pour expliquer l'adaptation des hommes en prison (Zamble et Porporino, 1988; Harvey, 2007).

La question se pose donc de savoir ce qu'est vraiment l'adaptation et ce que l'on veut dire par l'adaptation des détenus. S'agit-il des conditions carcérales dans lesquelles ils doivent vivre, s'agit-il de leur comportement face aux conditions carcérales, s'agit-il de l'attitude qu'ils adoptent face à l'incarcération ou encore des choix qu'ils font à l'intérieur de la prison? L'adaptation carcérale demeure un concept méconnu et vague. En d'autres mots, quels sont les conséquences d'un emprisonnement sur les hommes condamnés, comment perçoivent-ils leur vie à l'intérieur des murs et comment s'y adaptent-ils?

## **5. OBJECTIFS**

Dans le cadre de cette recherche, nous avons tenté de comprendre l'expérience carcérale des hommes incarcérés pour la première fois. Deux objectifs étaient donc poursuivis :

- A- Saisir et comprendre comment des hommes incarcérés pour la première fois vivent une peine privative de liberté, c'est-à-dire leur perceptions et sentiments face à une première incarcération. Comment ces hommes perçoivent la prison et comment perçoivent-ils leur vie dans cet environnement.
  
- B- Saisir et comprendre comment des hommes incarcérés pour la première fois s'adaptent à la vie en détention, c'est-à-dire leurs pratiques et comportement durant l'incarcération. Comment les hommes qui sont incarcérés pour la première fois négocient avec la vie à l'intérieur des murs.

## **CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE ET DÉMARCHE**

## **1. INTRODUCTION**

L'univers carcéral est un monde mystérieux et rempli d'inconnus. Les études que nous venons de présenter traitent toutes d'un sujet bien particulier, soit, l'expérience carcérale. Qu'il s'agisse de l'institution de la prison elle-même, des conséquences émotives qu'elle occasionne ou des pratiques adoptées afin de s'y adapter, la prison reste un univers incompris. Malgré plusieurs années d'études et de recherches, l'institution de la prison est encore aujourd'hui une source de désaccord, à savoir s'il s'agit d'une institution totale, d'une institution de redressement ou encore d'une institution de contrôle. Peu importe la conception que nous pouvons avoir de la prison, il est certain que celle-ci engendre encore beaucoup de souffrances. En effet, les études démontrent que les hommes qui sont incarcérés traversent une gamme d'émotions douloureuses. Enfin, les modèles d'adaptation à la prison sont nombreux, variés et complexes. Il est difficile de saisir et de comprendre comment les hommes incarcérés s'adaptent à la prison parce chacun des modèles cités s'appuient sur des perspectives bien différentes. Ainsi, l'état actuel des connaissances nous porte à nous questionner sur la réalité de la prison. Quelles représentations les hommes condamnés à une première peine privative de liberté se font-ils de cet univers? Quels sont les impacts de la prison, telle qu'elle est perçue sur l'expérience des hommes qui y sont incarcérés? Comment interprètent-ils l'environnement prisonnier et comment arrivent-ils à s'y adapter? C'est ce que nous allons tenter de clarifier à l'aide de cette recherche.

## 2. CADRE THÉORIQUE

*Generally speaking, there are few attitudinal or behavioural dispositions that are so powerful as to totally determine actions in all situations, and a few environmental events which can compel identical responses from people with varying dispositions. We should expect that the interaction between the individual and his environment would be at the most powerful determinant of behaviour (Zamble et Porporino, 1984 : 409).*

La sociologie, discipline qui étudie les relations sociales humaines, a fait son apparition dans le monde scientifique dans les années 1880 et a ainsi poursuivi les longues années de recherches sur les éléments sociaux de se monde. Pilier dans l'accroissement de cette discipline, Max Weber orienta sa sociologie vers une science qui se propose de comprendre par interprétation l'action sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets (Weber, 1921), mettant ainsi les individus en relation directe avec leur milieu social. La sociologie webernienne démarre l'approche individualiste des sciences sociales. À cet effet, la venue du concept d'interactionnisme symbolique, cadre théorique qui explique l'adaptation du comportement humain selon l'interprétation faite de la réalité sociale, se prête bien à la sociologie carcérale. L'interactionnisme symbolique est défini comme un courant sociologique d'origine américaine fondé sur l'idée que la société est le produit des interactions entre les individus. L'origine de ce courant est le département de sociologie de l'université de Chicago au milieu du XXe siècle avec George Herbert Mead à sa tête. Selon la perspective interactionniste, les individus interprètent leur milieu social et adaptent leur 'image de soi' et leur comportements en fonction de celui-ci.

*« Human beings act toward things on the basis of the meanings they ascribe to those things. The meaning of such things is derived from, or arises out of, the social interaction that one has with others and the society. These meanings are handled in, and modified through, an interpretative process used by the person in dealing with the things he/she encounters. » (Blumer, 1969)*

L'interaction entre l'acteur et son milieu est donc à la base l'expérience carcérale et donc de notre recherche. En effet, les déterminants internes du comportement humain sont en fonction de l'environnement social dans lequel l'individu se situe (Wright, 1991). L'environnement dans lequel se situe les acteurs est d'une importance capitale dans la détermination de leur sentiment et de leur comportement. Dans le cadre présent, l'environnement, est encore plus déterminant parce qu'en effet, l'environnement carcéral est particulier au sens où il entraîne un changement radical dans la vie physique et sociale d'un individu. L'interaction qui existe entre la prison et les hommes qui y sont détenus est majeure dans l'expérience carcérale. Cette interaction détermine l'expérience même des prisonniers.

La notion d'expérience mérite aussi d'être développée en tant que cadre théorique. Selon Dubet (1994), l'expérience peut se définir comme : «les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité d'individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité» (p. 15). Au sens de Dubet (1994), l'expérience est d'abord une manière d'éprouver, d'être envahi par un état émotionnel suffisamment fort pour que l'acteur ne s'appartienne pas vraiment tout en découvrant une subjectivité personnelle. C'est sous l'angle de l'expérience sociologique carcérale que s'inscrit notre recherche.

*« La sociologie de l'expérience sociale vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité. » (Dubet, 1994)*

Ainsi, dans notre recherche, comprendre l'interaction entre les détenus et la prison nous permettra de saisir l'expérience de ceux-ci.

### **3. MÉTHODOLOGIE**

#### **3.1. MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE**

La méthodologie de toutes recherches est très importante pour déterminer la valeur des résultats de celles-ci. À cause des conditions particulières à la prison, c'est-à-dire, la difficulté d'y pénétrer, l'environnement coercitif, et l'isolement des personnes impliquées, les considérations méthodologiques sont encore plus déterminantes.

##### **3.1.1. JUSTIFICATION THÉORIQUE**

On peut définir les méthodes qualitatives comme un mode d'appréhension de la réalité sociale qui accorde une place centrale aux acteurs dans leur milieu. En effet, les méthodes qualitatives ont comme principe d'explorer un milieu de façon inductive c'est-à-dire de partir des informations fournies par les acteurs du milieu pour comprendre l'objet d'étude. Il s'agit d'approfondir la théorie en laissant le phénomène étudié parler de lui-même (Laperrière, 1997; Giorgi, 1997). La méthode qualitative évite de contraindre les acteurs dans un cadre théorique pré-établi et permet, par le fait même, un plus grand respect de la réalité. Les méthodes qualitatives remettent en cause les postulats du positivisme, en soulignant la subjectivité du chercheur et en donnant une place centrale aux acteurs sociaux dans leur contexte naturel. En plus de permettre de mettre en évidence la multitude des perspectives et les diverses expériences des acteurs, la méthodologie qualitative permet de faire émerger de nouvelles dimensions déterminantes pour l'élaboration de théories (Poupart, 1990; Groulx, 1997).

### 3.1.2. JUSTIFICATION PAR RAPPORT À NOTRE OBJET D'ÉTUDE

Les méthodes qualitatives se sont avérées pertinentes pour étudier notre sujet qui concerne l'expérience des acteurs sociaux, soit des hommes incarcérés pour la première fois. En effet, les méthodes qualitatives ont été pertinentes pour explorer le vécu des détenus car elles nous ont donné l'occasion de comprendre en profondeur l'expérience vécue, du point de vue des détenus eux-mêmes. Les méthodes qualitatives nous ont permis d'aller chercher les informations relatives aux sentiments profonds, au vécu quotidien et aux comportements concrets des nouveaux détenus.

Elles nous ont permis de saisir la réalité, la plus détaillée possible, telle que vécue par les acteurs qui sont les sujets de la présente étude. En utilisant leur expérience comme point de départ de recherche, comme objet d'étude, nous avons été en mesure d'explorer des concepts clés soulevés par les acteurs ciblés. Les méthodes qualitatives se sont ainsi avérées adéquates pour explorer les sentiments et l'adaptation des nouveaux détenus. En laissant libre cours aux informations qu'ils nous ont transmises, nous avons été en mesure de capter l'essence même de leur expérience carcérale.

### 3.2. ENTRETIEN

L'entretien vise à obtenir des données auprès des individus sur leurs attitudes, leurs comportements et leurs opinions à propos d'un thème donné en leur donnant la liberté de parole. L'entretien permet une étude en profondeur des thèmes à l'étude. En effet, l'entretien accentue une connaissance complète du contexte social dans lequel est réalisée la recherche et une connaissance approfondie des éléments clés soulevés par les acteurs. L'entretien donne lieu à une recherche interactive qui privilégie l'accès aux différences expériences des acteurs sociaux.



### 3.2.1. JUSTIFICATION THÉORIQUE

En raison de leur non-directivité, les entretiens qualitatifs et particulièrement les entretiens, sont utilisés afin de mettre de l'avant le point de vue des acteurs sociaux et ainsi, d'en tenir compte pour interpréter leur réalité. L'entretien est donc indispensable comme méthode pour saisir l'expérience des autres mais également nécessaire en tant qu'outil permettant de comprendre leurs actions selon le sens qu'ils donnent eux-mêmes à ces actions. L'entretien est reconnu comme le meilleur moyen de comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs conduites et la façon dont ils vivent ces mêmes conduites (Poupart, 1997).

*« Comme il permet une exploration en profondeur des conditions de vie des acteurs, l'entretien est vu comme un instrument privilégié pour dénoncer, de l'intérieur, les préjugés sociaux, les pratiques discriminatoires ou d'exclusion et les iniquités dont peuvent faire l'objet certains groupes considérés comme 'différents', 'déviants' ou 'marginaux' (...). » (Poupart, 1997 :178)*

L'interviewé d'un entretien de type qualitatif est considéré comme un informateur-clé capable de rendre compte de ses propres expériences et aussi, dans la mesure où il est considéré comme représentatif de son groupe, de rendre compte des diverses composantes de sa société, de sa culture, ou encore de son milieu d'appartenance. L'entretien qualitatif, non-directif ou semi directif, permet à l'interviewé de s'exprimer sur le ou les thèmes de la recherche selon ses propres catégories et dans son propre langage.

### 3.2.2. JUSTIFICATION PAR RAPPORT À NOTRE OBJET D'ÉTUDE

L'entretien vise à obtenir des données auprès des individus sur leurs attitudes, leurs comportements et leurs opinions à propos d'un thème donné en leur donnant la liberté de parole. L'entretien permet une étude en profondeur des thèmes à l'étude. En effet, l'entretien accentue une connaissance complète du contexte social dans

lequel est réalisée la recherche et une connaissance approfondie des éléments clés soulevés par les acteurs. L'entretien donne lieu à une recherche interactive qui privilégie l'accès aux différences expériences des acteurs sociaux. Ainsi, pour notre recherche, l'entretien est l'instrument le plus approprié pour obtenir le plus d'informations en profondeur sur l'environnement carcéral dans lequel les hommes vivent et le plus d'éléments constituant la base de leur expérience.

### 3.3. L'ENTRETIEN SEMI DIRECTIF

#### 3.3.1. JUSTIFICATION THÉORIQUE

L'entretien qualitatif semi directif est pertinent pour notre objet d'étude car il favorise un discours ouvert, libre et approfondi sur un thème défini. *«Dans l'entretien de type qualitatif, la force réside dans le fait que nous sommes en mesure de comprendre par le détail l'expérience des personnes à partir de leur point de vue» (Boutin, 1997 :140).* L'entretien semi directif conduit l'interviewé vers une autoréflexion et amène un discours personnel et révélateur centré sur son propre univers symbolique. À partir d'une consigne de départ ouverte, l'interviewé est invité à s'ouvrir sur un discours personnel et propre à lui-même. De ce fait, en plus d'*«éviter les distorsions introduites par l'enquêteur» (Kendall, 1972 :29),* l'entretien semi directif assure une subjectivité incontestée dans les informations recueillies. Selon Michelat (1975), le discours le plus significatif est celui dans lequel l'interviewé s'engage le plus, dans le lequel, autrement dit, il fait le plus possible référence à son propre vécu.

### 3.3.2. JUSTIFICATION PAR RAPPORT À NOTRE OBJET D'ÉTUDE

L'entretien semi directif s'est bien prêté à notre sujet d'étude portant sur l'expérience des détenus lors de leur première incarcération, puisqu'il a amené une exploration en profondeur des éléments qui sont significatifs pour les acteurs eux-mêmes. L'entretien nous a permis de recueillir des informations clés sur leur expérience de nouveaux détenus. Nous avons été en mesure de saisir et de comprendre comment ces hommes vivent l'incarcération, en leur permettant de laisser libre cours à leurs propos.

L'entretien semi directif nous a aussi permis d'obtenir un portrait précis du vécu de chacun des interviewés, selon leur propre langage et leurs propres perspectives. Les interviewés étaient encouragés à partager leurs émotions, leurs sentiments, leurs comportements, enfin leur expérience dans leurs propres mots et selon ce qui leur importait sur des thèmes préalablement établi. Ainsi, l'entretien est basé sur les dires de l'interviewé lui-même et non sur les idées ou concepts amenés par l'intervieweur. L'entretien semi directif nous a permis d'obtenir le plus grand nombre possible d'informations détaillées précises et en profondeur sur des thèmes précis, généralement soulevés par les participants eux-mêmes.

Les entretiens semi-directifs que nous avons menés auprès des hommes incarcérés pour la première fois ont été construits à partir de thèmes relatifs aux objectifs de recherche soit l'environnement prisonnier, l'expérience initiale de la prison, les relations à l'intérieur de la prison, les sentiments et émotions vécus, les comportements adoptés en prison et les moyens d'adaptation en prison.

### 3.3.3. CONSIGNES ET SOUS-THÈMES ABORDÉS

À partir d'une consigne de départ ouverte : *«J'aimerais que vous me racontiez votre expérience en prison depuis votre arrivée jusqu'à maintenant»*, les interviewés

ont été invités à partager leur vécu et leur expérience à l'intérieur de la prison. Tout au long de l'entrevue, selon les propos de l'interviewé, plusieurs sous-thèmes ont été abordés tels que la rupture avec l'extérieur, le statut de détenu, le milieu de vie, ou encore les relations avec les autres.

### 3.4. ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage en méthode qualitative peut prendre plusieurs formes et peut orienter les données recueillies. En effet, selon l'échantillon choisi, c'est-à-dire les participants sélectionnés, les données peuvent grandement varier. Le discours des participants étant la base des données, il est important de sélectionner un échantillon correspondant à l'objet d'étude.

*«Il est surtout important de choisir des individus les plus divers possibles (...) L'échantillon est constitué à partir des critères de diversification en fonction des variables qui, par hypothèse, sont stratégiques pour obtenir des exemples de la plus grande diversité possible des attitudes supposées à l'égard du thème à l'étude.»  
(Michelat, 1975 :236)*

#### 3.4.1. JUSTIFICATION THÉORIQUE

L'échantillonnage est un processus de sélection visant à rendre compte de l'ensemble du groupe à l'étude. La recherche qualitative a souvent recours à l'échantillonnage non probabiliste qui tend à reproduire le plus fidèlement possible la population globale en tenant compte des caractéristiques particulières à celle-ci (Deslauriers, 1991). L'échantillon hétérogène permet d'obtenir le plus d'informations diverses sur l'objet d'étude. Plus les participants divergent les uns des autres, plus les données recueillies sont diversifiées et donnent un plus vaste portrait de l'objet d'étude.

### 3.4.2. JUSTIFICATION PAR RAPPORT À NOTRE OBJET D'ÉTUDE

Notre étude a porté sur une population carcérale qui en était à sa première incarcération. Ainsi, notre groupe d'étude était homogène, c'est-à-dire, un milieu organisé par le même ensemble de rapports socio structurels (Bertaux, 1980 : 205). Pour répondre aux critères de diversification à savoir donner le panorama le plus complet possible des problèmes ou situations, apporter une vision d'ensemble ou un portrait global d'une question de recherche (Pires, 1998), nous avons donc procédé à une diversification interne. Il s'agissait, dans un premier temps, de dresser un portrait global à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus, faire une étude exhaustive et en profondeur. Puis, nous avons trouvé les informateurs les plus divers possibles dans le groupe afin d'hétérogénéiser l'échantillon. Dans ce cadre nous nous sommes assurée de la saturation des données empiriques, ce qui nous a permis d'éviter des collectes de données inutiles et, d'un point de vue méthodologique, nous a permis de généraliser les résultats à l'ensemble de l'univers étudié, c'est-à-dire aux hommes incarcérés pour la première fois dans les prisons québécoises (généralisation empirico analytique) (Pires, 1998).

### 3.4.3. CHOIX DES PARTICIPANTS / CRITÈRES DE DIVERSIFICATION

Plusieurs variables stratégiques ont été retenues pour circonscrire l'échantillon et répondre au critère d'homogénéité :

*Premièrement*, seuls les condamnés ont été retenus pour l'étude. Les condamnés réfèrent aux personnes qui ont été incarcérées à la suite d'une ou de plusieurs condamnations de la Cour, impliquant des peines à être purgées de façon consécutive ou concurrente. Cette sélection de condamnés a éliminé ainsi la sélection de prévenus présents dans les prisons provinciales. Nous entendons par prévenus toutes les personnes incarcérées dans un établissement de détention du Québec, soit pour attendre l'issue de la poursuite judiciaire intentée contre elles, soit à la suite

d'une demande d'assistance à l'administrateur, soit en attente d'un transfert vers un pénitencier ou pour toute autre raison qui fait que ces personnes ne peuvent être considérées comme des personnes condamnées. Cette sélection fut nécessaire pour le simple fait que les prévenus, en plus de vivre les effets de l'incarcération, font face à l'incertitude d'une prochaine condamnation<sup>2</sup>.

*Deuxièmement*, l'objet d'étude étant l'expérience d'une première incarcération, nous avons dû sélectionner les hommes qui en sont à leur première peine privative de liberté. Il s'en suit que les détenus ayant des antécédents judiciaires qui les ont menés à une précédente incarcération qu'elle soit provisoire, provinciale ou fédérale ont été éliminés de l'étude.

*Troisièmement*, nous avons rencontré que des personnes étant condamnées à une peine minimum de six mois, afin d'éviter d'inclure les individus qui ont passé très peu de temps en détention et, également, afin de respecter la distinction faite par les prisons elles-mêmes. En effet, selon les études récentes (Harvey, 2007) il existe une distinction marquante entre les détenus incarcérés pour des peines de moins de six mois et ceux qui écopent d'une peine plus longue. Selon Harvey (2007) les condamnés de moins de six mois n'intègrent jamais réellement la prison, c'est-à-dire qu'ils se considèrent eux-mêmes et sont considérés par les autres comme des visiteurs de courte durée. Il semble donc que les détenus condamnés pour une peine de moins de six mois expérimentent la détention de tout autre façon que les détenus condamnés à une plus longue peine. Il s'en suit donc que pour assurer l'homogénéité de notre échantillon, nous avons sélectionnée des personnes ayant été condamnées à une peine d'emprisonnement de six mois et plus afin d'étudier l'adaptation des hommes en prisons, entre autre la façon dont ils s'intègrent.

*Quatrièmement*, l'objet d'étude concernant particulièrement le vécu carcéral et le processus d'adaptation, l'un des critères de la recherche, a donc été de rencontrer les hommes qui en sont au début de leur détention, soit ceux qui étaient en train de

---

<sup>2</sup> Voir (Garraud, 2001) pour une explication détaillée des différences entre détenus et prévenus.

vivre leur première année d’incarcération. Toujours selon certaines études récentes (Adam, 1992; Marchetti, 2001; Harvey, 2007), le début de l’incarcération soit les premiers six mois, est la période la plus significative et la plus révélatrice de l’expérience carcérale. Selon ces auteurs, la phase d’entrée en prison détermine le reste de la sentence. Ainsi, pour la sélection de notre échantillon, nous avons opté pour des prisonniers qui sont incarcérés depuis moins d’un an.

*Cinquièmement*, pour des raisons d’accessibilité aux données (voir explication dans les pages suivantes), notre échantillon comprenait uniquement des détenus provinciaux, soit des détenus condamnés à une peine inférieure ou égale à deux ans moins un jour.

#### 3.4.4. CHOIX DES CENTRES DE DÉTENTION

Le choix des centres de détention provinciaux s’est basé sur le profil de ceux-ci. Chaque centre de détention dessert une clientèle différente, provenant de milieux différents et ayant un statut distinct. Le centre de détention de Montréal et la prison de St-Jérôme ont été retenus pour cette recherche en raison du profil des délinquants y étant incarcérés et de la situation géographiques des centres. En plus d’avoir une grande capacité carcérale<sup>3</sup>, de desservir la grande région métropolitaine de Montréal et des Laurentides, les deux centres sélectionnés ont comme particularité d’accueillir un plus grand nombre de détenus que de prévenus. En effet, les prévenus composent une majorité des détenus québécois. Cette recherche portant sur les condamnés incarcérés, il nous a importé de viser les centres de détention qui détiennent une majorité de condamnés. De plus, il est à noter que les prisons québécoises ne fonctionnent pas par niveau de sécurité. Les niveaux de sécurité varient à l’intérieur même des prisons et donc nous avons sélectionné deux centres de détention qui étaient divisés selon différents niveaux de sécurité.

---

<sup>3</sup> La capacité carcérale mesure le nombre de places pouvant servir à l’hébergement d’une personne incarcérée.

### 3.5. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON SÉLECTIONNÉ

#### 3.5.1. PROFIL DES PARTICIPANTS

Le groupe de participants était composé de vingt et un hommes âgés entre 19 à 77 ans, condamnés à une peine variant entre huit mois et deux ans moins un jour pour des crimes variés : conduite avec faculté affaiblie, trafic de drogues, possession d'arme, agression sexuelle etc. Les hommes que nous avons interviewés étaient incarcérés depuis un nombre variable de mois, entre deux et sept mois. (Annexe B)

#### 3.5.2. DESCRIPTION DES PRISONS CHOISIES

##### CENTRE DE DÉTENTION DE MONTRÉAL (BORDEAUX)

Construite entre 1908 et 1912, la prison de Bordeaux est la plus importante du Québec avec une capacité carcérale d'environ 1200 détenus. Rénovée à deux reprises depuis son ouverture, la prison de Bordeaux comprend maintenant deux secteurs modernes et hautement technologiques. En forme d'astérisque, la prison de Bordeaux comprend six ailes de capacités différentes (A à F) entourant la tour centrale, en plus du bâtiment administratif connexe.

##### CENTRE DE DÉTENTION DE ST-JÉRÔME

La prison de St-Jérôme située dans les Laurentides a une capacité carcérale d'environ 500 détenus. Pourvue de quatre bâtiments, elle comprend aussi six ailes de détention à sécurité variée, dont une à sécurité élevée et une autre à sécurité faible pour les travailleurs. Complètement rénovée en 1992, la prison de St-Jérôme présente une infrastructure moderne et allégée.



#### **4. DÉROULEMENT**

Au départ, la recherche devait être réalisée tant au niveau fédéral que provincial, or, en raison de difficultés majeures d'accès aux données, notre stratégie a changée en cours de route.

##### **4.1. DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES CORRECTIONNELS**

###### **SERVICES CORRECTIONNELS CANADIENS**

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est l'organisme gouvernemental fédéral chargé d'administrer les peines d'emprisonnement de deux ans ou plus imposées par les tribunaux. Le SCC gère tous les établissements de détention du pays. Selon les texte officiel, le rôle principal de la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada consiste à réaliser un programme de recherche appliquée qui permet de rendre les services correctionnels plus efficaces et plus efficients, améliorant, de ce fait, la prévention du crime et la sécurité publique. La Direction de la recherche assure le maillage des efforts dans le domaine correctionnel à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale et internationale. Elle favorise la collaboration active avec les autres ministères fédéraux, le milieu de la recherche universitaire, les organisations non gouvernementales et certaines autres administrations, et voit à assurer l'équilibre entre la réalisation de travaux de recherche appliquée et la communication et la diffusion efficaces des constatations<sup>4</sup>.

Le processus de demande de recherche est long et ardu. En effet, les recherches dans la région du Québec doivent d'abord passer par le comité de recherche du Québec, pour ensuite être approuvées par la direction de la recherche du service correctionnel du Canada. Nous avons déposé une demande de recherche auprès du comité québécois en mai 2007 et n'avons reçu une réponse qu'en octobre 2008. Ces

---

<sup>4</sup> Source : site officiel des Services Correctionnels du Canada

délais d'attente étant beaucoup trop longs, nous avons révisé le projet de recherche et abandonner la division fédérale de l'étude qui proposait dix entretiens avec des hommes incarcérés pour la première fois dans deux pénitenciers de la région du Québec. Notre recherche ne repose donc que sur la division provinciale du projet initial.

#### SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC

Selon le texte officiel, par son rôle au sein de l'appareil gouvernemental, le ministère de la Sécurité publique est appelé à atténuer la vulnérabilité des Québécoises et des Québécois, notamment face aux risques liés à la criminalité et aux sinistres. Pour réaliser sa mission, le ministère intervient dans les secteurs d'activité suivants : les services de prévention et de lutte contre la criminalité, d'intervention policière et de protection publique et privée; les services correctionnels; les services de sécurité civile et de sécurité incendie.

En tant que composante du système de justice pénale, la Direction générale des services correctionnels (DGSC) travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de la communauté, afin d'éclairer les intervenants judiciaires sur tous les aspects devant permettre l'imposition des mesures non-sentencielles et sentencielles appropriées aux personnes reconnues coupables d'un crime; d'administrer les décisions du tribunal et les demandes des autres intervenants judiciaires en favorisant, auprès des personnes qui lui sont confiées, la prise en charge de leurs responsabilités et ce, dans le respect de leurs droits; de travailler activement à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes.

La Direction du développement et du conseil à l'organisation en services correctionnels (DDCSC) exerce un rôle de conseil et d'expertise auprès du sous-ministre associé, des DGA ainsi que des gestionnaires et du personnel de la DGSC. Elle soutient la DGSC, notamment en matière de conseil à l'organisation, de gestion des acquisitions matérielles et des analyses financières, de soutien à l'information correctionnelle, de développement de programmes et de recherches correctionnelles.

Ainsi, toute personne accusée d'un crime et condamnée à une peine provinciale (une peine de deux ans moins un jour) est sous la responsabilité de la DGSC<sup>5</sup>.

Nous avons déposé une demande de recherche auprès de la DDCSC en mars 2007. Une réponse affirmative, incluant les noms des personnes à contacter dans chacun des établissements de détention, a été obtenue au mois de juin 2007. Une première vague d'entrevues (13) a débuté en juin 2007 dans les deux centres de détention ciblés. Une deuxième vague d'entrevues (8) s'est déroulée en août 2008, suite à l'abandon de la division fédérale du projet de recherche.

#### 4.2. DÉMARCHE DANS LES CENTRES DE DÉTENTION

Faire de la recherche en prison n'est pas une entreprise facile. Les multiples mécanismes de sécurité en place font que l'entrée en prison est très limitée et contrôlée. Ainsi, les démarches auprès des systèmes gouvernementaux assurant la supervision des centres de détention sont cruciales. Ayant obtenu le nom des personnes à contacter pour chacun des centres, une première rencontre a été organisée avec elles afin de discuter des détails de la recherche, dont la sélection de l'échantillon, la participation volontaire des détenus et l'organisation des entretiens. Cette première rencontre nous a permis d'établir un lien étroit avec la personne ressource, facilitant ainsi la poursuite du projet. Du même coup, cette rencontre nous a permis de visiter le centre de détention et de nous y sentir plus à l'aise. Le projet de recherche s'est donc déroulé en étroite collaboration avec les personnes ressources de chacun des centres de détention, ceci dans le but de respecter l'organisation interne de la prison et de nous faciliter la tâche.

---

<sup>5</sup> Source : Site officiel du Ministère de la Sécurité Publique du Québec

#### 4.2.1. PERSONNE RESSOURCE

Pour nous aider dans l'élaboration de notre échantillon, une personne ressource soit *«une personne capable de fournir des informations en raison de certaines caractéristiques qui assurent qu'elle possède des connaissances particulières (...)»* (Jaccoud & Mayer, 1997 : 228) nous a servi de contact dans chacun des centres de détention choisis.

Les personnes ressources de chacune des prisons ont été notre lien direct avec les participants. Ces personnes, assignées par la direction de la recherche des services correctionnels, avaient des contacts et échanges réguliers avec la population carcérale de l'établissement et pouvaient ainsi transmettre les informations sur la recherche aux personnes incarcérées et recueillir les noms des éventuels participants.

La personne ressource de chacun des établissements de détention a reçu toutes les informations relatives au projet, devait communiquer ces informations aux détenus, notamment en leur transmettant le feuillet d'informations, devait recueillir la liste des détenus intéressés à participer à la recherche et enfin, devait organiser, en accord avec la chercheuse et la direction de l'établissement de détention, les entrevues (lieu et horaires), de façon à ce que la présence de la chercheuse nuise le moins possible au fonctionnement de l'établissement.

#### 4.2.2. RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Un feuillet préalablement approuvé par les services correctionnels a été affiché dans les aires communes des centres de détention impliquées dans le projet de recherche. Aussi, les personnes ressources des centres de détention ont présenté le projet lors de différentes rencontres avec les hommes incarcérés (cours, thérapie, évaluation).

Les participants devaient signaler leur intérêt pour la recherche à la personne ressource de l'établissement dont le nom apparaissait sur le feuillet en question. Les détenus ciblés ont été dûment éclairés sur le fait que la participation était volontaire, sans conséquences et anonyme.

#### 4.2.3. ENVIRONNEMENT DES CENTRES

L'environnement physique, l'ambiance et le niveau de contrôle de chaque centre visité étaient différents ce qui a possiblement influencé le déroulement des entretiens. Il nous importe donc de décrire sommairement l'environnement dans lequel les entrevues ont été menées.

Les entrevues au centre de détention de Montréal (Bordeaux) se sont déroulées sur plusieurs journées de la semaine et à des heures différentes variant entre 8h00 et 16h00. Les entrevues ont eu lieu dans un parloir privé réservé à cet effet, situé dans le bâtiment administratif. Le parloir en question est une petite pièce de quatre mètres sur cinq mètres incluant une table et deux chaises et est généralement utilisé par les commissaires des libérations conditionnelles. Le parloir offrait un environnement calme et personnel, idéal pour les entretiens. De plus, le personnel attitré aux parloirs privés s'est montré très coopératif en restant discret et effacé, quittant le lieu d'entretien suite à la rencontre initiale entre la chercheuse et le participant, permettant ainsi une confidentialité entre le participant et nous.

Les entretiens à la prison de St-Jérôme ont eu lieu dans deux bureaux distincts, selon l'aile de détention du participant. Le personnel de la prison, plus nombreux, ou du moins, plus visible, était informé de notre au sein de l'institution facilitant ainsi notre libre accès aux différents bâtiments, bureaux et salles communes. La majorité des entrevues se sont déroulées le matin, cette période de la journée étant plus propice pour le personnel et les participants. Le premier bureau utilisé pour les entretiens était situé dans le centre de contrôle, entre les ailes à sécurité moyenne à

élevée (ailes A, B et C). Le bureau, entouré des bureaux du personnel professionnel et des bureaux des agents du service correctionnel, était bien isolé malgré une fenêtre à la vue de tous. Le deuxième bureau de rencontre, situé dans le corridor du bâtiment des ailes à sécurité faible (D, E et F), était plus grand et plus confortable. Par contre, étant moins isolé, l'environnement était un peu plus bruyant.

#### 4.2.4. PRISE DE CONTACT AVEC LES PARTICIPANTS

La prise de contact avec les participants s'est généralement effectuée en présence d'un agent des services correctionnels, dans le couloir des parloirs privés ou des bureaux de rencontres. Les participants, pour la plupart, étaient au courant de la rencontre; d'autres avaient oublié la recherche et s'attendaient plutôt à voir leur avocat ou leur agent de libération conditionnelle. Malgré la confusion de certains, tous nous ont accueilli avec enthousiasme et empressement. Par la suite, les participants ont été invités à nous rejoindre dans le parloir privé ou dans le bureau. La porte du parloir/bureau fermée, nous avons immédiatement essayé d'instaurer un lien de confiance avec l'interviewé en lui assurant que la recherche était tout à fait indépendante des services correctionnels. Le but était de susciter un discours franc et vrai sans soucis de répercussion sur la détention en cours. Parce que nous venions de l'externe du service correctionnel et donc assurons la confidentialité, la coopération des détenus a semblée facile à obtenir. Une atmosphère de gêne était d'abord palpable chez les interviewés mais cette gêne a disparu lorsque que nous leur avons mentionné les détails du projet de recherche et le déroulement de l'entretien.

Lors de la lecture et signature du formulaire de consentement et de la préparation pour l'enregistrement l'échange s'est fait en toute simplicité. L'enregistrement de l'interview rendit certains participants inconfortables mais ce sentiment s'estompa avec le temps. Un seul des participants refusa d'être enregistré mais donna son accord pour la prise de notes durant l'entretien. Les participants ont d'abord été informés du fait que la chercheuse n'avait pas eu accès à leur dossier et

ne savait rien de leur cause. Cette information s'est avérée adéquate pour les hommes rencontrés car ils ont laissé transparaître un sentiment de soulagement et ont manifesté de l'ouverture envers la chercheuse. Enfin, les participants ont été informés du déroulement de l'entretien et de la consigne de départ.

Il nous a fallu investir beaucoup de temps avec chaque personne concernée pour établir une relation de confiance et nous croyons avoir réussi. En effet, plusieurs participants ont mentionné n'avoir parlé à personne de certains sujets abordés avec nous et ont rarement refusé de répondre à nos questions. La plupart des interviewés ont mentionné se sentir seuls et n'avoir que très peu de visiteurs et d'occasions pour parler. Bénéficiant de la présence d'une personne de l'extérieur, plusieurs des participants ont profités de l'interview pour se vider le cœur, s'éloignant des thèmes en question et prolongeant le temps d'interview, celle-ci d'une durée variant entre trente minutes et trois heures.

#### 4.2.5. ENREGISTREMENT ET FICHE SIGNALÉTIQUE

Nous avons procédé par enregistrement sur magnétophone, avec l'accord de l'interviewé, afin de respecter le discours exact des répondants et rester fidèle à leur propos. L'enregistrement nous a permis de ne pas perdre les informations et, également, de pas faire d'interprétations fautives à la suite des propos tenus par les répondants (Boutin, 1970). Finalement, l'enregistrement a facilité la saturation des pistes de recherche et de discussion et l'élaboration de catégories lors de l'analyse. En plus de l'enregistrement sur magnétophone, nous avons procédé par prise de notes systématiques pour nous aider, lors de l'entrevue, à identifier les pistes et à explorer et formuler les sujets sur lesquels faire un retour pendant cette même entrevue.

À la suite de l'entretien, les participants ont rempli une fiche signalétique incluant des informations diverses sur leur personne et leur passage en détention. Les participants étant entièrement libres de répondre ou non aux questions posées. Ces informations ont servi à l'élaboration du profil des répondants en plus d'inclure certaines informations pouvant s'avérer significatives dans l'analyse des données. Cette fiche signalétique nous a servi comme source de données supplémentaires pour compléter les entretiens.

## 5. ANALYSE

### 5.1. BASE THÉORIQUE

L'analyse des données recueillies a comme objectif premier d'accroître la compréhension des phénomènes étudiés en vue de la théorisation de la pratique. En effet, le but est de laisser parler les données de façon inductive (Boutin, 1997). Une analyse thématique identifie les éléments essentiels des entrevues, la catégorisation et la synthèse des thèmes soulevés. Par la suite, une analyse verticale fait ressortir l'essentiel de chacune des entrevues. Enfin, une analyse transversale de toutes les entrevues met en évidence les thèmes convergents et divergents qui découleront des propos des interviewés.

### 5.2. L'ANALYSE PAR RAPPORT À NOTRE PROJET D'ÉTUDE

Tout comme le dicte la théorie, pour notre recherche nous avons procédé par une analyse thématique. D'abord, chacune des entrevues a été retranscrite intégralement dès sa réalisation.<sup>6</sup> Les notes prises par l'intervieweuse lors des entretiens ont été rajoutées à la retranscription pour mettre en lumière les émotions,

---

<sup>6</sup> Retranscription du verbatim faite à partir des enregistrements.



intonations et détails des participants exprimés lors de l'entretien lui-même. A la suite des retranscriptions des vingt entrevues<sup>7</sup>, chacune a été analysée individuellement, c'est-à-dire que, pour chaque entrevue, la chercheuse a identifié les thèmes et les sous thèmes présents. Suite à cette analyse individuelle (analyse verticale), la décomposition thématique de chaque entrevue a permis d'établir une grille de thèmes communs et divergents. Cette grille a permis d'analyser les entrevues selon les thèmes qu'elles contenaient. Les thèmes et sous-thèmes ont été synthétisés en concepts dont les résultats sont présentés dans le chapitre 3 de ce mémoire. Enfin, les concepts qui sont ressortis de l'analyse des entrevues menées au cours de cette recherche ont été analysés selon les concepts et théories déjà existants dans la littérature. Cette comparaison est présentée dans le chapitre 4 de ce mémoire.

## **6. LIMITES**

L'émergence de nouvelles dimensions non prévues est grandement favorisée par la méthode qualitative qui ne nécessite pas une structure trop rigide lors des différentes étapes de recherche, bien qu'elle puisse également générer de nombreux biais tels que ceux liés au chercheur, à la technique employée, aux circonstances issues de la réalisation de l'enquête et à la relation même entre l'enquêteur et l'enquêté.

### **6.1. GÉNÉRALISATION**

Une des questions soulevées à l'égard des méthodes qualitatives est celle de la représentativité. En effet, «la représentativité ressort comme préoccupation centrale et l'aspect dominant de la 'scientificité' et semble toujours sujette à caution» (Poupart

---

<sup>7</sup> Un participant a refusé d'être enregistré; donc seules les notes prises lors de l'entrevue ont été considérées pour l'analyse.

et Lalonde, 1998 : 63). La généralisation des résultats est souvent soulevée comme obstacle, par contre, «la méthodologie qualitative gagne en profondeur ce qu'elle perd en représentativité» (Poupart, 1980 :169). Ainsi, malgré le fait que nos résultats ne soient pas généralisables à l'ensemble des prisonniers, il reste que la profondeur des données recueillies, au sein d'un échantillon homogène de détenus provinciaux, sont d'une importance capitale pour la compréhension d'une première expérience carcérale. En effet, les entretiens ont donné lieu à des discours personnels, précis et détaillés des expériences vécues par les participants. Aussi, le fait que tous les participants de la recherche proviennent de tous de centres de détention provinciaux nous permet de croire que la représentativité de ce groupe se voit accrue. En augmentant le nombre d'interviewés et l'hétérogénéité de ceux-ci, nous avons amplifié la diversité interne du groupe, augmentant le pouvoir de généralisation au groupe de détenus incarcérés pour la première fois dans une prison provinciale.

## 6.2. SUBJECTIVITÉ

La subjectivité du chercheur est souvent invoquée comme limite aux méthodes qualitatives. En effet, il est difficile, en tant que chercheur, de se dégager de ses connaissances préalables, de son savoir spontané et de ses perceptions préconçues. La présence du chercheur et les opinions de celui-ci doivent donc être prises en compte et assurer ainsi une rupture épistémologique (Bourdieu et al., 1968). Le chercheur se doit d'être le moins directif possible et d'analyser les données selon les thèmes évoqués par les interviewés eux-mêmes (Boutin, 1997). Possédant une formation dans le domaine carcéral comme bénévole et une expérience de recherche dans le domaine, nous devons remettre en cause nos connaissances préalables et s'assurer que celles-ci n'aient pas intervenus dans la recherche. Nous avons donc mis de côté, le plus possible, nos expériences ultérieures et nos appréhensions pour laisser place aux nouvelles données de la recherche en cours. Par ailleurs, cette expérience dans le domaine carcéral c'est avéré comme une force plutôt qu'une limite pour la recherche en cours. En effet, nous étions à l'aise dans le contexte prisonnier, nous possédions

une connaissance préalable du fonctionnement carcéral et de l'argot prisonnier et donc pouvions plus facilement comprendre les expressions utilisées par les participants et comprendre plus facilement leurs explications du fonctionnement interne. Nous avons donc été en mesure de mettre de côté nos idées préconçues des détenus et nous avons été en mesure d'établir un bon contact avec les participants.

### 6.3. MÉFIANCE

L'univers carcéral est en soi un monde méfiant. Il s'avère donc difficile, en tant que personne extérieure, de s'infiltrer dans ce monde afin de trouver des réponses. Faire de la recherche en milieu carcéral n'est pas une entreprise facile car il faut surmonter toutes les demandes administratives et, de plus, le chercheur se doit de créer un lien étroit avec le personnel et avec les détenus afin d'être accepté. Plusieurs limites découlent de cette réalité.

#### 6.3.1. LOI DU SILENCE

Le monde carcéral est un univers où l'on prône la loi du silence. Le lien de confiance entre l'intervieweur et les personnes incarcérées reste crucial dans l'obtention d'informations reflétant la réalité. La chercheuse doit donc créer un atmosphère favorisant la confiance, afin d'obtenir un discours vrai de la part des interviewés. Trois éléments ont contribué à ce lien de confiance entre l'intervieweuse et les participants. Premièrement, le fait que nous ne soyons pas associée aux services correctionnels a accru la véracité des propos des détenus. En effet, les détenus avouèrent ouvertement se sentir plus à l'aise sachant que les données ne se retrouveraient pas dans leur dossier, et que les agents correctionnels ne seraient pas mis au courant. Le deuxième élément important pour la création du lien de confiance a été l'objectif même de la recherche, soit de mieux comprendre l'expérience carcérale. En effet, les détenus rencontrés étaient ravis que quelqu'un

s'intéresse à eux, à leurs points de vue et à leur histoire. En plus de vouloir raconter leur expérience au monde extérieur, les hommes rencontrés étaient enchantés de participer à l'avancement des connaissances sur le milieu carcéral. Enfin, le troisième élément contribuant positivement au lien de confiance est le fait que nous soyons une femme, qui plus est, une femme qui connaît le milieu carcéral. Les détenus ont dit être plus confortables de parler à une femme, ne se sentant pas obligés de jouer aux durs et pouvant laisser aller leurs émotions sans retenue. Les détenus avouent également qu'il est rare de voir des femmes dans le milieu carcéral et qu'il leur fait donc toujours plaisir de s'asseoir et de pouvoir jaser avec l'une d'elles.

Il est impossible de savoir à quel point les interviewés ont été francs et honnêtes dans leur discours mais en leur demandant de raconter leur histoire personnelle, on leur permet de faire ressortir les éléments qui leur semblent importants de mentionner. De plus, le fait que plusieurs des hommes rencontrés ont été très émotifs lorsqu'ils racontaient leur histoire semble démontrer une certaine sincérité.

### 6.3.2. RECRUTEMENT

Le recrutement des personnes incarcérées est complexe. Les détenus sont incarcérés par obligation et ne se retrouvent pas en prison volontairement. La participation à la recherche dans le milieu carcéral est donc difficilement volontaire. Ainsi, il appartient au chercheur d'établir des critères de sélection en fonction de son objet d'étude et de demander volontairement la participation des détenus. Pour ce faire, le chercheur se doit d'établir un contact dans la prison même, soit pour informer les détenus de la recherche, soit pour afficher la demande de participation ou encore pour identifier les détenus qui répondent aux critères de sélection. La façon dont les participants sont recrutés constitue donc une limite au recrutement. Malgré les directives de sélection volontaire provenant du chercheur, il se peut que la personne ressource de la prison cible les détenus les plus aptes à participer à la recherche, en choisissant peut-être les détenus les plus coopératifs, les plus « dociles ». Le

recrutement des participants repose sur la personne ressource. Pour contrer cette limite, il importe au chercheur de donner le plus d'informations possibles sur la recherche à la personne ressource et, également, de lui donner le plus d'instructions possibles quant à la sélection de l'échantillon. En identifiant des critères d'échantillonnage variés mais précis, le chercheur vise l'hétérogénéité des participants et doit transmettre cet objectif à la personne ressource.

### **CHAPITRE 3 : L'EXPÉRIENCE CARCÉRALE**

## **1. INTRODUCTION**

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des analyses réalisées à partir des entrevues menées auprès d'hommes incarcérés pour la première fois dans deux prisons québécoises. L'analyse des entrevues nous a permis de mieux saisir et comprendre comment les hommes vivent une première peine privative de liberté à partir de leurs propres perceptions et interprétations. L'intérêt de cette analyse repose sur le fait que l'expérience carcérale est significative autant pour les personnes qui la vivent que pour les personnes qui travaillent dans ce milieu. Pourquoi chaque détenu vit-il la détention de façon différente? Pourquoi chaque détenu s'adapte-il à la prison différemment? Comment les détenus vivent-ils avec le fait d'être incarcérés? L'analyse que nous présentons ici, permettra, nous l'espérons, de répondre à ces questions et ainsi, approfondir nos connaissances sur le milieu carcéral.

Nous aborderons d'abord le vécu carcéral des détenus sous les angles de la perte de liberté, l'isolement marquant et les conditions de vie difficiles entre les murs. Nous présenterons par la suite les différents sentiments et perceptions ressentis par les condamnés lors d'une première incarcération. Nous poursuivrons notre analyse par le rapport qu'entretiennent les prisonniers avec le temps, c'est-à-dire, comment ils perçoivent leur temps derrière les barreaux. Nous terminerons ce chapitre par la présentation des différents modes de survie utilisés par les détenus afin de s'adapter à ce temps d'emprisonnement.

## **2. LE VÉCU CARCÉRAL**

Le vécu des hommes incarcérés est influencé par plusieurs éléments. La perte de liberté, la solitude, l'isolement et les conditions de vie difficile sont les dimensions essentielles que nous aborderons.

## 2.1. LA PERTE DE LIBERTÉ

La perte de liberté est durement vécue par les hommes incarcérés pour la première fois et ce, dès le début des procédures judiciaires, mais atteint son summum lors de l'emprisonnement même. Ceux-ci nous racontent que, pour la première fois de leur vie, ils réalisent ce que signifie une peine privative de liberté. Ils disent prendre conscience que l'incarcération est plus difficile que ce à quoi ils s'attendaient, parce que « *on ne réalise l'importance de la liberté que lorsqu'on la perd* » (Gilles, 77 ans). La majorité des hommes rencontrés vivent difficilement avec cette perte et en souffre beaucoup. En effet, ils nous parlent de cette perte de liberté comme une épée au dessus de leur tête qui leur rappelle ce qu'ils ne peuvent pas faire.

*« Le fait d'être incarcéré, c'est souffrir. Tu n'as pas ta liberté et tu réalises que la liberté c'est vraiment important. Dehors, j'aimais la vie mais l'incarcération m'a fait perdre le goût de la vie. »  
(Laurent, 34 ans)*

Cette perte de liberté se traduit, pour certains, par l'absence de tout ce qui composait leur vie quotidienne jusqu'alors. Les activités de tous les jours, les petits gestes anodins qu'ils prenaient pour acquis deviennent des sources importantes de tristesse et de manque. Pour plusieurs, la perte de liberté signifie des changements radicaux dans leur routine. Les hommes mentionnent souffrir du fait qu'ils ne peuvent plus prendre plaisir à sortir faire une promenade, aller s'acheter une pâtisserie ou simplement ne plus pouvoir regarder dehors par la fenêtre.

*« La cellule n'est pas grande et tu es pogné là, ce n'est pas comme si j'avais la liberté de sortir de là et d'aller au dépanneur pour m'acheter un chip et une liqueur. C'est ces petites choses là qui rendent la vie le fun dans le fond, c'est ça que je réalise et c'est dur d'avoir perdu cette liberté de faire ces choses là. Ces petites affaires qui rendent la vie si plaisante dehors, bien tu ne les as pas en dedans et ça te fait souffrir. » (Martin, 24 ans)*



La perte de liberté signifie aussi pour certains qu'ils sont privés de leurs biens, de leurs possessions et de leurs possibilités. Certains mentionnent qu'être seul et enfermé dans une petite cellule, sans rien du tout, sans même la possibilité d'aller dehors, les brûle à l'intérieur.

*« Ça fait mal en dedans de juste voir les feuilles dans les arbres, c'est interminable d'être enfermé tous les jours, tous les soirs, sans pouvoir ne rien faire. C'est extrêmement difficile de perdre sa liberté et de perdre tout ce qui vient avec. » (Sam, 34 ans)*

Selon les interviewés, la perte de liberté est un élément majeur du vécu carcéral du fait qu'ils sont privés de leurs habitudes, de leurs routines et des petits plaisirs quotidiens qui rendent la vie agréable. La liberté prend toute son importance dans le fait de pouvoir se réveiller à l'heure voulue, de choisir son repas, de faire une activité qu'on aime. Les hommes disent réaliser la signification de la liberté seulement lorsque celle-ci leur est enlevée.

## 2.2. L'ISOLEMENT SOCIAL MARQUANT

La prison est un lieu de rupture face à la société. Les données que nous avons recueillies montrent que l'isolement vécu par les détenus est extrême. Cet isolement se manifeste d'une part à travers la séparation avec l'extérieur; on peut alors parler d'isolement externe. Il se manifeste, d'autre part, dans l'enfermement lui-même, c'est-à-dire une solitude à l'intérieur même des murs.

### 2.2.1. LA SÉPARATION

Selon les détenus rencontrés, la séparation des proches est définitivement l'élément le plus significatif dans le sentiment d'isolement. La distance, l'éloignement et l'absence de liens avec l'extérieur font des détenus des hommes seuls. Cette séparation n'est pas seulement physique, les détenus la vivent aussi

émotionnellement. Les hommes parlent avec beaucoup de difficulté de leur geste, de leur emprisonnement et de l'impact que celui-ci a sur leurs liens familiaux. Lorsqu'ils sont incarcérés, les hommes disent réaliser à quel point leurs proches sont précieux et que le fait d'en être séparés est difficile.

*« Je pense à ce que j'ai fait, je pense à ma femme, à mon gars, je m'ennuie tellement d'eux autres. J'ai mis des photos d'eux partout sur mon mur. C'est dur de ne pas y penser. Je me sens comme un lâche de leur avoir fait du mal en étant incarcéré et maintenant je me sens tellement faible parce que je ne l'ai pas à mes côtés. » (Martin, 24 ans)*

La prison limite les liens familiaux. Les condamnés rencontrés disent se sentir seuls et surtout affirment se sentir responsables de leur séparation avec le monde extérieur. Les détenus parlent souvent de cet isolement qu'ils se sont infligés à eux-mêmes. De plus, plusieurs mentionnent qu'en plus de se sentir seuls, ils craignent de perdre complètement les relations qui leur restent à cause de cet éloignement autant physique que mental. Les hommes incarcérés pour la première fois affirment se sentir coupables d'avoir rompus les liens qui les unissaient à leur famille, de par leurs gestes et de par leur incarcération. Les hommes souffrent beaucoup du fait qu'ils sont isolés et privés des contacts quotidiens avec leur famille.

*« Il faut que tu essaies de ne pas penser à dehors quand tu es en dedans mais ce n'est pas évident. Moi j'ai ma femme, j'ai mon gars, ouf, ce n'est pas facile. Je suis frustré de ne pas être avec eux. Je ne dors pas parce que je pense trop à eux ». (Martin, 24 ans)*

Il ressort également de leurs propos que si les visites sont positives et bénéfiques, en permettant de maintenir un lien avec leurs familles, celles-ci sont suivies par une période de solitude intense. Ces hommes affirment qu'il est très profitable de voir les gens qui les aiment leur rendre visite en prison mais que leur départ est une torture qui dure plusieurs jours.

*« C'est tellement dur quand quelqu'un vient te voir puis il s'en va, ça te détruit plus que tout autre chose, je pogne un down, une dépression incroyable. Je pense que les visites n'aident pas toujours, au début c'est plus dur. » (Luc, 38 ans)*

Les participants ont souvent mentionné que les visites de leur femme ou de leur mère ou de leur père font le plus grand bien momentanément mais qu'après leur départ, ils se sentent encore plus seuls au monde. C'est pourquoi plusieurs ont dit refuser les visites de leurs enfants parce que la douleur et le sentiment d'isolement sont trop cruels et n'en valent par le coût.

### 2.2.2. LA SOLITUDE

Selon les prisonniers rencontrés, une deuxième forme d'isolement est ressentie face aux autres détenus c'est-à-dire la solitude vécue à l'intérieur même de la prison. Sur ce point, il est important de noter qu'une majorité des nouveaux détenus passent par une période d'incarcération de 23 heures sur 24 en cellule.

*« Bien les 5 premiers jours, j'ai pas eu de contact avec personne, ils m'ont placé dans une cellule tout seul là, une cellule protect<sup>8</sup>, une cellule isolée, enfermée. C'était difficile, je pensais à ma fille, je pensais à moi, je pensais à ma mère, je pensais à mes amis, aux personnes qui m'aimaient, c'était difficile d'être complètement seul comme ça. » (Laurent, 34 ans)*

Cet isolement, qu'il soit préventif ou la conséquence d'un geste répréhensible, donne lieu à une solitude et à un sentiment d'abandon encore plus pénible.

*« Le 23/24<sup>9</sup> c'est le pire, c'est l'enfer parce que je n'avais plus personne à rejoindre, c'était l'enfer. Des heures et des heures enfermé seul. Tu es toujours tout seul dans ta cellule. J'ai trouvé cela extrêmement difficile, tellement que je ne prenais même pas mon heure de sortie. » (Robert, 45 ans)*

<sup>8</sup> Cellule de protection ou cellule d'observation

<sup>9</sup> Cellule de protection ou d'observation ou les hommes y passent 23 heures par jour, avec 1 heure de sortie individuelle.

Par ailleurs, cette solitude est encore plus marquée s'ils sont nouveaux, ne connaissent personne et méconnaissent le système et les règles : « *Tu rentres, tu ne connais personne, dans le fond, tu ne connais rien à la prison et le système et là tu te fais placer en plein milieu d'une aile avec plein d'autres détenus. Je vais te dire que tu te sens vraiment seul à ce moment là, tu es pris par une solitude incroyable* » (Sam, 34 ans).

La solitude à l'intérieur même des murs est flagrante dans le discours des condamnés rencontrés; ceux-ci disent se sentir seuls et ce, malgré la proximité de centaines de personnes, malgré l'intégration de certains au groupe de codétenus. La solitude se fait toujours sentir parce qu'en prison c'est chacun pour soi; personne ne veut vivre avec les problèmes des autres.

### 2.3. LES CONDITIONS DE VIE DIFFICILES ENTRE LES MURS

L'environnement carcéral joue un rôle prédominant dans le vécu des hommes rencontrés. Les entrevues menées ont fait ressortir le fait que les conditions de vie auxquelles les détenus sont confrontés leur paraissent difficiles et les affectent profondément. Ils évoquent à la fois des questions matérielles (absence de lit, manque de place, mauvaise nourriture), des questions d'instabilité dans les affectations (transferts), des problèmes de surpopulation et des problèmes liés au manque d'activités.

*« Quand tu rentres, tu couches dans le bullpen<sup>10</sup>, tu couches à terre et tu manges des sandwiches à journée longue ensuite, ils te transfèrent dans une cellule à deux, tu couches encore à terre parce qu'il manque de place, et là, tu ne fais rien, les journées sont extrêmement longues parce que tu ne sors pas. » (Paul, 50 ans)*

---

<sup>10</sup> Le bullpen est une grande cellule disposée généralement à l'entrée de la prison où les hommes sont détenus dès leur arrivée jusqu'à leur transfert dans les ailes de détention.

### 2.3.1. LES DÉPLACEMENTS

Avant d'être affectés à une aile de vie stable, les nouveaux détenus sont plus souvent qu'autrement déplacés à maintes reprises et dans divers endroits. Les nouveaux détenus affirment que ces déplacements sont trop nombreux et extrêmement pénibles. Ils mentionnent être transférés constamment d'une aile à l'autre ou d'une prison à l'autre selon les nécessités administratives et les problèmes de surpopulation.

*« Je dois commencer par dire qu'il y a beaucoup de déplacements, dans l'aile ou je suis là, ça fait 3 semaines que j'y suis, mais normalement je suis maximum de 6 à 8 jours dans la même aile. Donc ça fait 3 mois et demi que je suis en détention, j'ai déjà fait 14 ailes différentes. C'est les déplacements qu'ils disent normaux. J'ai commencé à Bordeaux, j'ai été en déplacement dans 7 ailes différentes, premièrement dans l'aile d'accueil et ensuite les autres ailes. J'en ai fait 3 avant de pouvoir avoir ma place pendant 2 semaines. Et ensuite j'ai été transféré ici, pour mes démarches de 1/6 et 1/3. Parce que j'appartiens à la prison ici. Ils m'envoient à Bordeaux parce qu'ils manquent de place mais ils doivent me faire revenir ici parce j'appartiens ici. Pis en arrivant ici bien là encore plein de changements d'aile. » (Paul, 44 ans)*

Selon eux, *« il est difficile de prendre son trou quand on bouge tout le temps »* (Luc, 38 ans). En effet, d'après les détenus rencontrés, les déplacements et les transferts rendent la prison encore plus désagréable. Les interviewés affirment que de tels déplacements accentuent leur sentiment d'instabilité, d'insécurité, de perte de contrôle et de perte d'intimité déjà ressentie durement. Les déplacements ralentissent aussi le processus d'adaptation des hommes incarcérés pour la première fois. Ceux-ci n'étant pas stables du point de vue de leur situation physique au sein de la prison, ils ont de la difficulté à débiter leur sentence ou encore à s'acclimater à leur nouvel environnement. Les nouveaux détenus qui se font constamment déplacer ont en fait de la difficulté à faire leur temps : *« Tous ces déplacements ne te permettent pas de faire ta place et faire ton temps, on dirait que ta sentence recommence à chaque fois que tu bouges »* (Paul, 44 ans).

Ces déplacements accentuent également les sentiments de méfiance que les hommes ressentent envers les autres. Les transferts entre ailes signifient pour plusieurs qu'ils doivent faire face à de nouveaux codétenus. Comme nous allons le voir dans la section suivante, les codétenus jouent un rôle déterminant dans l'adaptation des nouveaux arrivants. Pour certains, les codétenus sont la source de leur adaptation, pour les autres, les codétenus sont à la source de leur isolement. Voilà pourquoi lorsque les nouveaux détenus sont constamment transférés, leurs possibilités d'adaptation sont considérablement ralenties.

*« Devoir affronter une nouvelle gang à chaque fois, ne pas avoir ta propre place, ça fait que tu as toujours peur et que tu te méfies encore plus des gars parce qu'ils savent que tu ne resteras pas longtemps alors ils n'ont pas peur de s'en prendre à toi. Alors tu restes méfiant et tu attends de voir où ils vont t'envoyer la prochaine fois. Mettons que ça ne met pas en confiance et que tu ne sais pas trop comment passer ton temps. » (Victor, 61 ans)*

### 2.3.2. LA SURPOPULATION ET LA PROMISCUITÉ

En plus des transferts trop nombreux, les hommes rencontrés nous ont fait part du problème de surpopulation qui règne dans les prisons d'aujourd'hui. Plusieurs doivent être déplacés tous les jours parce qu'ils n'ont pas de cellule. Certains dorment dans les dortoirs et indiquent que les conditions y sont exécrables. Enfin, d'autres se retrouvent à quatre dans une cellule conçue pour deux, dorment par terre et doivent partager un espace très limité.

*« C'est ma première fois en détention, disons que j'étais très nerveux. J'ai été transporté à différentes places plusieurs fois, de prison en prison et ensuite d'aile en aile, à cause de la surpopulation, j'ai dormi dans les dortoirs plus qu'une fois. Quand même, en arrivant j'ai dormi dans les dortoirs pour quelques nuits, je ne me souviens pas combien exactement. Ensuite, le jour je le passais dans une aile et ils me transportaient dans le dortoir pour la nuit. » (Martin, 24 ans)*

En raison des conditions de surpopulation, les hommes se sentent envahis par les autres, subissent de plein fouet la promiscuité et le manque d'intimité. Les détenus racontent qu'ils ont l'impression de ne plus avoir de place ni de temps pour eux, qu'ils ont constamment le sentiment d'être trop près les uns des autres.

*« On est deux dans la cellule, tu n'as plus de place, tu n'as plus de confort, tu as une tablette pour deux personnes, un casier pour deux, une toilette pour deux, tu n'as plus rien juste à toi. Tu vis dans tes sacs, dans une petite place, pis c'est sale, c'est écœurant. Tu n'as pas moyen de dormir, de rester tranquille, les gars t'écœurent, t'achalent, pas dans le sens de venir me chercher dans ma cellule mais dans les corridors, les gars t'achalent, t'as-tu ci, t'as-tu ça? J'ai trouvé ça vraiment fatigant parce que tu n'as pas de temps pour toi et tu es toujours entouré des autres gars. »  
(Robert, 45 ans)*

### 2.3.3. L'INACTIVITÉ

L'inactivité est également mentionnée par les hommes, spécialement par ceux qui se retrouvent dans les ailes de protection, comme l'un des éléments qui rend leur situation et leur vécu difficiles. Selon eux, aucune activité ni programme ne sont offerts dans les ailes de protection. Ainsi, les hommes qui y sont incarcérés n'ont pas accès aux espaces partagés comme les gymnases ou les cours extérieures; ils y sont confinés en tout temps. Livrés à eux-mêmes, le temps est plus long et plus difficile à supporter.

*« Tu es laissé à toi-même, tu n'as plus rien. En protection, tu n'as pas le droit de travailler alors tu n'as plus rien. Tu regardes la télévision, t'écoute de la musique sur ton walkman mais après ça tu es laissé à toi-même et tu n'as plus rien à faire. Pour le temps de ta peine, tu es mieux de patiner, te trouver quelque chose à faire, parce que sinon tu vas mourir ici. » (Denis, 45 ans)*

Quoiqu'à moindre degré, le manque d'activités est aussi ressenti dans les ailes régulières. Selon les interviewés, l'attente pour participer aux activités et programmes de l'institution est très longue. Certains demeurent sur les listes

d'attente pendant plusieurs mois. Toujours selon eux, ce manque flagrant d'activités rend leur vécu carcéral beaucoup plus difficile parce qu'ils n'ont jamais d'occupations, le temps semble toujours plus long, les conditions de vie semblent toujours plus pénibles et le moral baisse de plus en plus.

### **3. LES SENTIMENTS ET LES PERCEPTIONS**

Les propos que nous avons recueillis indiquent que l'incarcération est une épreuve pénible à vivre. Les condamnés nouvellement incarcérés expriment de façon claire cette douloureuse épreuve par les sentiments de choc, de colère, de peur et d'humiliation qu'ils vivent. Peu important leur âge, leur crime, leur passé criminel, les hommes traversent tous une période d'émotions troublantes. Nous présentons ici les grandes dimensions de leurs expériences émotionnelles.

#### **3.1. LE CHOC ET LA COLÈRE**

*« C'est le choc total au début. » (Paul, 50 ans)*

Le choc est le sentiment le plus brutal ressenti par les hommes rencontrés. Tous racontent avoir éprouvé ce sentiment de bouleversement au moment de leur incarcération. Sommeil perturbé, larmes, vomissement, confusion, tel est défini le sentiment de choc vécu par les prisonniers rencontrés.

*« Je suis arrivé en fin de journée, on se couchait à ce moment là. Ils nous enfermaient là. Je me suis couché puis j'avais un coloc puis le lendemain, je me suis levé, mais, je n'ai pas bien dormi. Puis, c'est une petite couverture en laine puis, tu n'es pas chez vous. Le lendemain je me suis levé et je suis devenu tout en sueur. Je suis allé vomir. Ça m'a comme frappé comme un choc, comme un choc nerveux.» (Denis, 45 ans)*



Les hommes décrivent cette étape comme un choc troublant ou leur vie leur semble entièrement détruite. Le choc décrit par les hommes rencontrés arrive comme un coup dur, coup qui les dépouille de leurs espoirs, de leurs attentes, de leur vie. Ce choc est décrit comme une période sombre, une période confuse, une période vulnérable et une période de folie.

*« On se fait condamner, on part de la cour puis on embarque dans un fourgon, puis on ne sait vraiment pas à quoi s'attendre. On n'a pas d'instructions, on n'a pas de manuel. Moi quand j'ai été condamné, je me suis mis à pleurer puis la, on m'a mis dans un bullpen. Pis je me suis mis à pleurer encore plus, puis la j'ai appelé chez nous, puis, j'étais tout mêlé, je ne savais plus quoi dire. Puis c'est comme un film dans notre tête. Ça se passe tellement vite puis, ça va te chercher jusqu'à ton enfance. Ça va chercher vraiment loin, puis là tu te demandes pourquoi ça t'arrive pourquoi à toi. Ce n'est pas facile, puis ce n'est pas facile en plus d'être avec d'autre monde. J'ai été chanceux, je ne suis pas resté longtemps dans le bullpen mais pour certain ça dure plusieurs jours. Ça c'est fait quand même assez vite, je suis resté une couple d'heures, j'étais tout seul et je me demandais ce qui se passait. Tu ne le sais pas. Tu n'as pas d'informations, tu as peur, vraiment peur. » (Denis, 45 ans)*

Le choc est autant émotionnel, c'est-à-dire que les hommes sont pris par surprise, ils sont affolés et angoissés, ce qui se répercute sur le physique, c'est-à-dire que les hommes somatisent leurs émotions par des pleurs, par la perte d'appétit, par l'insomnie et même par des symptômes maladiques.

Le sentiment de choc engendre aussi un sentiment de colère. Frustrés, ces hommes disent en vouloir au système carcéral: *« J'étais tellement agressif quand je suis rentré, le choc m'a rendu fou, je regardais les screws<sup>11</sup> pis je voulais tous les tuer mais j'ai passé par dessus ça » (Sam, 34 ans)*. Le choc est donc aussi vécu violemment, les détenus se sentent agressifs, ou ils en veulent à tout le monde à tel point de leur vouloir du mal.

---

<sup>11</sup> Agents des services correctionnels

*« Ben ils t'enlèvent ta vie au complet, ils te démolissent ça ta vie de l'extérieur. J'ai capoté, je n'ai pas aimé ça, je ne méritais pas d'être ici dans ma tête alors ça m'a rendu agressif, j'étais un peu fou, surtout arrogant avec les agents. J'ai hais le fait de rentrer en dedans. » (Sam, 34 ans)*

Le choc se traduit donc aussi par un sentiment violent, une colère qui les ronge à l'intérieur : *« C'est plus fort que toi »* certain diront, *« tu es tellement sur le choc que ça te frustre, ça te met en colère contre tout le monde »* (Carlo, 44 ans).

*« C'est fou comme c'est frustrant d'être en dedans. Tu en veux à tout le monde, tu es toujours fâché. Le sentiment te mange l'intérieur, tu ne peux rien faire contre se sentiment là, tu dois vivre avec cette émotion de colère constante. »* (Nathan, 19 ans)

### 3.2. LA PEUR

Selon les données recueillies auprès des hommes incarcérés pour la première fois, la peur est, sans aucun doute, le sentiment central de l'expérience carcérale. En effet, cette peur se fait sentir avant même que les hommes pénètrent à l'intérieur des murs de la prison et persiste en s'intensifiant au cours de la détention. La peur demeure ancrée dans l'expérience carcérale quotidienne et influence même l'idée de la sortie : *« Le plus difficile c'est de ne pas savoir comment ça va être quand tu vas ressortir »* (Tom, 32 ans).

*« Ça fait quand même peur de ressortir dehors et de faire face aux responsabilités après avoir passé par ici, j'ai vécu quelque chose ici d'effrayant alors ça fait peur de sortir avec ce bagage là. »* (Gilles, 77 ans)

Cette peur est à la fois un sentiment profond qui restreint les nouveaux détenus dans leurs comportements mais paradoxalement une telle peur constitue un moteur d'action et de protection. Les détenus indiquent agir en raison de cette peur : *« La peur est ce qui mène en prison, que tu fasses quoi que ce soit, tu vas toujours avoir peur et tu te dois toujours avoir peur pour rester en vie »* (Nathan, 19 ans).

### 3.2.1. LA PEUR LIÉE AUX IMAGES DE LA PRISON

Selon les hommes rencontrés, *«l'image de la prison est effrayante»* (Paul, 50 ans), notamment, en raison de l'image véhiculée par les médias et les histoires populaires. L'image de la prison véhiculée par la société n'est pas rassurante, bien au contraire, cette idée d'établissement cruel et inhumain soulève une insécurité intense : *« J'étais vraiment déprimé, j'avais peur. J'avais bien peur. Peur de la prison, des détenus, tu ne te sens vraiment pas en sécurité ici»* (Denis, 45 ans).

Malgré le fait que certains ont eu préalablement des contacts avec des gens du milieu carcéral, ils ne demeurent pas moins craintifs et insécures face aux images qu'ils ont de la prison : *«Mais j'avais des amis ici dans le passé, je connaissais ça un peu. Quand même, j'avais une image en tête, je ne voulais pas venir et j'avais la trouille »* (Nathan, 19 ans).

*« Vu que c'est la première fois que je viens ici, c'est peut-être le mythe, la légende de la prison qui me font peur. Avant d'entrer en prison, tu entends tellement de choses, genre, que tu rentres en prison et la première chose que les gars font c'est de te sodomiser et tout ça. C'est ça qui m'a fait peur au début, les histoires de dehors qui décrivent le monde à l'intérieur. »* (Martin, 24 ans)

### 3.2.2. LA PEUR LIÉE AUX IMAGES DES CODÉTENUS

Les hommes incarcérés pour la première fois partagent l'idée préconçue de la prison, c'est-à-dire que tout comme la majorité des gens, ils croient que la prison est remplie de fous et que quiconque y pénètre devient rapidement la victime de ces prisonniers dangereux: *« La prison est noire, remplie de malades dangereux, ça se bat, ça se viole, c'est un monde de fou, bien c'est ce que l'on croit avant de venir »* (Nathan, 19 ans). Les images de la prison perçues de l'extérieur sont les seuls points de repères pour la majorité des nouveaux condamnés au moment de leur entrée. Ils imaginent le monde prisonnier comme un monde de détraqués et sont donc terrifiés

par leurs codétenus. Les hommes rencontrés affirment perdre toute impression de sécurité lors de leur entrée en prison : « *Quand je suis arrivé, c'est sûr que tu as peur et tu es intimidé par l'image que tu as des détenus* » (Christopher, 24 ans). Ils se sentent intimidés et effrayés par le monde prisonnier malgré le fait qu'ils en font maintenant eux-mêmes partie.

### 3.2.3. LA PEUR LIÉE À L'IGNORANCE

Incarcérés pour la première fois, les hommes rencontrés définissent la prison comme un monde inconnu, un univers nouveau où tout est incertain. La peur ressentie par les nouveaux prisonniers est intensifiée par le fait qu'ils rentrent dans un monde méconnu où, selon leurs croyances, tout peut arriver.

*« Ça c'est les premières journées alors c'est encore pire parce que tu ne sais pas à quoi t'attendre et tu te demandes comment les choses se passent. Et là tu t'imagines les pires choses que tu entends par rapport à la prison, les histoires que tu entends dehors. Parce que tu n'as aucune idée de ce qu'est la prison. »* (Paul, 50 ans)

La prison les plonge dans un état d'ignorance, ils ne savent aucunement à quoi s'attendre, ne comprennent pas comment les choses fonctionnent et se sentent entièrement dépourvus face à leur futur immédiat.

*« Tu ne sais pas à quoi t'attendre et là ils te rentrent et c'est difficile un peu parce que tu as les chaînes aux pieds et les menottes aux mains. Tu rentres, tu ne sais pas à quoi à t'attendre. »* (Alexis, 28 ans)

Les participants expliquent que le sentiment d'ignorance est surtout lié au fait qu'ils ne peuvent rien savoir quant à leur futur au sein de la prison ou à leur future sortie de prison. Ils ne possèdent aucune information ou aucun moyen de se procurer les informations pour prévoir leur avenir.

L'absence d'informations fait en sorte que les hommes se sentent « *dans le noir* », qu'ils se sentent ignorants face à ce qui s'en vient et sur ce qui va se passer dans leur propre vie.

*« Les premiers jours tu ne sais vraiment pas ce qui se passe, tu arrives et tu n'as pas beaucoup d'informations. C'est difficile, tu ne sais pas comment ça fonctionne, tu ne sais pas ce qui va se passer ou comment ça va se passer. » (Tom, 32 ans)*

Ils disent que rien ne peut les préparer au monde dans lequel ils pénètrent pour la première fois. Personne ne peut leur expliquer. Ils ont peur et se sentent ignorants : « *La première fois, tu ne sais vraiment pas à quoi t'attendre, il y a bien des choses que je ne sais pas encore et je ne veux même pas les savoir* » (Luc, 38 ans).

L'ignorance est affolante pour les condamnés; non seulement, ont-ils peur du nouvel univers qui les entoure, ils ont aussi l'impression d'être lancés dans la cage aux lions sans moyens de défense. Les interviewés disent se sentir dépourvus de leur capacité à gérer cette peur parce qu'ils ne peuvent pas prédire ce qui les attend.

#### 3.2.4. LA PEUR LIÉE À UNE CERTAINE RÉALITÉ

En plus de craindre la prison en raison de leurs appréhensions, les détenus craignent la prison en raison de sa réelle architecture menaçante et de ses occupants inquiétants.

#### L'ARCHITECTURE

Les détenus craignent l'univers carcéral en raison, entre autre, des caractéristiques physiques de la prison telles que les portes, les grilles, les bruits, les barbelés, etc. La prison n'est pas un endroit invitant ou sécurisant; au contraire, son architecture lui donne une allure de forteresse menaçante.

*« La prison ce n'est pas invitant, je veux dire que les murs, les barreaux, les cellules, ça fait vraiment peur (...) C'est le building et ce qui règne à l'intérieur qui te font peur. Je veux dire que tu vois tout ça, tu vois les gardiens, tu vois la noirceur de l'intérieur et tu te rends compte que ton sentiment de peur va rester pour toujours. La prison est sombre et tu la crains tout au long de ta vie en dedans. » (Nathan, 19 ans)*

Selon les hommes incarcérés pour la première fois, la prison, en tant qu'établissement et en tant que structure, est terrifiante. Entourée de barbelés, de tours de contrôle et de garde, la réalité physique de la prison donne en effet des frissons aux nouveaux arrivants.

#### L'INTIMIDATION

En plus de craindre l'architecture même de la prison, les nouveaux condamnés ressentent la peur à cause de la réelle intimidation qu'ils subissent de la part de leurs codétenus.

*« Je suis rentré dans l'aile de 180 personnes. Alors tous les gars te regardent et essaient de t'intimider. » (Christopher, 24 ans)*

Selon les participants, leur arrivée, au sein d'une aile de vie anime les détenus y résidant. Selon eux, l'accueil des nouveaux est une occasion pour les autres prisonniers de se montrer plus forts et de faire la loi.

*« Quand je suis finalement entré j'ai vu assez rapidement que je n'aurais jamais l'air d'un dur ici parce qu'il y en a beaucoup de bien plus durs que moi, alors ça fait encore plus peur. Ensuite, ils m'on transféré dans la wing<sup>12</sup> des Beaux Gars (gang de rue). Je suis resté là une nuit et j'ai eu vraiment peur. C'est tous des noirs et ils font partie des gangs de rue alors ce n'est pas des enfants de choeur. Je suis arrivé et dès le début je regardais toujours en*

---

<sup>12</sup> Ailes

*arrière pour être sûr de ne pas me faire piquer<sup>13</sup> parce que j'étais blanc et je n'avais pas d'affaire là. Je suis entré avec mes sacs, puis les gars sont entrés dans la cellule et ils ont volé certaines de mes choses, ils ont pris tout mon tabac et qu'est ce que tu veux que je dise, ils sont 30 et ils sont tous de la même gang. Moi j'arrive là et je suis le seul blanc, mettons que je suis la cible, j'avais vraiment peur. » (Martin, 24 ans)*

Les « anciens » jouent sur cette peur qui habite déjà les nouveaux, ils les intimident davantage, les rendant encore plus angoissés et insécures.

*« Je capotais vraiment, j'avais la trouille comme on dit, je ne faisais plus rien parce que j'avais tellement peur. Mais justement je ne faisais pas assez, je veux dire que j'ai trop rien fait alors ils m'ont marché sur les pieds. Avant j'avais toujours peur de me faire voler et de me faire crisser des volées. Je me suis fait accoter au mur une couple de fois puis ça fait peur. Le stress ici c'est l'enfer. » (Luc, 38 ans)*

Les nouveaux se font alors marcher sur les pieds, ridiculiser, déranger afin qu'ils comprennent qu'ils n'ont pas une place acquise.

*« Au début je vivais dans la peur constamment. J'avais toujours peur quand je suis entré parce que je ne connaissais pas ça. Je ne voulais pas être trop beau puis me faire achaler parce qu'il aurait fallu que je me batte à mort. » (Carlo, 44 ans)*

### 3.3. L'HUMILIATION

Parallèlement au choc de l'entrée, à la peur et à l'intimidation, le sentiment d'humiliation vient caractériser l'expérience carcérale des hommes incarcérés pour la première fois.

Selon les prisonniers, les procédures traversées lors de l'entrée sont intimidantes. Dès le départ, ceux-ci sont traités comme des êtres inférieurs, les

---

<sup>13</sup> Poignarder avec un pic (couteau artisanal fabriqué avec des objets disponibles pour les détenus comme des fourchettes ou des morceaux de bois)

chaînes aux mains et aux pieds, ils sont escortés par les gardes comme s'ils étaient extrêmement dangereux. Ceux-ci pénètrent à l'intérieur des murs de la prison, victimes d'un regard hautain de la part de tous, agents correctionnels et détenus. La fouille à nu qu'ils doivent supporter à leur arrivée vient dissiper le peu de fierté qui leur restait : *« Tu rentres en prison alors tu passes à la fouille à nu et toute l'humiliation qui vient avec » (Paul, 50 ans).*

Toujours selon les interviewés, la culture carcérale interne veut que les « novices » soient mis à l'écart et dégradés par les autres détenus. Ceux-ci se chargent d'intimider et d'humilier les « jeunes » afin « qu'ils prennent leur trou » : *« Toi, tu es le petit nouveau, alors les autres en profitent, ils rient de toi, ils te dégradent, ils t'humilient » (Paul, 50 ans).* Plusieurs perceptions découlent de cette humiliation.

### 3.3.1. LA PERTE D'IDENTITÉ

Le sentiment d'humiliation est d'abord vécu par la perte de l'identité propre. Les hommes racontent que l'incarcération remet en cause tous les statuts ou titres qu'ils occupaient à l'extérieur. Ils disent perdre toute forme de valorisation de soi et affirment se sentir comme des moins que rien.

*« Le statut à l'extérieur, le pouvoir, le respect d'autrui c'est super important alors de tomber vers le statut de moins que rien, de déchet de la société, le statut de détenu n'est pas très fort, il n'y a pas de quoi être fier. » (Vincent, 37 ans)*

Les nouveaux détenus disent voir leur image se dégrader. Ils sont humiliés de devoir se définir en tant que prisonniers, de perdre leur identité antérieure et de ne plus savoir qui ils sont vraiment.



*« Tu ne sais plus qui tu es ou ce que tu fais ici, entouré de plein de monde criminel. La honte te ronge l'intérieur parce que tu n'es plus l'homme de dehors mais juste un autre criminel comme les autres. C'est comme ça qu'ils t'identifient en tout cas. Alors tant qu'à être traité comme un criminel, tu rentres dans le monde criminel et tu suis les autres. » (Martin, 24 ans)*

Le fait que les détenus perdent leur identité antérieure les amène à s'attacher au statut qui leur est accordé à l'intérieur. Ainsi, plusieurs intègrent l'image du détenu, suivent les autres et en arrivent à s'identifier comme détenus. Parce qu'ils ont le statut de prisonnier, ils épousent ce statut et perdent le respect qu'ils avaient envers eux-mêmes.

### 3.3.2. LA PERTE D'INDIVIDUALITÉ

En plus de perdre leur statut d'homme libre, les détenus adoptent le nouveau statut qui leur est imposé, celui de prisonnier. Ce statut qui, selon eux, n'a rien de respectable, les réduit au même niveau que tous les autres détenus, c'est-à-dire au niveau d'un moins que rien. Selon les condamnés rencontrés, l'individualité n'existe pas en prison, celle-ci nuirait au fonctionnement du système. D'après eux, il importe de savoir qui vous étiez ou ce que vous faisiez avant d'entrer en prison; à l'intérieur des murs, tous les prisonniers font partie de la masse de prisonniers, sans distinction. Ils ne sont, selon leurs dires, qu'un numéro parmi tant d'autres, pas un individu mais un simple numéro qui ressemble à tous les autres numéros. C'est ainsi que les hommes, en plus d'être humiliés, disent être dépersonnalisés.

*« Vous avez le bum et vous avez le gars qui est ici par erreur. Mais par contre, vous êtes tous traités de la même manière, c'est à dire que vous n'avez plus de dignité, vous êtes un numéro et on ne fait plus de différence entre une personne qui est docile et une personne qui ne l'est pas. » (Gilles, 77 ans)*

### 3.3.3. LA PERTE DE CONTRÔLE ET L'IMPUISSANCE

#### IMPUISSANCE ENTRE LES MURS

Selon les hommes rencontrés, l'impuissance et la perte de contrôle sur sa propre vie, sur ses propres choix et sur sa propre situation sont autant d'expériences horriblement humiliantes. D'après eux, il est difficile de vivre avec l'idée que plus rien ne leur appartient, « *tu ne t'appartiens plus toi-même* » (Paul, 50 ans). Ils mentionnent qu'il est difficile de se faire contrôler à un point tel qu'ils se font dire quand manger, quand se laver, quand se coucher. Ces hommes qui en sont en la première incarcération vivent pour la première fois sous le contrôle d'autrui et ressentent un fort sentiment d'humiliation: « *l'impuissance sur sa propre vie, c'est inacceptable, c'est tellement humiliant* » (Robert, 45 ans). Certains des hommes rencontrés ont même dit ne plus se sentir comme des hommes ou même comme des humains tellement ils n'avaient plus de contrôle sur leur vie. Le sentiment d'impuissance qu'ils vivent est majeur, disent-ils, est majeure à un point tel qu'ils ont l'impression d'être morts.

#### IMPUISSANCE FACE AU MONDE EXTÉRIEUR

Les hommes rencontrés parlent aussi d'humiliation lorsqu'il est question de l'impuissance qu'ils vivent face à leur vie extérieure. Ils disent se sentir humiliés par le fait qu'ils doivent renoncer à tout contrôle sur leur propre vie à l'extérieur des murs.

*« C'est dur d'admettre que je n'ai aucun contrôle sur ma vie. Ma famille doit s'occuper de tout et même si je leur fais confiance, c'est ma vie, je devrais pouvoir m'en occuper. C'est dur de n'avoir rien à dire sur ce qui se passe dans ma vie dehors. » (Paul, 50 ans).*

L'impuissance joue pour beaucoup dans l'état émotif des hommes rencontrés. En effet, on le sait, il est important que l'être humain exerce du contrôle sur sa propre vie.

La prison limite extrêmement ce contrôle qu'ont les hommes sur leur vie et ainsi les rend impuissants et accroît leur souffrance.

*« Il faut que tu fasses une ligne avec l'extérieur pour oublier tout, parce que tu ne peux rien contrôler. Tu ne peux rien faire dehors alors oublie le sinon ça va te rendre fou parce que tu es impuissant. Tu viens que tu n'as plus idée de ce qui se passe à l'extérieur. J'ai mis un mur avec dehors pour avoir la paix et tant que je suis en chaîne, je ne veux rien savoir. Je vais renaître quand la chaîne va être coupée. » (Victor, 61 ans)*

#### **4. LE RAPPORT AU TEMPS**

Tel que décrit précédemment, le vécu carcéral, les perceptions et les sentiments des hommes incarcérés pour la première fois sont extrêmement pénibles. Il n'en reste pas moins que ceux-ci doivent « faire avec » leur temps derrière les barreaux. Le temps prend donc une tout autre signification lorsqu'il est analysé dans le contexte de la prison. Le temps cause tout autant de souffrance, qu'il est la clé de la survie carcérale. Selon les prisonniers, certains réussissent à entretenir un rapport positif avec le temps d'emprisonnement et savent le mettre à profit. D'autres ont l'impression de perdre leur temps et entretiennent donc un rapport négatif avec le temps d'emprisonnement. Peu importe le rapport que les détenus ont avec le temps, celui-ci est toujours trop long : *« C'est bien trop long pour une première fois, tout est trop long, la sentence, les journées, c'est juste long » (Paul, 50 ans).*

D'après nos analyses, le temps est une obsession constante pour les hommes incarcérés pour la première fois. En effet, ceux-ci sont continuellement tracassés par le temps, le temps de sentence, le temps qui leur reste à faire, jusqu'au temps quotidien. Les entrevues réalisées nous révèlent que le temps entre les murs est le point central de l'incarcération et est à la base de l'expérience carcérale, c'est-à-dire que le temps détermine la façon dont les détenus vivent leur incarcération et la façon dont ils s'adaptent à la prison.

#### 4.1. TEMPS PERDU

Selon certains hommes rencontrés, la prison est un temps d'attente ou rien ne se passe et où il n'y a rien à faire. Un temps d'attente, c'est-à-dire un temps où les hommes n'attendent que la prochaine étape ou encore un temps à ne rien faire où les hommes se tournent les pouces en attendant que leur temps de sortie arrive.

*« La prison c'est comme un temps d'attente, c'est une perte de temps dans le sens où ils me laissent ici, à ne rien faire du tout, on ne fait rien du tout. Tout ce que tu essaies de faire c'est tuer le temps en te tournant les pouces ». (Carlo, 44 ans)*

Aussi, certains hommes sont préoccupés par le temps en prison parce que pour eux, le temps s'est arrêté, leur vie est mise entre parenthèses et ne reprendra qu'à leur sortie de prison. Pour ces hommes, la vie en prison consiste à vivre des rituels quotidiens, alors que tout est toujours pareil de jour en jour et que le temps est suspendu.

*« Ici, le temps est arrêté, c'est la journée de la marmotte, c'est toujours la même chose, il y a juste la bouffe qui change et encore, elle change à peine. Toujours, toujours la même chose, hier est comme demain et demain est comme hier et aujourd'hui ce n'est que du temps. C'est dur et c'est long. » (Luc, 38 ans)*

Le souci du temps trop long fait partie intégrante d'une première incarcération. Toujours préoccupés par le temps, les hommes essaient de l'oublier, tentent de le faire passer plus vite, essaient de le compter ou encore de le fuir.

*« C'est le jour de la marmotte tout le temps, il ne se passe rien du tout, Ici, tu te lèves, tu manges, tu te couches, tu te lèves, tu manges, tu te couches, c'est juste ça la vie ici, c'est long, c'est plate et il ne se passe rien. » (Victor, 61 ans)*

Tous les hommes rencontrés cherchent la même chose, soit tuer le temps et s'occuper afin de ne pas voir le temps passer. Là réside l'occupation principale des

hommes en prison. Pour certains, leur temps à l'intérieur de la prison n'est qu'une punition inutile parce que tout ce qu'ils font c'est se tourner les pouces et apprendre à devenir un meilleur criminel. La prison ne fait que ruiner leur vie en les privant du monde extérieur

*« La prison alors que tu es entouré par les autres gars, c'est comme une école, tu apprends à être un meilleur criminel, c'est tout ce que j'ai appris ici. Ce n'est pas la prison qui va m'améliorer ou me faire devenir une meilleure personne, en tout cas, pas la prison telle qu'elle est maintenant. Pour l'instant, tout ce que la prison a fait, c'est de nuire à ma vie extérieure et me faire perdre mon temps. » (Robert, 45 ans)*

Pour d'autres, la prison n'est que l'aboutissement du processus pénal et donc une perte de temps. C'est-à-dire que pour plusieurs, le temps en prison est beaucoup trop long parce qu'ils ont déjà eu leur leçon et déjà pris conscience des conséquences de leurs actes. Plusieurs mentionnent que la simple arrestation et mise en accusation sont suffisantes pour les faire réfléchir et renoncer à leur choix criminel. L'incarcération ne fait que ralentir leur remise sur pieds.

*« Tout ce que je fais ici, c'est attendre parce que j'ai eu ma leçon quand je me suis fait arrêter, maintenant ce que je veux faire c'est me reprendre en mains mais ce n'est pas en prison que je peux faire ça. » (Vincent, 37 ans)*

De plus, pour certains, il est question d'aliénation parce que plus ils passent du temps en prison, plus ils deviennent abrutis pour reprendre leur propre expression. Pour ces hommes, la prison exerce une mauvaise influence sur quiconque y reste trop longtemps.

*« Tu as ta leçon en te faisant arrêter et ce n'est pas très long en prison que tu as une prise de conscience, les sentences vraiment longues ne font qu'empirer les choses parce que ta prise de conscience arrive au début alors plus le temps avance plus tu oublies ce que tu as réalisé au début et tu t'imprègnes de la prison comme telle. » (Tom, 32 ans)*

Pour eux, la prison n'est pas seulement une perte de temps mais elle comporte des conséquences négatives pour ceux qui y restent.

*« Vivre en commun avec tous les autres gens qui ne sont pas corrects. Ça fait que tu développes toi aussi les comportements de ces gars là, parce que c'est ça que ça te fait la prison. » (Alexis, 28 ans)*

#### 4.2. TEMPS CONSTRUCTIF

Les activités ou le travail, voilà une autre méthode utilisée par les hommes incarcérés pour la première fois afin de fuir le temps. Rares sont ceux qui ont l'avantage de travailler en prison, mais pour ceux-ci, le travail est un privilège hors du commun. Non seulement passent-ils beaucoup de temps à l'extérieur de leur cellule et de leur aile, mais ils ont aussi un contact privilégié avec le personnel de la prison, bénéficiant ainsi d'une certaine tolérance. Les quelques travailleurs rencontrés disent qu'il est indispensable pour eux de garder leur travail en prison parce que celui-ci leur permet de s'échapper de la routine ennuyeuse et répétitive de la vie de prisonnier. Le travail leur permet de sortir à l'extérieur des murs, et leur donne l'impression de faire quelque chose de positif; le travail en prison est le privilège sacré.

*« Je travaille ici, je travaille dehors, je m'occupe du gazon, c'est le fun au bout. On ne fait pas beaucoup d'heures mais le terrain est tellement grand. On est chanceux, on est six dans toute la prison à pouvoir sortir en dehors des murs, c'est vraiment génial, ça garde occupé et on est dehors et on dépense de l'énergie sur quelque chose de positif, sur une job. Moi je dis que c'est vraiment un luxe, le meilleur privilège que tu peux avoir. Je suis vraiment chanceux de travailler parce que je ne me vois pas passer 23 sur 24 dans la wing, je ne suis presque jamais dans la wing. C'est le meilleur privilège c'est sûr.» (Martin, 24 ans)*

Tel que mentionné ci haut, les hommes incarcérés pour la première fois et qui travaillent sont très rares, sur 21 interviewés, seulement 4 hommes occupaient un emploi dans leur prison respective. La majorité des autres doivent donc se trouver une autre façon d'occuper le temps et c'est souvent dans les activités, organisées ou non, qu'ils passent leur temps. Selon la prison, certaines activités sont offertes par les comités ou encore certains programmes sont dispensés par des membres du personnel. Ces activités et programmes sont convoités par la majorité des hommes parce qu'il s'agit de leur seul moyen de sortir de leur cellule, de voir d'autres gens et, enfin, de s'occuper le corps et l'esprit. Les activités permettent aux hommes de passer le temps, au lieu de ne rien faire.

Pour certains, les programmes sont les activités privilégiées parce qu'ils offrent la possibilité de quitter l'aile, de fréquenter d'autres personnes et d'obtenir une certaine approbation pour leur participation : *« J'ai été à l'école, j'ai été en musique, il y a plein d'affaires à faire dans le fond. Tu trouves des choses pour passer le temps, tu t'occupes » (Nathan, 19 ans).*

D'autres préfèrent les activités informelles qui se déroulent généralement dans les ailes, dans les espaces réservés comme le gymnase ou encore dans la cour : *« Maintenant je vais toujours dehors parce que c'est la seule façon, le seul moment qu'on peut genre s'évader, oublier qu'on est entre 4 murs. Tu t'occupes et ça change les idées » (Martin, 24 ans).*

Bien que le temps soit une préoccupation constante, il est possible, selon certains, de passer du bon temps en prison, voire même d'avoir du plaisir.

*« Ici il y a plein de choses à faire. Il y a de l'espace, il y a une grande cour, il y a le gym, les machines pour s'entraîner, on peut y rester toute la journée, Tu peux avoir du plaisir relativement à ta situation de prisonnier même dans le contexte de la prison, tu peux avoir du plaisir. » (Christopher, 24 ans)*

Selon les quelques hommes rencontrés qui ont mentionné être en mesure de passer du bon temps, la drogue, les amis et les jeux permettent cette évasion temporaire. Trois des vingt et un hommes rencontrés ont souligné qu'ils avaient des moments de plaisir en prison, qu'ils faisaient du mieux qu'ils pouvaient avec ce qui leur était donné et ainsi, ils arrivaient à passer du bon temps.

*« Les gars s'arrangent aussi pour passer du bon temps, tu apprends les trucs pour éviter de te faire pigner et tu essaies d'avoir du bon temps parce que sinon c'est long ici. Ce n'est pas évident d'être enfermé tout le temps, ce n'est pas une belle vie ici. Mais tu fais du mieux que tu peux pour te faire ton fun, pour ne pas devenir fou. »  
(Vincent, 37 ans)*

Pour plusieurs hommes, l'expérience carcérale est difficile et négative et le temps est long mais néanmoins l'expérience n'est pas vide de toute signification. En effet, plusieurs mentionnent que l'expérience de prison, aussi mauvaise qu'elle soit, est utile et bénéfique. Bénéfique dans le sens où la période d'incarcération sert de période de réflexion, où les hommes remettent leur choix de vie en question, réalisent leurs erreurs et profitent de l'occasion pour se reprendre en main. Ainsi, le temps passé en prison sert autant de punition que de leçon.

*« Jusqu'à date la prison m'a aidé, la prison m'a fait réaliser beaucoup de choses, comment j'ai été irresponsable dehors et ici c'est un autre mode de vie et ça te fait comprendre que dehors, il faut que tu sois droit. Ça te fait réaliser et apprécier dehors. La prison te fait aussi réfléchir aux erreurs que tu as faites dehors et comment tu peux faire pour les réparer et ne plus recommencer. En trois mois, ça m'a énormément aidé, je sais ou je m'en vais aujourd'hui, je sais comment m'en sortir. Avant je ne le savais pas trop. Ma vision a changé. » (Martin, 24 ans)*

En fait, les hommes qui en sont à leur première incarcération réalisent que le prix à payer pour leur crime est cher et se rendent ainsi compte de ce qui leur manque. Une majorité des hommes qui font une telle réflexion disent remettre en question leurs priorités et réaliser à quel point certaines choses qu'ils prenaient



pour acquises dehors deviennent les choses les plus importantes une fois incarcérés. Pour ceux-ci le travail, les amis, la vie sociale et spécialement la famille deviennent des éléments marquants. Selon leurs propos, la prison est donc un mal pour un bien parce que le temps passé à l'intérieur fait d'eux de meilleures personnes.

*« C'est un peu la prison qui m'a donné une leçon parce que je n'ai pas ma famille en ce moment avec moi. Puis c'est ça qui me manque le plus, mon petit chez nous, faire le déjeuner à ma blonde et mon gars. Des belles affaires dont tu n'es pas conscient quand tu es dehors mais dont tu prends conscience quand tu rentres en dedans. C'est des petites choses que tu prenais pour acquises mais une fois que tu es passé par en -dedans, tu réalises que c'est tellement beau la vie en dehors, tu l'apprécies pour tout ce que tu as. Même les gros down, c'est correct. Moi je pense que je suis ici pour justement apprécier plus le dehors, ce que je ne faisais pas avant. J'ai appris ben des affaires ici. » (Nathan, 19 ans)*

Enfin, la réflexion dont parlent plusieurs est aussi synonyme de renonciation. Pour plusieurs, une seule expérience carcérale est suffisante pour leur faire comprendre que le crime n'est pas la bonne route à prendre et ainsi, l'incarcération permet de réfléchir aux choix futurs afin d'éviter le retour à la vie criminelle et le retour en dedans.

*« Je vais me servir de cette expérience pour m'empêcher de faire des bêtises comme celles que j'ai fait pour être ici. (...) Pour moi être ici c'est devenu comme une thérapie, une autre sorte de thérapie. Parce qu'être privé 6 mois de temps de ceux que t'aimes, ça te donne beaucoup de temps pour réfléchir. Tu vois la vie d'une autre façon, de façon plus positive. Ça m'a changé parce que je ne veux pas revenir ici. » (Carlo, 44 ans)*

## **5. L'ADAPTATION : LES PRATIQUES DE SURVIE**

Nous avons vu dans la section précédente que le rapport au temps qu'ont les détenus détermine leur attitude au quotidien. Nous allons constater que le temps est aussi déterminant quant aux pratiques de survie choisies par les détenus. Dans cette

section, nous abordons le cœur du sujet de recherche soit les pratiques concrètes et les comportements des hommes en prison. Au cours des années, l'adaptation a été le concept utilisé pour décrire la vie des prisonniers. Dans le contexte actuel et lorsqu'ils sont interrogés sur leur propre adaptation, les détenus définissent l'adaptation en prison en terme de survivre au temps à l'intérieur des murs. Les détenus rencontrés parlent des choix qu'ils ont dû faire pour survivre en prison, les choix qui leurs ont permis de faire leur temps de la meilleure façon qu'il soit.

### 5.1. LES RÈGLES GÉNÉRALES DE SURVIE

Dans les pages qui suivent, nous présenterons différents types d'adaptation prisés par les nouveaux détenus. Or, peu importe le type d'adaptation choisi, les règles et lois carcérales sont toujours de mise. En effet, les lois de la prison sont respectées par tous les détenus, ce qui permet à ces hommes de vivre leur incarcération positivement, c'est-à-dire de faire leur temps sans accrochage. En plus du respect des lois carcérales, le respect de soi et des autres domine les valeurs de la population prisonnière. Lorsqu'il est question d'adaptation, les nouveaux arrivés mentionnent le respect comme attitude essentielle à adopter, peu importe la façon dont ils choisissent de s'adapter.

Le respect de soi-même, c'est-à-dire, le fait de se tenir debout, de ne pas se laisser marcher sur les pieds et de s'affirmer est l'une des caractéristiques importantes mentionnées et qui permettent de s'adapter à la prison.

*« Il faut que tu t'affirmes et que tu sois ferme, c'est comme ça que tu te tailles une place. C'est comme ça qu'il faut que tu sois en prison, c'est comme ça que j'ai pris ma place et la je suis bien. Il faut que tu gardes la tête haute et que tu gardes le respect que tu as pour toi-même. » (Victor, 61 ans)*

Ainsi, avant tout, les hommes doivent se respecter eux-mêmes. Ils disent devoir être fermes afin de faire leur temps d'incarcération paisiblement.

Le respect des autres est aussi crucial pour l'adaptation. Ce respect semble être la règle dominante en prison et plus précisément en ce qui concerne l'intégration au groupe de détenus. En effet, les personnes rencontrées parlent de respect imposé entre les détenus. Il est question de respect mutuel entre détenus pour faciliter la vie de tous et favoriser l'harmonie du groupe.

*« J'ai mis mon pied à terre tout de suite. Je suis grand, je suis gros, je suis en forme alors je ne me laisserai sûrement pas laisser marcher sur les pieds. Je suis allé voir le chef de la gang pis je lui ai dit que je les respecterais mais que je m'attendais au respect aussi. Faut que tu montres que tu as tes limites pis qu'ils ne doivent pas dépasser ces limites là.. Alors j'ai obtenu le respect des autres tout de suite. » (Vincent, 37 ans)*

Le respect permet au groupe de s'unir et se faire face aux conditions difficiles de l'incarcération.

*« En autant que tu fasses ce que tu as à faire et que tu n'aies pas de dettes et que tu respectes tout le monde, tu n'auras pas de problème en dedans. En gros c'est le respect, et aussi être « dettes 'free' », leçon numéro un en prison c'est de jamais s'embarquer et de vraiment respecter tous les autres. La clé c'est le respect des autres et de soi-même. » (Nathan, 19 ans)*

Le respect de soi et celui des autres sont donc les éléments principaux de la survie des détenus en prison. De là, se dégagent deux types d'adaptation chez les nouveaux détenus. La première forme d'adaptation est la survie de groupe alors que les nouveaux détenus cherchent à s'intégrer aux codétenus. La deuxième forme d'adaptation est la survie par exclusion délibérée, c'est-à-dire lorsque les nouveaux détenus cherchent à faire leur temps en solitaire.

## 5.2. LA SURVIE DE GROUPE

La survie de groupe se veut une façon pour les hommes de s'allier aux autres afin d'être acceptés par le groupe selon différents niveaux d'intégration. Les hommes nous disent que pour intégrer le groupe ou simplement se faire accepter par les autres, il est important de paraître dur et fort psychologiquement. Le fait de passer pour un faible ou de montrer à l'autre une faiblesse quelconque entraîne souvent un rejet qui va jusqu'à la domination totale de la part du groupe.

Se tailler une place au sein du groupe de détenus signifie avoir droit aux avantages qui s'y rattachent. Qu'il s'agisse d'avoir droit à une deuxième portion de nourriture, d'avoir accès librement aux salles communes, comme le gymnase, ou simplement de passer du bon temps, les bénéfices liés au fait de « faire partie de la gang » sont nombreux. En plus de s'assurer une certaine sécurité, les effets néfastes de l'emprisonnement comme la solitude et la détresse sont atténués chez ces prisonniers: « *Les gars se tiennent et on est là un pour l'autre, c'est pour ça que tu t'embarques, pour profiter de la présence des autres* » (Christopher, 24 ans).

Ainsi, les motivations pour vouloir intégrer le groupe sont nombreuses. Or, selon les condamnés rencontrés, les risques sont tous aussi nombreux. Toujours selon eux, il y a peu de place pour l'erreur dans le monde carcéral, un faux pas envers un autre détenu et la possibilité d'intégrer le groupe est alors anéantie.

*« Il faut que tu t'affirmes et que tu sois ferme, c'est comme ça que tu te tailles une place et que tu peux vivre bien et pas te faire harceler où que l'on profite de toi. Si tu es vulnérable, ils vont le savoir et en profiter. »* (Victor, 61 ans)

Les hommes rencontrés disent clairement qu'ils doivent s'affirmer et être ferme afin de s'intégrer au groupe. Le fait de passer pour un faible ou de montrer à l'autre une vulnérabilité quelconque entraîne souvent un rejet qui va jusqu'à la domination totale.

*« Le faible ou le lâche ne fera jamais sa place tout seul, puis souvent c'est lui qui fait du trouble, qui se fait des chums pour avoir du stock ou pour quoi que ce soit. Il faut que les autres gars sachent que tu n'es pas mou, que tu n'es pas là pour te faire chier dessus; alors dès la première journée tu dois mettre tes points sur les I et te déniaiser parce que si tu montres que tu es faible, tu es fini. Ils vont te manger tout rond. » (Vincent, 37 ans)*

Donc, opter pour la survie de groupe signifie la possibilité d'avoir accès à plusieurs bénéfices mais signifie également un jugement strict de la part des autres. Selon les nouveaux arrivants, l'intégration au groupe n'est pas une affaire simple. Au contraire, vouloir intégrer le groupe afin de survivre à l'incarcération implique plusieurs étapes. Il existe, selon eux, plusieurs échelons d'intégration : du simple jeu à l'implication ferme, tous les hommes essaient de se tailler une place au sein du groupe afin de ne pas devoir affronter seuls les souffrances de la prison. Pour certains, socialiser avec les autres suffit; pour d'autres, l'ascension hiérarchique au sein du groupe est le but ultime. La survie de groupe se fait donc selon une gradation.

### 5.2.1. SUIVRE LA ROUTINE (HABITUDES DE VIE)

Entrer dans la vague, s'introduire dans le moule ou encore, suivre la « game » est l'un des moyens de survie identifiés par les prisonniers rencontrés. La routine semble être, pour certains, l'élément central de leur adaptation de groupe. En effet, ils perçoivent rapidement les éléments conducteurs de la vie de détenu et s'assurent d'y prendre part.

*« Après quelques jours, tu rentres dans la routine et tu t'habitues et ça devient ta vie de tous les jours, tu suis le reste des gars et tu t'intègres à eux. » (Christopher, 24 ans)*

La routine carcérale devient leur guide d'adaptation, c'est-à-dire qu'ils prennent exemple sur les autres détenus pour déterminer « le beat à suivre ». Les habitudes de vie des autres détenus deviennent leurs habitudes de vie et ils parviennent ainsi à intégrer le groupe.

*« Je trouve que je m'adapte bien quand même. Je me suis dit qu'à un moment donné, il faut que je m'habitue à la façon dont les gens vivent ici parce que je vais peut-être rester pour encore un bon bout. Il faut que je vive de cette manière là parce que c'est comme ça. Je n'ai pas le choix et je veux m'adapter dans un sens pour rendre les choses plus faciles à vivre. Il faut que tu rentres dans le moule et que tu suives la vague. Alors tu embarques dans la game.»  
(Martin, 24 ans)*

La routine des détenus les définit en tant que groupe; les détenus ont leurs habitudes de vie, leurs valeurs et leurs règles de vie propres à eux. Ainsi, pour les nouveaux arrivants, le fait de suivre cette routine et d'adhérer aux habitudes propres aux détenus, les inclut dans ce groupe. Ils entrent dans le moule prisonnier et adoptent les mêmes habitudes de vie afin de survivre comme les autres.

#### 5.2.2. SOCIALISER (JOUER)

Les hommes rencontrés ont décrit le jeu comme l'une des façons de s'adapter à l'intérieur de la prison. En effet, les jeux prennent une place importante dans l'occupation du temps des détenus et il s'agit donc d'une occasion pour un nouvel arrivant de se mêler aux autres, de socialiser avec les autres, de s'embarquer : *« Dès le bullpen, il faut que tu joues le jeu. Moi, je me suis intégré avec le poker, les gars jouaient tous au poker alors j'ai embarqué dans leur jeu » (Alexis, 28 ans).*

Qu'il s'agisse des dominos, du sport ou des cartes, les jeux procurent aux hommes un moyen de se distraire et en même temps d'avoir de la compagnie. Dans les prisons d'aujourd'hui, il est à noter que le poker occupe une place importante dans la vie des détenus. En effet, le poker est un moyen stratégique pour les détenus de s'unir aux autres, voir même de remporter la cagnotte<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Les mises des jeux, spécialement du poker, sont généralement des cigarettes ou des biens achetés à la cantine de la prison.

*« Je suis un gars plutôt solitaire mais tu ne peux vivre tout seul ici alors j'ai joué avec les autres, pour leur parler, pour jouer avec eux, aux cartes, aux dominos, pour le plaisir et pour qu'ils sachent qui je suis. Je ne veux pas d'amis ou être dans la gang mais je ne peux pas rester seul, c'est trop dangereux ici, alors je participe aux jeux. » (Laurent, 34 ans)*

Ainsi, pour certains, les jeux sont leur seul et unique lien avec les autres codétenus. Les jeux permettent aux nouveaux arrivants de socialiser avec les autres, créant ainsi un lien entre eux, de participer à la vie active du groupe de condamnés et occuper leur temps. Les jeux sont un élément socialisateur en prison parce qu'ils permettent aux détenus de passer du temps en compagnie des autres détenus, de ne pas toujours être seuls.

### 5.2.3. S'ASSOCIER AUX DÉTENUS INFLUENTS

Certaines personnes ont plus d'importance que d'autres au sein du groupe de détenus et celles-ci sont un élément clé de l'intégration dans la culture carcérale. Créer des liens ou s'associer avec ces personnes clés qui sont bien établies au sein du groupe, est donc un atout pour les hommes qui essaient d'intégrer le groupe de détenus.

*« Je me suis mis chum avec un gros gars, un beef comme un dit. Il est dans le comité<sup>15</sup> alors je ne suis plus inquiet de me faire agresser, ça fait du bien ça au moins, de ne plus avoir peur de te faire agresser ou de te faire faire du mal. Et en plus je m'assure un certain respect des autres parce que lui est derrière moi. » (Luc, 38 ans)*

Le fait de s'associer à un détenu influent permet aussi aux nouveaux de se sentir plus en sécurité. Souvent, la personne influente procure une protection à son « associé » et donc celui-ci obtient une sécurité au sein du groupe.

---

<sup>15</sup> Comité, formé par un groupe de détenus, chargé du bon déroulement dans les ailes de détention

Un détenu de Bordeaux avoue avoir eu de la chance à son arrivée en prison. Placé dès le départ dans l'aile qui lui était attribuée, il a fait la connaissance d'un détenu haut placé dans la hiérarchie de la prison.

*« Ce qui m'a aidé le plus, c'est lorsque je suis arrivé, les quelques premiers jours quand je suis rentré, il y avait un autre juif dans la wing où j'ai été placé. Et il était assez bien établi. On s'est rencontré et parce qu'on est juif, on est devenu très proches, et il m'a introduit, présenté à tout le monde, et de là, mon nom était fait et tout le monde savait que j'étais un bon gars. » (Christopher, 24 ans)*

Ainsi, en s'associant avec les bonnes personnes, les nouveaux détenus accèdent au groupe de prisonniers et s'assurent d'avoir quelqu'un derrière eux, un « chum » avec qui passer le temps.

#### 5.2.4. CRÉER DES LIENS UTILITAIRES

Une autre moyen de survie souligné par les hommes rencontrés est de s'engager avec les autres, c'est-à-dire, se faire «chummy chummy» (Sam, 34 ans) avec certaines personnes afin de créer des liens utilitaires. Certains travaillent pour d'autres afin de s'intégrer au groupe, par exemple en faisant le lavage d'un autre, en lavant les douches pour un autre ou encore en nettoyant la cellule d'un autre et ce, afin de créer un lien utilitaire et ainsi se tailler une place au sein du groupe. Bien sûr, certains détenus prennent avantage de l'offre de travail mais il reste qu'un lien se crée entre les détenus, ce qui les unit dans ce même groupe.

*« De fil en aiguille, bien tu fais des petites jobines, genre pour te faire du cash, et des cigarettes et tu t'impliques comme ça. C'est mes chums du bullpen qui m'ont permis de m'infiltrer comme ça, je me suis rapproché des bonnes personnes. Il te faut des chums pour survivre en dedans. » (Alexis, 28 ans)*



Les interviewés disent qu'à travers les liens utilitaires qu'ils forgent, ils réussissent à s'impliquer au sein du groupe, se rapprocher des bonnes personnes et donc être inclus dans la « gang ». De plus, les détenus qui créent des liens utilitaires avec d'autres, se font connaître du groupe de par leur travail et ainsi, s'unissent à d'autres détenus.

#### 5.2.5. SE FAIRE DES AMIS

Se faire des amis signifie avoir d'autres détenus de son côté et faire partie du groupe. Certains nouveaux détenus réussissent à bâtir de réelles amitiés afin de ne pas être isolés, d'avoir quelqu'un à qui parler et à qui faire confiance. L'amitié est donc un moyen de survie pour certains qui se lient avec d'autres afin de faire leur temps en compagnie d'amis.

*« Je me suis fais un bon ami en dedans, c'est ce qui m'a permis de mieux faire mon temps. J'ai trouvé quelqu'un en qui je pouvais faire confiance et cette amitié m'a permis de faire la connaissance des autres détenus. Mon chum m'a permis d'établir un lien d'amitié avec la gang et parce que j'étais son chum, bien ils m'ont ensuite fait confiance donc je faisais partie de la gang. »  
(Bertrand, 63 ans)*

Ces amitiés, pour la plupart limitées à la prison, donnent la chance aux hommes d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments par rapport à ce qu'ils vivent. En effet, ces amitiés leurs donnent l'occasion de se rassembler entre eux et de partager sur leurs expériences sans s'exposer devant tout le groupe. Selon les participants, avoir un ami permet de survivre à l'emprisonnement de façon agréable et sécurisante. De plus, ces amitiés permettent aux nouveaux d'intégrer le groupe auquel leur ami appartient.

### 5.2.6. S’AFFIRMER ET S’IMPOSER

Pour les arrivants, se faire accepter des autres et se tailler une place au sein du groupe n’est pas une chose facile. Néanmoins, certains réussissent à s’imposer dans le groupe et prendre leur place. Quelques-uns s’affirment durement dès leur arrivée afin de s’intégrer au groupe et d’obtenir le respect des autres. Par la force ou par les mots, ces hommes réussissent à imposer le respect et leur position d’autorité au sein du groupe.

*« Il faut que tu te tiennes et que tu te bâtisses une gang de durs, pour au moins un bout de temps, pour imposer le respect. L’union entre les gars fait la force et plus tu es, plus il y a un respect imposé et c’est la seule façon de bien vivre tout le monde ensemble. Mais il faut que tu sois dur dès le début, il faut que tu fasses ta place, avec des mots ou tes poings, il faut que les autres gars sachent que tu n’es pas mou, que tu n’es pas là pour te faire chier dessus. »  
(Vincent, 37 ans)*

La majorité des hommes qui s’affirment durement et s’imposent dans le groupe le font afin d’en tirer avantage, c’est-à-dire afin de se faire respecter par tous les codétenus, de retrouver un certain niveau de contrôle sur leur situation ou encore afin d’accéder aux positions clés dans les comités de détenus.

### 5.3. LA SURVIE PAR L’EXCLUSION DÉLIBÉRÉE

La survie par exclusion délibérée se veut une façon pour les hommes de vivre leur temps d’incarcération en toute tranquillité, à l’écart des autres détenus. Un deuxième type d’adaptation est ressorti des analyses effectuées à la suite des interviewes réalisées, soit la recherche de tranquillité, de solitude ou simplement la paix. L’exclusion délibérée n’est pas nécessairement un rejet des autres ou de leur façon de vivre mais plutôt une façon personnelle de faire son temps. Les hommes qui s’excluent délibérément préfèrent la solitude plutôt que la fréquentation des codétenus. Ce mode de survie permet aux détenus de faire leur temps sans

s'impliquer dans le groupe, sans devoir participer avec les autres et surtout leur permet de vivre solitairement leur incarcération.

Certains détenus ne veulent pas être associés au monde criminel et encore moins au monde prisonnier. Pour ces détenus, le fait de socialiser avec les codétenus signifie adopter ou approuver leur routine de vie et leurs valeurs et donc se rabaisser à leur niveau. Ces détenus préfèrent ainsi faire seuls leur temps d'incarcération.

L'exclusion délibérée n'est pas sans danger. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le fait d'être seul peut sous-entendre une certaine vulnérabilité ou faiblesse face au groupe. Il n'en demeure pas moins que les détenus qui s'excluent délibérément tout en respectant les règles carcérales, en gardant la tête haute, en se respectant eux-mêmes et en respectant les autres, réussissent à bien faire leur temps en prison.

Plusieurs moyens d'exclusion sont mentionnés par les participants et ces moyens ne sont pas exclusifs, c'est-à-dire, que les prisonniers qui survivent seuls utilisent une ou plusieurs des méthodes d'adaptation présentées plus bas.

### 5.3.1. L'ISOLEMENT

L'isolement signifie pour les hommes faire leur temps seuls. Ils s'isolent du reste de la population carcérale afin de survivre sans avoir à se mêler à eux. Pour une majorité des hommes plus âgés et des hommes aux prises avec un type de délinquance atypique, le monde carcéral est un univers opposé à leur mode de vie extérieure et ils ne veulent ni s'y aventurer et encore moins s'y adapter ou l'intégrer. Les hommes plus âgés affirment ne pas appartenir au monde criminel, donc au monde de la prison. La routine et les valeurs prisonnières vont à l'encontre de qui ils sont et à l'encontre de leurs habitudes de vie. Ceux-ci s'adaptent donc au monde carcéral en s'isolant.

*« J'ai 45 ans, c'est complètement un autre monde ici, qui n'est pas pour moi, un autre monde complètement Je n'embarque pas là dedans, ce n'est pas ma place, ce n'est pas mon monde à l'étape de ma vie où je suis rendu. C'est passé, puis la je suis pogné avec ça. Ayoye! Ce n'est pas un milieu pour apprendre, ce n'est pas valorisant. Comme je le disais, tu regardes les comportements, puis tu te dis, non je n'ai pas besoin de ça. » (Denis, 45 ans).*

Certains jeunes évoquent aussi l'isolement comme mode de survie. Ne voulant pas intégrer le groupe de codétenus ou adhérer à leur valeurs et routines, ils s'isolent et restent à l'écart, tout en respectant les règles du milieu mais sans y prendre part.

#### L'ISOLEMENT PHYSIQUE

Certains croient que le monde carcéral est incompréhensible, c'est-à-dire qu'à leurs yeux, les prisonniers sont des personnes qui vivent dans un autre monde. Cet autre monde ne leur est pas familier et ils ne veulent donc pas s'y aventurer. Ces hommes sont découragés par le monde qui les entoure. Les condamnés qui s'isolent passent donc une majorité de leur temps seuls, dans leur cellule, à s'occuper de leurs propres affaires.

*« Je passe les trois quarts du temps dans ma cellule parce que je ne comprends pas les gens ici, je ne peux pas me mêler à ces gens là, ce n'est pas le même monde. Ce n'est pas du monde achalant, ce ne sont pas des criminels comme tels, ils vivent justes dans un autre monde. Mais tu ne peux pas t'asseoir avec ces gars là pis avoir une conversation parce qu'ils ne sont pas tout là. Je ne pourrai jamais m'adapter ici, alors je reste dans ma cellule et je demande qu'on me laisse tranquille. » (Paul, 50 ans).*

Les détenus qui s'isolent physiquement ne s'impliquent pas dans les activités du groupe de prisonniers, et que très rarement, dans les programmes carcéraux. Ils passent la majorité de leur temps en cellule ou encore renfermés sur eux-mêmes en écoutant leur musique.

## L'ISOLEMENT PSYCHOLOGIQUE (RESTER SOI-MÊME)

Certains survivent à l'incarcération en adoptant un comportement plus catégorique, c'est-à-dire qu'ils résistent ouvertement au système prisonnier. Ces derniers évitent la routine prisonnière et même les codétenus en refusant de s'intégrer et de s'impliquer avec les autres. Ils ne veulent pas s'embarquer dans la « game » et être obligés de jouer aux gros bras.

*« Je ne veux pas m'embarquer mais ça me fait peur, je ne veux pas tout savoir et voir tout ce qui se passe ici, je ne veux pas être impliqué dans ces affaires là mais je suis sûr et je le vois chez d'autres gars qu'à un moment tu es tellement tanné d'être en dedans que tu t'embarques avec d'autres. C'est l'influence de la prison et du temps sur toi. Mais c'est pas moi, je ne suis pas un violent, je ne suis pas un gros méchant, je suis un petit gars tranquille et même je me soumetts des fois pour éviter de faire comme eux, je ne veux pas faire la grosse tête et prendre de la place, je veux juste rester moi-même. » (Martin, 24 ans)*

L'isolement psychologique signifie pour certains le respect de soi-même, c'est-à-dire qu'ils recherchent la tranquillité et ne veulent surtout pas s'inclure dans le groupe de détenus. En résistant, s'opposant ou simplement en évitant de jouer le jeu du monde carcéral, les hommes essaient de conserver leur identité antérieure. La survie par l'isolement psychologique signifie, pour la plupart, « s'en foutre » des autres, faire leur temps comme ils désirent le faire et éviter les ennuis le plus possible sans se laisser marcher sur les pieds.

*Je fais mon temps, je ne veux rien savoir de personne, en autant qu'ils me laissent tranquille, je les laisse tranquille. Mais ils essaient toujours de me faire embarquer dans des histoires, je ne veux rien savoir de ces affaires là. Ce n'est pas moi et je ne me laisserai pas faire. Je sais qui je suis et ce que je veux et c'est ce qui compte pour moi. » (Victor, 61 ans)*

Enfin, d'autres se cachent derrière une image pour se soustraire au groupe. Ils mettent leur masque d'hommes durs et projettent une image aux autres afin d'éviter les ennuis et surtout fuir la « gang ».

*« Je ne me sens pas à ma place ici mais pas du tout, je me suis un masque mais quand je vais sortir c'est sûr que je vais l'enlever et je vais m'effondrer. Je me cache derrière mon masque ici pour fuir les autres gars et éviter de me faire embarquer mais c'est le masque qui me permet de survivre ici, sinon je m'effondrerais comme un p'tit gars. » (Alexis, 28 ans)*

La différence entre l'isolement physique et l'isolement psychologique c'est que les uns restent dans leur cellule afin d'éviter tout contact avec les autres prisonniers. Les autres, au contraire, circulent dans les aires de vie communes comme bon leur semble, partagent les espace avec les autres et vont même jusqu'à engager quelques petites conversations mais évitent à tout prix de se faire intégrer dans le groupe. Ils y résistent psychologiquement.

### 5.3.2. LA FUITE

L'adaptation sous forme de fuite est courante chez les hommes qui n'ont pas beaucoup de connaissances du milieu criminel ou encore chez ceux qui consomment. Cette fuite prend la forme d'une évasion psychologique du monde qui les entoure. Les hommes se retirent dans un monde brouillé par la drogue, dans un monde de solitude ou encore ils essaient de passer inaperçus.

Pour certains des hommes rencontrés, la seule façon de survivre dans ce monde de la prison est de s'évader dans un autre monde. La dure réalité qu'est la prison est difficile à vivre pour certains et ceux-ci n'ont donc pas d'autres choix que de s'évader avec les moyens qu'ils ont. Une fuite psychologique ou encore artificielle permet un certain ajustement et une sorte d'adaptation. Qu'il s'agisse de l'écriture, du sommeil ou encore des pilules, tous ces moyens sont bons pour survivre à la souffrance de l'incarcération et à la proximité des autres.

Une fuite psychologique où les hommes essaient d'échapper à la réalité en se concentrant sur une activité qui occupe leur temps et leur esprit : « *Ma façon de m'en sortir c'est d'écrire, j'écris comme un malade, c'est ma thérapie. Je lis aussi beaucoup. C'est ma façon à moi de passer mon temps ici et d'éviter les problèmes, je lis, j'écris, je m'évade comme ça* » (Luc, 38 ans).

Ou encore une fuite artificielle où les hommes s'évadent de la réalité à l'aide de la drogue ou des pilules. Cette façon de faire permet aux hommes de fuir la dure réalité et aussi d'oublier ceux qui vivent autour d'eux.

*« J'ai commencé à prendre des pilules pour m'aider à m'endormir. Je dormirais tout le temps si je pouvais pour que le temps passe plus vite et je me réveillerais quand tout ça va être fini. Je prends les pilules pour dormir pour que je n'aie pas à vivre toute cette expérience. »* (Gilles, 77 ans)

La drogue est l'une des façons les plus répandues en prison pour fuir la réalité et le temps. Plusieurs hommes rencontrés parlent ouvertement de leur consommation comme moyen de s'évader et éviter de faire face à leur situation : « *En prison, le pot c'est comme de l'auto médication, une évasion cérébrale, c'est plus facile parce que tu t'évades, tu ne vis pas dans la réalité de la prison* » (Sam, 34 ans).

Le cannabis et les pilules prescrites par les médecins de la prison sont les drogues prisées par les détenus parce qu'elles permettent de relaxer, de dormir ou encore de ne pas être conscient de la réalité.

*« J'ai des pilules comme je veux, j'ai des antidépresseurs, j'ai des pilules pour dormir, j'ai des pilules pour mes maux de tête, j'ai les pilules que je veux. Je ne les prends pas toutes, j'en vends beaucoup, parce que tout le monde veut fuir la réalité, tout le monde veut se geler la face pour ne pas avoir à vivre le monde carcéral à jeun. »* (Luc, 38 ans)

### 5.3.3. L'EFFACEMENT

Une autre forme d'exclusion volontaire est l'effacement, c'est-à-dire que les hommes essaient d'échapper à la réalité et à l'influence des autres en passant inaperçus. Pour ce faire, les hommes en font le moins possible, ils passent leur temps dans leur cellule et essaient de ne pas se mêler aux autres.

*« Je ne prends pas de chance, je n'emprunte rien, je n'utilise même pas le frigo ou cas où quelqu'un m'accuserait de le voler. J'essaie de me faire le plus petit et de me tenir le plus tranquille possible. Ça marche, je suis toujours dans ma cellule, personne ne sait que j'existe. » (Luc, 38 ans)*

D'autres tentent de passer inaperçus en étant invisibles. Ainsi, ces hommes n'ont pas à s'adapter à la routine de vie des autres prisonniers, ils ne font que fuir les autres et peuvent donc faire leur petite affaire sans être dérangés.

*« Je me fonde dans les murs comme on dit, les murs sont blancs bien moi je suis blanc, je passe en prison comme si rien n'était. Je fais ma job, je n'écœure pas personne et personne ne m'écœure. » (Martin, 24 ans)*

## 6. CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons décrit l'expérience carcérale telle que rapportée par les hommes que nous avons rencontrés. Il a d'abord été mention des perceptions et sentiments liés à l'incarcération. Les prisonniers souffrent énormément de leur emprisonnement. La perte de leur vie à l'extérieur des murs, la perte de leur liberté les bouleversent profondément. L'isolement et la séparation d'avec leurs proches les affectent aussi durement. En effet, les hommes se sentent seuls et abandonnés lorsqu'ils se retrouvent entre les murs. Les conditions de vie de la prison elle-même ne contribuent pas du tout à améliorer leur sort mais, au contraire, les conditions matérielles et physiques ne font qu'aggraver la douleur vécue par ces hommes.



Les hommes ont ensuite faites mention du temps en prison. Le temps prend une toute autre signification pour les condamnés parce qu'il devient le point central de leur préoccupation. Le temps est mort, le temps est arrêté lorsqu'on est emprisonné. Certains réussissent à mettre leur temps en prison à profit, soit par le travail, soit par la restructuration de leur vie. Cependant, pour d'autres, le temps en prison est perdu à tout jamais, il ne sert à rien, sinon à les empêcher de reprendre leur vie normale. Le temps, cet élément dévastateur en prison est la cause du besoin de survie. Comme les prisonniers l'ont mentionné, l'adaptation en prison prend la forme d'une survie. En effet, les hommes s'adaptent plutôt en essayant de trouver un moyen de survivre au temps, trouver une façon de faire son temps le plus aisément et le plus agréablement possible.

De ce fait, les interviewés ont fait état plusieurs moyens de survie, dont la survie de groupe et la survie par l'exclusion délibérée. Les moyens de survie tels que décrits par les détenus viennent atténuer les souffrances engendrées par la détention, et permettent de mieux vivre son temps à l'intérieur des murs. Par ailleurs, nous devons reconnaître que, bien que tous les hommes s'adaptent en prison, ceux-ci le font à différents degrés et avec différents taux de succès. Pour certains, le niveau d'adaptation qu'ils réussissent à atteindre leur permet de vivre leur incarcération de manière à ce que ce ne soit pas trop personnellement pénible; pour d'autres, au contraire, leur adaptation n'est pas aussi fructueuse, en ce sens qu'ils ne réussissent pas à se bâtir une vie à l'intérieur, mais ils vivent tant bien que mal et toujours dans une souffrance grandissante.

Il est à noter que, outre l'âge des détenus, aucun autre élément, qu'il s'agisse de leur carrière criminelle, leur délit, le statut à l'extérieur ou encore leurs connaissances du milieu carcéral, n'a d'impact sur le type d'adaptation prisé. Notre analyse n'a pas relevé de distinction significative entre les divers éléments distinguant les hommes rencontrés, sauf pour l'âge.

## **CHAPITRE 4 : L'ANALYSE DES DONNÉES**

## **1. INTRODUCTION**

Comment les hommes incarcérés pour la première fois vivent-ils leur incarcération et comment réussissent-ils à survivre à l'intérieur des murs était la question de départ de cette recherche. La revue de littérature nous a permis de statuer que la prison n'est pas qu'une simple institution où les hommes délinquants sont incarcérés. La prison est une organisation en elle-même, un environnement de vie distinct où les condamnés doivent y refaire leur vie pour un temps donné. La prison en tant qu'environnement joue donc un rôle important dans l'expérience carcérale. De plus, quelle signification la prison a-t-elle aux yeux des nouveaux arrivants. Le fait qu'il s'agisse d'un environnement nouveau a-t-il un impact sur le vécu des hommes? La première partie de cette analyse vise donc à répondre à notre premier objectif de recherche qui est de comprendre le vécu des hommes incarcérés pour la première fois. La littérature nous a aussi appris que la façon des hommes s'adaptent à l'environnement prisonnier varie grandement. En fait, nous devons poser la question à savoir qu'elles sont les éléments qui influencent l'adaptation des délinquants, qu'est-ce qui détermine le comportement de ceux-ci? Notre analyse nous a permis de mettre en lumière les facteurs importants dans l'adaptation des hommes en prison et de comprendre le pourquoi de leur comportement. La deuxième partie de l'analyse sera consacrée au processus d'adaptation carcéral.

## **2. LE VÉCU QUOTIDIEN**

*« Prison possess unique and enduring characteristics that impinge upon and shape individual behavior. » (Wright et Goodstein, 1989 : 265)*

Les institutions totales (Goffman, 1968) ou disciplinaires (Foucault, 1975) se définissent comme des dispositifs de pouvoir dans lesquels l'ensemble des interactions sociales sont organisées de façon à amener les individus, par le contrôle, la domination, la dégradation de l'image de soi, à adhérer aux finalités de l'institution

même. Cette perspective domina les recherches et les écrits relatifs à la prison jusque dans les années 1980. Depuis, la prison a changé, elle s'est modernisée, et pour plusieurs elle a évolué. Cette 'amélioration' de la prison donna naissance à la nouvelle perspective carcérale, celle de la détotalisation ou de l'effritement de l'univers total (Jacobs, 1977; Stastny et Tyrnauer, 1982; Seyler, 1985; Lemire 1990).

Le modèle « post-disciplinaire », c'est-à-dire des institutions ouvertes, au niveau du Québec est en place depuis plusieurs années. Les services correctionnels du ministère de la sécurité publique, ses partenaires communautaires, ainsi que tous les membres de la société ont comme objectifs de favoriser la réinsertion sociale des personnes contrevenantes. Dans le respect de leurs droits fondamentaux, ces organismes doivent assurer un contrôle raisonnable, sécuritaire et humain, en reconnaissant la responsabilité et la motivation de ces personnes à suivre les programmes rééducatifs. La prison d'aujourd'hui devrait, en théorie, reconnaître les droits aux détenus, offrir des conditions de détention améliorées, permettre le maintien des liens familiaux, en plus d'offrir un certain niveau de pouvoir à tous les acteurs pénaux. Ainsi, selon plusieurs, nous assistons depuis quelques années à l'éclatement de l'institution coercitive et totale, nous sommes donc en présence d'une prison détotalisée.

Aux yeux de ces transformations et de cette prison détotalisée et ouverte, qu'est ce que la prison d'aujourd'hui pour les hommes incarcérés? Doit-on s'attarder aux dimensions totales de la prison pour comprendre l'environnement dans lequel évoluent ces hommes ou doit-on plutôt se concentrer sur l'impact que cet environnement a sur le vécu de ceux-ci? Notre premier objectif de recherche était de comprendre la perspective émotionnelle des hommes incarcérés pour la première fois sur la vie entre les murs. Cette perspective nous a donc menée à nous questionner sur l'interaction entre l'environnement physique et social des hommes et leurs vécus.

Selon la perspective interactionniste, l'environnement carcéral joue un rôle majeur dans l'expérience carcérale des hommes incarcérés. Il est impossible de dissocier l'acteur de son milieu et dans le cas présent il est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'un environnement nouveau, inconnu et surtout très distinct. L'univers carcéral, produit des interactions entre les détenus et leur milieu, fixe la représentation de la réalité et oriente les perceptions et les comportements des acteurs (Goffman, 1982). L'importance d'analyser l'environnement carcéral selon le point de vue des détenus repose donc sur le fait que ceux-ci vivent leur première expérience dans cet environnement. La prison conditionne donc leur vécu.

### 2.1. UNE PREMIÈRE FOIS

Selon les données que nous avons recueillies, indépendamment de son 'modernisme' ou de ses améliorations matérielles, la prison « moderne » entraîne une souffrance psychologique démesurée et un environnement de vie intolérable. La peur, la colère, l'humiliation, le sentiment de dépossession et la perte de contrôle sont autant d'éléments constitutifs du cadre décrit par les condamnés.

Il est possible de constater que les enjeux soulevés par les détenus sont marqués par le fait qu'ils découvrent un univers nouveau, qu'ils pénètrent un univers qui leur était jusqu'à ce point inconnu. Une première expérience en prison diffère de celle d'un détenu expérimenté. Les données que nous avons soulevées démontrent qu'en effet, l'expérience des hommes incarcérés pour la première fois est marquée par des émotions, des sentiments et des comportements qui sont relatifs à cet environnement nouveau.

La peur qu'engendre l'institution carcérale est terriblement réelle. Tout comme Chauvenet (2006) l'a démontré, nos analyses nous permettent de constater que les images de la prison et des codétenus, imprégnées dans l'esprit des nouveaux détenus et l'imprévisibilité qui règne au sein des établissements de détention actuels suscitent la peur.

La prison telle que conçue aujourd'hui, intimide, effraie, et bouleverse l'équilibre psychologique et émotionnel des condamnés. La peur provoque une instabilité chez les nouveaux détenus, suscitant une souffrance extrême. En effet, la peur de l'inconnu et d'un monde nouveau est marquante chez les hommes incarcérés pour la première fois. Cette peur, accompagnée par une insécurité et imprévisibilité domine l'état mental des hommes rencontrés. Nos analyses permettent de constater que l'expérience d'une première fois entre les murs est souffrante, non seulement du fait qu'il s'agit pour les hommes de rentrer en prison (Gibbs, 1982; Marchetti, 2001; Harvey, 2007), mais aussi du fait qu'il s'agit pour ces hommes d'entrer en prison pour la première fois. En effet, selon la littérature, la peur domine la période initiale de l'incarcération, cependant, dans le cas présent, la peur est exacerbée par le fait que la prison, l'environnement de vie que les hommes pénètrent, leur est complètement inconnu. Les nouveaux incarcérés n'ont aucune maîtrise de leur situation et ainsi, sont dominés par la peur. Ainsi, la prison de par son image, sa conception et de par son imprévisibilité occasionne une souffrance psychologique chez les détenus, particulièrement chez les nouveaux détenus pour qui la prison constitue un univers tout à fait nouveau et effrayant. Nos données révèlent que la peur n'est pas simplement une émotion relative à l'entrée en prison. Pour les hommes incarcérés pour la première fois, la peur reste avec eux suivant l'entrée en prison. En effet, notre analyse démontre que les nouveaux détenus diffèrent des hommes incarcérés à maintes reprises de par le fait qu'ils sont endoloris par la peur tout au long de l'incarcération plutôt que simplement lors de leur entrée. Selon la littérature, l'intensité et la durée de la peur diminuent avec la multiplicité des incarcérations. Ainsi, pour les hommes qui sont en prison pour la première fois, la peur est intense et perdure leur temps d'emprisonnement.

Selon nos données, en raison de son architecture et des conditions de vie qui y sont rattachées, la prison engendre aussi une souffrance matérielle. En effet, l'univers carcéral québécois d'aujourd'hui est caractérisé par des problèmes tangibles de surpopulation. D'une part, la capacité carcérale étant excédée continuellement, les détenus, plus particulièrement les nouveaux détenus, sont appelés à se déplacer 'inutilement' ce qui tend à exacerber les difficultés auxquelles sont confrontés les détenus – instabilité permanente à l'intérieur des murs, liens avec l'extérieur impossibles à instaurer, inaccessibilité aux différentes activités, effets personnels égarés, installations sanitaires délabrées, etc. Transférés de prison en prison, les nouveaux détenus subissent infailliblement davantage des fouilles et des contrôles physiques. D'autre part, la surpopulation contribue à détériorer les conditions matérielles de vie des détenus nouvellement incarcérés: partage de cellule ou installation dans des salles communes, lits constitués de simples matelas posés à terre, voire restrictions dans la quantité de nourriture à laquelle ils ont droit. Le trop grand nombre de condamnés incarcérés engendre une proximité douloureuse et des conditions de vie inattendues pour les hommes incarcérés pour la première fois.

Les prisons d'aujourd'hui telles que relevées dans cette étude, sont aussi marquées par les privations notables qu'elles génèrent. En effet, malgré l'évolution des centres de détentions, l'objectif premier de la prison reste d'incarcérer les déviants. Rostaing (2005) l'a constaté dans les établissements de détention pour femmes en France : *«On ne peut que constater que la majorité des personnes détenues, les femmes comme les hommes, perdent à être enfermées. (...)Elles sont moins bien traitées qu'à l'extérieur : elles y perdent en niveau de vie, leur santé (physique et mentale) se dégrade, leur réseau de relations sociales et familiales diminue leur chance de trouver du travail à la sortie s'amenuise.»* p.60. Les murs, les barbelés, les verrous, les barreaux, les chaînes et maintenant les caméras dominent toujours l'architecture prisonnière rappelant constamment aux hommes qu'ils sont physiquement retirés du monde extérieur et circonscrits au monde souffrant de la prison. La perte de liberté est encore et pour toujours une des conséquences les plus douloureuses de la prison. Il demeure que cette perte est encore plus frappante et

bouleversante pour les nouveaux arrivants, ceux-ci n'ayant jamais auparavant expérimenté une perte aussi importante. En effet, nos analyses démontrent que la perte de liberté est un élément marquant d'une première incarcération. Les nouveaux détenus diffèrent des détenus plus expérimentés du fait qu'ils n'ont jamais vécus la perte de leur liberté, qu'ils n'ont jamais été contraints au pourvoir et au contrôle des autres autant qu'ils le sont en prison. La perte de liberté est donc significative particulièrement pour les hommes incarcérés pour la première fois.

### 2.1.1. CONCLUSION

Nos analyses permettent donc de croire que l'expérience d'une première fois est extrêmement douloureuse malgré les avancées soulevées par la littérature. En effet, de multiples auteurs parlent de transformation des prisons, de l'ouverture de celle-ci et des droits octroyés aux détenus. Or, notre analyse révèle que malgré l'ouverture de la prison dite 'moderne' sur la société, l'image de celle-ci n'en n'est pas plus effrayante. Si la prison était vraiment ouverte et que la société avait pénétré les murs de l'institution carcérale alors l'image de la prison et l'incarcération elle-même serait moins terrifiante. Par contre, nos données relèvent clairement que la peur est un sentiment profond qui affecte les hommes incarcérés pour la première fois du début de leur incarcération jusqu'à la fin. Les hommes qui entrent en prison pour la première fois sont toujours terrorisés par le monde inconnu qu'ils pénètrent. De plus, la littérature fait état de l'amélioration des conditions matérielles, physiques et psychologiques en prison. Or dans les faits que nous avons relevés, la prison est toujours empreinte de privations et de souffrance. S'il est vrai que les conditions à l'intérieur des murs se sont améliorées alors, il en n'est pas vu ainsi par les hommes qui sont incarcérés pour la première fois. Ceux-ci semblent encore souffrir durement des privations et des conditions matérielles plus ou moins satisfaisantes.



## 2.2. LA SURVIE PSYCHOLOGIQUE

Le choc carcéral, notion qui surgit comme élément clé de l'entrée en prison occasionne une souffrance intense chez les hommes incarcérés pour la première fois. Cependant cette période de choc ne s'éternise pas. En fait la période de choc est suivie d'un processus d'adaptation chez les détenus. Cette adaptation telle que définie dans la littérature, est un phénomène par lequel l'individu essaie d'améliorer ses conditions de vie selon l'environnement dans lequel il se trouve (Zamble et Porporino, 1988; Harvey, 2007). L'adaptation suppose une modification délibérée de l'état cognitif et émotionnel d'une personne pour se mettre en accord et s'ajuster à une situation nouvelle. Selon l'interactionnisme symbolique, les acteurs fixent les représentations de la réalité selon l'interaction qu'ils entretiennent avec leur milieu. Nos analyses révèlent tout comme Harvey (2007) l'a fait dans sa recherche auprès des jeunes nouvellement incarcérés, que l'adaptation passe par la maîtrise des émotions et par la gestion efficace des situations stressantes. En effet, il est possible de constater que l'adaptation des hommes incarcérés pour la première fois dans les prisons québécoises d'aujourd'hui se traduit par un processus où l'individu tente d'atteindre un équilibre émotionnel et cognitif qui lui permettra de reprendre le contrôle sur son état psychologique et émotionnel et de contrôler son comportement afin de mieux gérer leur angoisse. Harvey (2007) constate aussi que les jeunes qui réussissent à maîtriser leur situation s'adaptent positivement à la prison et vivent moins d'angoisse.

Nos analyses dévoilent que la prison joue pour beaucoup dans l'appréhension psychologique et physique des hommes nouvellement incarcérés. L'adaptation serait, en fait, un processus de survie, les hommes nouvellement incarcérés essaient par tous les moyens possibles de survivre à la prison, d'atténuer leur douleur et leur souffrance. Selon le dictionnaire Larousse, la survie se définit comme : « *le fait de survivre, de réchapper, résister ou subsister à un évènement, à une catastrophe ou à un choc émotif* ». La survie signifie aussi affronter de façon optimiste et calme une situation inattendue et développer une ténacité face aux affronts personnels. Survivre

en prison signifie faire son temps de manière à diminuer les effets négatifs que l'emprisonnement engendre, c'est-à-dire, diminuer les sentiments de peur, d'angoisse, de stress, d'isolement et d'humiliation. Notre analyse porte à croire que l'adaptation carcérale est un processus psychologique et cognitif délibéré. Les nouveaux détenus veulent survivre à l'enfermement, ils refusent de rester sous le choc et de souffrir pour leur temps de sentence. Les prisonniers nouvellement incarcérés font le choix d'améliorer leurs conditions émotionnelles selon les divers moyens qu'ils ont, ils décident de survivre à l'environnement carcéral.

Il va sans dire que comme l'environnement social des détenus est déterminant dans leurs émotions et leur vécu, l'environnement carcéral influence aussi leur adaptation. Nos analyses portent à croire que l'adaptation est un phénomène psychologique, or il serait faux de conclure que les modèles d'adaptation contrainte (mortification de Goffman, 1968; prisonnérification de Clemmer, 1961) ou d'adaptation sociale (sous-culture de Sykes, 1958; rapport à la prison de Chantraine, 2004) ne jouent pas un rôle dans l'adaptation des détenus. Comme le stipule la perspective interactionniste, la corrélation entre les acteurs sociaux et leur milieu est irrévocable. Il s'agit donc de dire que l'environnement social (la prison) et les acteurs sociaux (les codétenus) ont un impact sur l'adaptation des détenus. Par exemple, la dépersonnalisation et l'impuissance vécues par les hommes sont des effets de l'adaptation contrainte soulevés dans les modèles de Goffman (1968) et de Clemmer (1961). Notre étude a clairement mise en évidence que les hommes ressentent les effets de la prison et qu'ils doivent en effet « vivre avec ». De plus, il semble que le contexte social, soit les codétenus, a un impact sur le comportement des hommes incarcérés pour la première fois. Le groupe de codétenu exerce une certaine pression sur les nouveaux arrivants et ceux-ci y répondent de façon distinctive. En effet, notre analyse ne va pas à l'encontre des modèles contraints ou sociaux. Plutôt, nos analyses démontrent que les dimensions environnementales et sociales seules n'expliquent pas pourquoi les hommes incarcérés pour la première fois diffèrent dans leur processus d'adaptation, pourquoi certains ont un rapport au temps positif tandis que d'autres ont un rapport au temps négatif.

Nos analyses dénotent plutôt l'importance des facteurs psychologiques sur les processus d'adaptation (paradigme stress-coping de Toch, 1982; perspective du locus de contrôle de Goodstein et al, 1984). En d'autres mots, l'environnement prisonnier, qu'il s'agisse des conditions physiques ou encore des conditions sociales, a un impact indéniable sur le vécu des détenus. Or, il semble que l'adaptation de ceux-ci est basée sur leur état mental plutôt que leur condition environnementale. L'adaptation se passe dans la tête des détenus, ils ressentent les effets négatifs de l'incarcération et réagissent d'abord psychologiquement à ces effets.

### 2.2.1. CONCLUSION

Le vécu quotidien des hommes incarcérés pour la première fois est caractérisé par la peur et la souffrance. Nul ne veut vivre dans la peur et la souffrance constamment et donc les hommes incarcérés pour la première fois doivent trouver une façon d'alléger la douleur et peut-être, être en mesure de passer à travers leur incarcération plus facilement, plus agréablement. Nos analyses révèlent que l'environnement physique et social de la prison joue un rôle important dans la conception psychologique que les hommes se font de leur environnement. Les contraintes de la prison et l'impact du monde social de la prison sont considérés comme éléments significatifs dans l'expérience carcérale. Néanmoins, il ressort de notre étude que l'état cognitif des détenus est l'élément central de l'adaptation de ceux-ci. L'adaptation carcérale se passe dans les têtes des hommes incarcérés pour la première fois. S'ils arrivent à regagner une certaine sérénité mentale ou s'ils arrivent à diminuer la souffrance qui les tourmente alors ils arriveront à s'adapter positivement à la prison, à vivre leur quotidien sans trop souffrir.

Nous verrons dans l'analyse qui suit que le processus d'adaptation des détenus est cognitif, le but étant d'atteindre un équilibre psychologique et émotionnel favorable. L'adaptation des nouveaux prisonniers semble se baser sur les notions de stress, de contrôle et de valorisation.

### **3. L'ADAPTATION : L'ATTEINTE D'UN ÉQUILIBRE COGNITIF**

#### **3.1. GESTION DU STRESS**

Le paradigme 'stress-coping' explique que le processus d'adaptation permet de réduire les effets négatifs du stress (Lazarus, 1966). Tout comme Toch (1982) décrivait l'environnement carcéral, les prisons québécoises modernes sont caractérisées par des forces stressantes. En effet, notre analyse des environnements prisonniers québécois actuels démontre que les détenus sont toujours aux prises avec des situations problématiques sous-stimulantes. La sous-stimulation ou la 'sous-charge' de stimuli vient par exemple du manque d'activités disponibles au sein des prisons et des privations que celle-ci engendre.

Notre analyse démontre aussi que les détenus font face à multiples situations problématiques sur-stimulantes. En effet, il est souvent question de stress occasionné par le manque de sécurité et par la proximité entre les détenus. Ainsi, les prisons modernes restent encore aujourd'hui un environnement extrêmement stressant, spécialement pour les nouveaux détenus, qui demandent un processus d'adaptation pour tous les individus.

Toch (1982) identifia quatre phases au processus de stress-coping. Il doit d'abord avoir la présence d'une situation stressante, une sous-charge ou une surcharge de stimuli. L'individu perçoit et évalue la gravité ou l'intensité du stress et réagit ensuite à ce stress selon son évaluation en usant de stratégies actives (résolution de problème) ou de stratégies passives (détresse émotionnelle). Enfin, l'individu réévalue ses stratégies en fonction des rétroactions.

Les données relevées dans cette recherche permettent de croire qu'il existe, en effet, une étape de perception et d'évaluation suivie par l'étape de décision ou les prisonniers ont recours à l'une ou l'autre des stratégies dépendamment de leur

évaluation cognitive basée sur des facteurs personnels, physiologiques, psychologiques ou sociaux. Ceci dit, tous les détenus ne sont pas affectés pareillement par la prison. Bonta et Gendreau (1990) ont noté que la prison n'affecte pas tous les détenus négativement. Au contraire, pour certains, la prison a comme effet de réduire leur stress de par le fait qu'ils n'ont pas à prendre de décision quant à leur quotidien et qu'ils n'ont pas à exercer de contrôle sur leur environnement. Nos données ne font pas état de telles expériences, peut-être parce qu'il s'agit d'une première incarcération, tous les hommes rencontrés semblent stressés par l'emprisonnement et essaient de s'adapter de façon à diminuer les effets néfastes de ce stress. Tout comme la recherche de Zamble et Porporino (1988), notre recherche recense plusieurs stratégies d'adaptation de type passives et de type actives.

### 3.1.1. GESTION PASSIVE DU STRESS

Notre analyse permet d'identifier plusieurs stratégies passives d'adaptation utilisées par les hommes incarcérés pour la première fois. Lorsqu'il est question d'isolement délibéré sous forme de fuite ou d'effacement, il s'agit en fait de stratégie passive. Les hommes choisissent d'échapper aux situations stressantes et aux effets émotionnels négatifs de ces situations plutôt que de les affronter, de les surmonter ou encore de réduire leurs impacts néfastes. Les données démontrent en effet, que les hommes qui s'adaptent par la fuite ou l'évitement échappent à la réalité stressante de la prison. Ces types d'adaptation permettent aux hommes d'éviter la surcharge de stimuli présente en prison. L'adaptation passive permettrait aux hommes d'éviter le trop grand nombre de stressseurs par la fuite et par l'effacement.

### 3.1.2. GESTION ACTIVE DU STRESS

L'isolement proactif et l'intégration au groupe (à tous les niveaux) sont deux stratégies actives de gestion du stress. En effet, par l'isolement proactif, les hommes

choisissent d'affronter la douleur, la souffrance et l'angoisse associées à l'incarcération, seuls. Ils font le choix de s'isoler du reste du monde ainsi évitant d'accroître le niveau de stress, afin de parvenir à gérer leur situation environnementale et psychologique le mieux possible. Ces hommes aiment la tranquillité et la solitude et donc s'arrangent pour que leur environnement social leur procure leur 'niche' de tranquillité afin de diminuer le stress. Nos analyses permettent de croire que ces détenus s'excluent délibérément afin de retrouver une certaine maîtrise sur leur situation et ainsi, affronter le stress. Le fait d'être seul, tranquille et de ne pas avoir à gérer les autres, permet à ces prisonniers de concentrer leurs efforts sur leur situation personnelle, sur leurs propres émotions. L'exclusion délibérée permet aux condamnés de prendre le temps de se ressaisir et de reprendre le dessus des émotions négatives qui les affectent.

L'intégration au groupe est aussi une stratégie active de gestion du stress du fait que les hommes essaient d'atteindre un certain équilibre cognitif à l'aide du groupe de codétenu. En s'intégrant au groupe, les hommes nouvellement incarcérés diminuent leur niveau de stress en suivant la vague, partageant leur quotidien avec les autres, en se garantissant une certaine sécurité, ou encore en se faisant des amis avec qui partager la douleur.

### 3.1.3. RÉSULTATS

Le type d'adaptation choisie n'influence pas nécessairement le résultat de l'adaptation, c'est-à-dire la qualité ou le succès de l'adaptation. En effet, comme nous le constaterons un peu plus bas, les détenus font un choix quant aux stratégies d'adaptation mais ces choix ne signifient pas que leur adaptation sera positive. Certains réussiront à s'adapter de façon favorable, ils développeront un rapport positif au temps où encore réussiront à passer à travers leur incarcération sans trop souffrir. Pour d'autres, malgré leur stratégie d'adaptation, la prison restera une perte de temps ou un environnement où il est extrêmement pénible de vivre. Il est reconnu dans la

littérature qu'une stratégie passive de gestion est généralement moins efficace mais dans un environnement comme la prison, celle-ci peut répondre favorablement aux exigences cognitives des détenus. En effet, les données démontrent que certains détenus qui optent pour une stratégie passive d'adaptation telle la fuite ou l'effacement réussissent quand même à passer du bon temps en prison. Sans dire qu'ils usent de leur temps constructivement, ils avouent avoir un rapport positif avec leur temps d'emprisonnement.

D'autres encore, peu importe s'ils choisissent une stratégie passive ou active, n'arrivent jamais à réussir leur adaptation. Nos données ont relevés que les détenus sont fermement encouragés à cacher ces émotions négatives en prison, ils sont fortement incités à garder un certain contrôle sur leur détresse et souffrance. Les individus qui laissent paraître leur peur, leur angoisse, leur solitude, leur difficulté à vivre leur incarcération sont, la majorité du temps, mis à l'écart. La mauvaise gestion du stress en prison prend une signification bien grande. Notre recherche a en effet démontré que les hommes qui n'arrivent pas à garder le contrôle de leurs émotions sont souvent relégués au rang de victimes et tombent souvent dans un désespoir encore plus profond détériorant leur possibilité d'adaptation. Ceux-ci font face à encore plus de stress, subissent une grande pression, souvent négative, de la part des autres détenus et donc ont beaucoup de difficulté à s'adapter positivement ou à avoir un rapport positif au temps.

#### 3.1.4. CONCLUSION

Wright (1991) relate que les détenus nouvellement incarcérés ont beaucoup plus de difficultés à s'adapter comparativement aux détenus qui sont incarcérés depuis longtemps parce que ceux-ci sont beaucoup plus surveillés que les autres et subissent beaucoup plus de pression. Ils sont plus stressés et donc s'adaptent mal. En effet, le fait qu'il s'agisse pour les hommes d'une première incarcération semble accentuer le stress des hommes. En effet, l'intensité du stress ou de la souffrance est

accrue du fait qu'il s'agisse d'une première fois. Du coup, il semble que l'adaptation des nouveaux détenus soit plus ardue vu la nouveauté. Nos données démontrent en effet, qu'il est difficile pour les hommes incarcérés pour la première fois de s'exclure sans problèmes ou encore d'intégrer le groupe sans difficulté. Le fait qu'il s'agisse d'une première rend les stratégies d'adaptation ou les stratégies de gestion de stress encore plus difficile. Cette difficulté explique le fait que beaucoup des hommes rencontrés avouent ne pas être en mesure de s'adapter en prison. De leur propre aveu, il s'agit d'une survie plutôt que d'une adaptation. Néanmoins, l'analyse démontre que certains réussissent, de par leur bonne gestion de stress, de par leurs stratégies d'adaptation, à avoir un rapport positif au temps d'emprisonnement. Ils perçoivent leur passage en prison comme une opportunité de grandir, une opportunité de s'améliorer. Ainsi, il serait faux de dire que les hommes incarcérés pour la première fois n'arrivent pas à s'adapter à la prison. Certes, ils sont confrontés à plusieurs obstacles et doivent travailler fort pour bien gérer la surcharge ou sous-charge de stimuli, mais ils arrivent quand même à s'adapter positivement.

### 3.2. REPRISE DE CONTRÔLE

L'analyse des données nous permet de constater qu'en plus de reposer sur la gestion du stress, la gestion du contrôle est en grande partie responsable de l'adaptation. En effet, nos données mettent en évidence l'importance du contrôle personnel pour les individus incarcérés. Qu'il en soit mention directement ou indirectement, la reprise de contrôle sur sa vie est un élément central dans le vécu des hommes incarcérés pour la première fois. Comme nous l'avons relaté plus haut, une première incarcération entraîne un stress incroyable et une angoisse face au monde inconnu de la prison. Face un à monde inconnu et incertain, les hommes doivent surmonter leur peur, doivent gérer leur stress et enfin doivent trouver le moyen de s'adapter à la prison. À la lumière des données recueillies, nous constatons qu'il semble exister deux formes distinctes d'adaptation en relation avec le contrôle. Le deuxième objectif de la recherche était de comprendre le processus d'adaptation des



hommes incarcérés pour la première fois et à la lumière des résultats, nous sommes en mesure de conclure que la perception de contrôle des hommes a une grande influence sur la façon dont ceux-ci vont réagir et se comporter durant l’incarcération. En effet, les résultats reflètent deux attitudes distinctes chez les hommes. Certains adoptent une attitude proactive face à leur situation, tandis que d’autres adoptent une attitude plus passive. Notre analyse révèle que ces attitudes proviennent des différentes perceptions qu’ont les hommes face à leur possibilité de contrôle.

Psychologiquement, la recherche de contrôle vise à réduire l’incertitude face à un environnement. L’incertitude ou l’impuissance sont fortement perturbantes, l’incapacité d’influencer les éléments de sa vie personnelle peut conduire à la peur, à l’apathie et au désespoir. La tentative de reprise de contrôle est donc une façon pour les prisonniers d’échapper à l’affliction. Les efforts visant à contrôler les circonstances de la vie sont constants parce qu’ils procurent de nombreux bénéfices personnels et sociaux. Le psychologue canadien Albert Bandura (1997) soutient que le niveau de motivation des individus, leur état émotionnel et leur comportement sont davantage influencés par les croyances des individus que par la vérité objective. Bandura (1997) relate que les croyances ou les perceptions d’un individu à l’égard de ses capacités d’exercer un pouvoir sur sa vie (locus de contrôle), constituent l’influence ayant le plus grand impact sur leurs comportements. L’auto-efficacité ou le sentiment de contrôle perçu par les individus influencent leur motivation, leurs choix, leur niveau de stress, leur ténacité et persévérance face aux obstacles, leur résilience devant l’adversité, etc.

### 3.2.1. LA PERCEPTION DE CONTRÔLE

La prison présente un curieux mélange d’extrême prévisibilité et d’incertitude affolante ou les détenus ont l’impression de n’avoir aucun contrôle sur les situations ou événements importants (Suedfeld, 1979). Or, Il a été démontré que l’augmentation des opportunités de contrôle personnel, même dans un environnement

extrêmement limitant, peut entraîner une meilleure performance au niveau de la résolution de problèmes, accroît la motivation et diminue le stress et l'anxiété.

Notre analyse nous permet en effet de constater que certains hommes mettent à profit toutes les opportunités de contrôle et ainsi, trouvent une façon de réduire leur souffrance et de s'adapter positivement à la prison. Les hommes qui perçoivent une possibilité de contrôle sont en mesure de manipuler leur situation afin de retrouver un certain niveau de contrôle ou de pouvoir. Selon le modèle de l'auto-efficacité de Bandura (1977), les individus qui croient pouvoir exercer du contrôle sur une situation donnée, vont trouver le moyen, même dans un environnement limitant comme la prison, d'exercer ce contrôle. Ces personnes s'adaptent mieux à la prison parce qu'elles sont capables de manipuler la situation pour atteindre leur but. Reprendre le contrôle signifie pour les hommes emprisonnés mettre toutes les chances de leur côté pour réussir à réduire l'incertitude et retrouver un certain niveau d'autonomie et de « liberté ».

Certains détenus essaient, en effet, de s'adapter à la prison en mettant toutes les chances de leur côté, c'est-à-dire qu'ils vont s'allier au groupe de détenus tout en s'impliquant dans le système carcéral pour en tirer profit. Nos analyses permettent de constater que certains hommes s'allient au groupe afin de retrouver un niveau d'autonomie, tout en respectant les lois carcérales. Le fait de respecter les lois carcérales et de garder une relation positive avec l'institution permet aux hommes de tirer profit des deux parties. Ils s'allient au groupe pour le pouvoir que celui-ci procure mais respectent l'institution afin de reprendre le contrôle sur son temps d'incarcération. Chantraine (2004) décrit ce comportement comme une attitude de participation où les détenus adhèrent aux programmes institutionnels et coopèrent avec les membres du personnel. Selon Chantraine (2004), les détenus adoptent l'attitude de participation pour passer le temps et rendre ce temps le plus agréable possible. Ces détenus ne se s'opposent pas au groupe de détenus mais choisissent de tirer profit de l'institution. Ils tentent de reprendre le contrôle de leur situation en maximisant les choix qui leur sont disponibles.

Ainsi, en se basant sur le paradigme du locus de contrôle, nous sommes en mesure de comprendre que malgré le fait que la prison a comme effet de dépersonnaliser les prisonniers en les dépouillant de leur autonomie, contrôle, identité individuelle et statut social, les détenus qui perçoivent une possibilité de contrôle vont tout mettre en œuvre pour exercer ce contrôle et retrouver un certain niveau d'autonomie et de contrôle qui les rend plus aptes à affronter l'univers carcéral.

### 3.2.2. L'IMPUISSANCE

L'analyse des données permet aussi de constater qu'il existe un deuxième type d'attitude face à l'incarcération. En effet, contrairement aux nouveaux détenus qui perçoivent certaines opportunités de contrôle à l'intérieur même de la prison, d'autres prisonniers adoptent une attitude d'institutionnalisation. Ceux-ci n'ont pas l'impression de pouvoir exercer de contrôle sur leur situation et donc se sentent à la merci de leur environnement. Il semble que certains des prisonniers nouvellement incarcérés ne croient pas pouvoir changer leur état alors se résignent à l'idée de ne pas avoir de contrôle sur leur situation. Ne percevant pas les opportunités d'exercer du contrôle, ceux-ci ne s'efforcent pas à trouver une façon de reprendre le pouvoir mais plutôt adoptent les contraintes de la prison. Dans un environnement limitant comme la prison, où l'autonomie, la liberté et le contrôle sont concis, ces hommes vont s'adapter négativement, c'est-à-dire qu'ils vont continuellement subir les effets du stress et de l'angoisse. Bandura (1997) soutient que la perception de contrôle et d'autonomie est essentielle à l'adaptation positive. Il soutient que les hommes qui sont incapables de percevoir les opportunités d'exercer du contrôle sur leur propre situation vont focaliser sur la privation d'opportunités, abandonner leur tentative de reprise de contrôle et développer un sentiment de résignation, d'abandon (Goodstein et al, 1984); Bandura, 1997). Les détenus qui se résignent à être contrôlés par leur environnement s'adaptent donc négativement à la prison, celle-ci accentuant leur niveau réduit d'autonomie, leur impuissance et leur impossibilité de changer de situation. Nos données révèlent que les hommes qui adoptent une attitude de

résignation développent un rapport négatif avec la prison. Ils ont l'impression de vivre dans un monde où il est possible de passer du bon temps, où il est impossible d'améliorer sa situation et où il est impossible de survivre. Ces hommes, pour la plupart, vivent leur incarcération difficilement, étant continuellement stressés et angoissés par leur impuissance.

### 3.2.3. CONCLUSION

Notre étude n'avait pas comme objectif d'étudier le locus de contrôle des hommes nouvellement incarcérés mais a mis en évidence l'importance de la perception de contrôle. Selon la perception d'opportunités de contrôle, les nouveaux détenus vont s'adapter distinctivement. Les détenus qui perçoivent les opportunités de contrôle vont prendre leur situation en main pour améliorer leur sort. Ils développeront ainsi, un sentiment positif d'autonomie et de pouvoir sur leur situation négative. Les détenus qui au contraire, perçoivent la prison comme un environnement qui les réduisent à l'impuissance vont abandonner toute tentative d'améliorer leur situation et vont s'en remettre aux contraintes carcérales. Ceux-ci sont affligés par le stress et l'angoisse et développent un sentiment d'impuissance encore plus profond qui mène souvent au désespoir. Il s'agit donc de dire que la perception de contrôle dont parle Goodstein et al (1984), est d'importance majeure dans la compréhension de l'adaptation des prisonniers. La perception de contrôle semble déterminée le processus d'adaptation des hommes nouvellement incarcérés.

## **4. QU'EN EST-IL?**

Les prisons québécoises ne sont pas celles d'il y a trente ans. Nul ne peut nier que l'univers carcéral a subi plusieurs changements significatifs autant au niveau administratif qu'au niveau de la vie quotidienne derrière les murs. Aujourd'hui, la clôture de la prison est plus perméable qu'auparavant. Les détenus ne portent plus

d'uniformes, ils conservent leurs droits en tant que citoyens. Les visites et coups de téléphones sont plus nombreux et moins réglementés. Enfin, les rapports de pouvoir qui constituaient un élément majeur des institutions d'autrefois semblent avoir disparu ou du moins, ont une moins grande importance. À ce sujet, il est remarquable de constater que les relations entre les détenus et les gardiens sont maintenant qualifiées de respectueuses, voire même positives. Le pouvoir des gardiens n'est plus aussi absolu qu'il l'était (Vacheret, 2002). L'apparition des professionnels au sein des prisons a fait en sorte que le pouvoir absolu et à sens unique des gardiens est beaucoup plus diffus. Vacheret et Lemire (1998) révèlent que la rupture entre les détenus et les agents correctionnels s'est beaucoup rétrécie au fil des années. Les gardiens ne sont plus à craindre; au contraire, il semble exister une certaine collaboration respectueuse entre les deux parties. Ainsi, l'évolution de la prison existe. La mort sociale des détenus est par conséquent atténuée.

Néanmoins, peut-on vraiment affirmer que la prison d'aujourd'hui est détotalisée? Contrairement aux arguments de Stastny et Tyrnauer (1982), plusieurs éléments soulevés dans cette recherche démontrent la résilience du caractère total et disciplinaire des prisons. La mission de la prison est toujours la même et elle sert toujours à la société (protection) plutôt qu'aux détenus eux-mêmes. En effet, malgré un vœu de renouveau, d'amélioration et de modernisation, la prison est toujours caractérisée par des facteurs englobants, coercitifs, disciplinaires et contrôlants au détriment des hommes qui y sont incarcérés.

Nous avons démontré que la prison est encore la source ou la cause d'une souffrance implacable qui accable les prisonniers tout au long de leur temps de sentence. La prison actuelle semble encore avoir des difficultés à respecter des droits humains; les détenus ont droit d'être logés, nourris et vivre dans des conditions décentes. La prison est encore aux prises avec une atmosphère isolante, dépersonnalisante, menaçante, instable, imprévisible et affolante et ce, peu important les conditions matérielles « améliorées ». Ainsi, est-ce que l'expérience carcérale moderne est si différente de la prison d'il y a trente ans? Notre analyse met de

l'avant un certain effritement du caractère total de l'institution, de par l'effondrement de la rupture entre gardiens et détenus et de l'intrusion de la société à l'intérieur des murs. Il reste que le temps en prison est pénible et que l'institution en elle-même demeure, jusqu'à un certain point, un univers total et un établissement de redressement.

En plus de constater que la prison ne semble guère être la prison moderne telle que décrite dans la littérature, notre analyse rend compte du fait que les détenus doivent traverser un processus d'adaptation complexe et ardu. En effet, les hommes incarcérés pour la première fois doivent encore aujourd'hui faire face à des conditions de détention qui entraînent la souffrance. Ceux-ci doivent procéder à un ajustement cognitif afin de ne pas tomber dans un terrible désespoir. L'adaptation positive à la prison est possible mais demande aux détenus un travail de gestion et de contrôle constant. Il est possible de conclure qu'il existe en fait, deux types d'adaptation à la prison, soit l'adaptation proactive et l'adaptation passive. En effet, en tenant compte des processus psychologiques des détenus nouvellement incarcérés selon le point de vue de la gestion du stress et du paradigme du locus de contrôle, il est possible de constater qu'il existe deux voies. La première s'agit d'un processus d'adaptation proactif, où les prisonniers incarcérés pour la première fois adoptent une attitude positive et des comportements proactifs à leur bien-être. Ces détenus se prennent en main et vont de l'avant pour améliorer leur situation personnelle. Ils gèrent leur stress et angoisse de façon active, c'est-à-dire qu'ils essaient de résoudre les problèmes auxquels ils font face. De plus, ces hommes sont proactifs dans leur tentative de reprise de contrôle. Ils sont en mesure de percevoir les opportunités de contrôle et de profiter de ces opportunités pour reprendre le dessus de leur situation. Ainsi, certains nouveaux prisonniers ne se laissent pas abattre par leur incarcération, ils ne tombent pas dans le désespoir, au contraire, ils travaillent continuellement à réduire le stress, à retrouver leur autonomie et ainsi s'adapter positivement à la prison. Le deuxième processus que l'analyse révèle est la voie passive d'adaptation. Contrairement aux détenus proactifs, les détenus passifs sont submergés par le stress, par l'angoisse et par l'impuissance qu'engendre la prison. Ceux-ci adoptent une

attitude passive et abandonnent tout essai d'améliorer leur sort. Ces prisonniers semblent abattus par les effets néfastes de la prison et ne semblent pas être en mesure de voir les possibilités de reprise en main. Les hommes incarcérés pour la première fois qui adoptent une attitude passive ne gèrent pas le stress de façon efficace et abandonnent toute tentative de reprise de contrôle. Ceux-ci sont passifs face à leur situation et souvent tombent dans le désespoir. Ainsi l'adaptation en prison serait basée sur l'attitude générale des hommes incarcérés pour la première fois. Cette attitude déterminerait leur gestion de stress et leur perception d'opportunité de contrôle qui déterminerait à leur tour le résultat final soit la réussite ou l'échec d'une adaptation positive.

## **CONCLUSION**



*«Nul de nous n'est sûr d'échapper à la prison. Aujourd'hui moins que jamais [...]. Peu d'informations se publient sur les prisons ; c'est une des régions cachées de notre système social, une des cases noires de notre vie. Nous avons le droit de savoir. Nous voulons savoir. » (Foucault lors d'une conférence de presse à la chapelle Saint-Bernard le 8 février 1971)*

Coupables ou jugés comme tels, les condamnés ont une dette à payer envers la société. Cette dette, qu'ils payent plus souvent qu'autrement par la privation de leur liberté, provoque une rupture radicale dans leur vie. La logique carcérale est double : d'un côté, il faut d'abord et avant tout mettre l'individu hors d'état de nuire, pour la sécurité de la société; de l'autre, il faut mettre à profit le temps d'emprisonnement à des fins de réinsertion sociale. Comment s'y prendre alors ?

L'étude que nous avons menée porte sur l'institution carcérale actuelle et sur le vécu des hommes incarcérés pour la première fois dans celle-ci. Nos objectifs étaient de mieux comprendre, à partir de l'expérience des détenus, l'univers carcéral et comment ceux-ci réussissent à s'y adapter.

Les connaissances actuelles du monde carcéral font état d'une prison en changement. Avant les années soixante-dix, la notion d'institution totale au terme de Goffman (1968) et disciplinaire au terme de Foucault (1975) était quasi irréfutable. Or, les années ont passé, les lois ont changé, les missions ont évolué et la prison s'est donc transformée. Depuis, la littérature fait état d'une prison « moderne » dans laquelle la société a pénétré les murs, et où les pouvoirs, autrefois réservés au directeur et aux gardiens, sont décentralisés; de plus, le personnel carcéral s'est diversifié et les détenus ont des droits. Les auteurs font donc référence à une prison 'détotalisée' ou 'post-disciplinaire' (Jacobs, 1977; Stastny et Tyrnauer, 1982; Seyler, 1985; Lemire, 1990).

Notre étude nous permet d'avancer qu'il existe certaines nuances entre les notions de prison 'moderne' et de prison 'détotalisée'. Il est possible de constater qu'il y a eu au fil des ans un effritement du caractère total de l'institution. Les détenus ont, en effet, acquis certains droits; l'entrée de la société est, en effet notable à travers l'arrivée des professionnels en milieu carcéral, et l'accessibilité aux visites familiales. La rupture entre les détenus et les gardiens s'est également atténuée. Or, fondée sur une perspective interactionniste, notre recherche nous a transportée dans un monde singulier où la souffrance matérielle et psychologique est irréfutable. La prison d'aujourd'hui est caractérisée par des conditions physiques et matérielles douteuses, par un isolement marquant et une solitude déchirante. La peur et la méfiance qui règnent entre les murs sont constantes et l'humiliation, l'impuissance et la dépersonnalisation qu'elle engendre atterrent les détenus. La réalité de l'institution carcérale est toute autre que celle des années passées mais il n'en reste pas moins que celle-ci semble toujours être coercitive, contrôlante et continue à exiger subordination et obéissance de la part des prisonniers. Nos analyses mettent donc de l'avant le fait que la définition de la prison d'aujourd'hui est nuancée : d'un côté, les transformations qui ont eu lieu au cours des années passées et la Loi sur les services correctionnels qui les a officialisées ont amélioré les conditions de détention. De l'autre côté, de par ce qu'elle est, la prison demeure la source de multiples pertes et supplices. Il nous semble donc que la prison d'aujourd'hui n'est ni «totale» au sens de Goffman (1968), ni «détotalisée» au sens de Stastny et Tyrnauer (1982).

Notre deuxième objectif était de comprendre l'adaptation des détenus au monde carcéral. L'analyse des données révèle que l'adaptation carcérale est une façon pour les condamnés de survivre aux effets néfastes de l'incarcération. L'adaptation carcérale est un processus cognitif où les détenus essaient par la gestion efficace du stress et par la reprise de contrôle, de vivre positivement entre les murs. Notre analyse a permis de déceler deux types d'adaptation soit une adaptation dite passive où les hommes n'essaient pas d'améliorer leur sort mais plutôt font avec leur situation telle qu'elle est et une adaptation active où les hommes travaillent éperdument à améliorer leur situation et leur état mental. Qu'ils le fassent en s'excluant

délibérément ou en intégrant le groupe, les hommes qui réussissent à s'adapter positivement semblent, pour la plupart, entretenir une relation avec le temps plus positive et semblent vivre plus facilement entre les murs. Les hommes incarcérés pour la première fois qui s'adaptent positivement réduisent leur sentiment de peur, réduisent leur niveau de stress et d'angoisse et donc atteignent un certain niveau de bien-être entre les murs. Ce bien-être est, bien sur, relatif à leur situation d'incarcération et est contraire au désespoir vécu par les hommes qui ne réussissent pas à s'adapter à la prison.

Et maintenant, à quoi doit-on s'attarder lorsqu'il est question de prison et de détenus? La notion d'institution totale de Goffman (1968) est-elle encore valable ou doit-on redéfinir l'institution totale moderne? Doit-on réviser les changements apportés dans les prisons aux cours des dernières années, sachant que les conditions de détention entraînent, malgré tout, une terrible souffrance chez les détenus? Quels sont les impacts réels de ses changements? Doit-on s'attarder à l'adaptation des personnes incarcérées sachant que celle-ci un phénomène cognitif et personnel ? Ne doit-on pas aborder l'incarcération en termes d'équilibre psychologique afin de trouver des façons pour les hommes d'atteindre cet équilibre plus facilement? Enfin, à une époque où la réinsertion sociale est de mise, comment expliquer le fait que les hommes sont toujours enfermés dans des établissements qui ne mettent pas l'emphase sur cette notion?

La prison demeure un univers méconnu et plusieurs questions demeurent sans réponses. On se doit, en tant que chercheurs, étudiants, société et surtout en tant qu'êtres humains, se questionner sur le traitement infligé aux personnes qu'on enferme. La recherche sur l'univers carcéral doit se poursuivre si on veut, un jour, vraiment changer les choses. Les détenus sont des êtres humains que nous avons décidé d'isoler, alors ne doit-on pas aussi s'assurer que leur isolement soit bénéfique pour eux et pour le reste de la société?

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Adams, K. (1992). Adjusting to Prison Life. *Crime and Justice*, vol 16, p. 275-359.
- Babbie, E. (2001). *The Practice of Social Research*. 9<sup>th</sup> edition, US, Wadsworth Thomson Learning.
- Bandura, A. *Self-efficacy: The Exercise of Control*, New York: Freeman, 1997.
- Baumeister, R.F. et Muraven, M. (1996). Identity as Adaptation to Social, Cultural, and Historical Context. *Journal of Adolescence*, vol 19, p. 405-416.
- Bernheim, J-C., Les effets de l’incarcération, *Face à la justice*, vol V, no 1-2-3-4 janvier à avril 1982, Bibliothèque National du Québec et du Canada.  
<http://www.odd.ca>
- Bertaux, D. (1980). L’approche biographique: sa validité, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol 69, p.197-225.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*. Berkeley: University of California Press.
- Boe, R., Motiuk, L, & Nafekh, M. (Mars, 2004). Examen de la durée des peines d’emprisonnement imposées aux hommes au Canada, de 1994 à 2002. Service correctionnel du Canada.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J-C., & Passeron, J-C. (1968). *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas.
- Boutin, G. (1997). *L’entretien de recherche qualitatif*. Québec, Presses de l’université du Québec.
- Brodeur, J-P., & Landreville, P. (1979). *Finalités du système de l’administration de la justice pénale et planification des politiques*. Les cahiers de l’école de criminologie, Université de Montréal, vol 28, no 2, p. 109-130.
- Cabelguen, M. (2006) Dynamique des processus de socialisation carcérale. *Champ pénal*, vol III. Mis en ligne le 2 mai 2006. URL : <http://champpenal.revues.org/document513.html>.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d’arrêt*. Paris, Presse universitaire de France.
- Chantraine, G. & Vacheret, M. (2005) Expertise psychologique, gestion des risques et rapports de pouvoir dans les pénitenciers canadiens. *Bulletin d’information, Questions pénales*, vol XVIII, no 4, p.1-4.

Chantraine, G. & Mary, P. (2006). Prisons et mutations pénales, nouvelles perspectives d'analyse. *Déviance et Société*, vol 30, no 3, p. 267-271.

Chauvenet, A. (2006). Privation de liberté et violence: le despotisme ordinaire en prison. *Déviance et Société*, vol 30, no 3, p. 373-388.

Clemmer, D. (1940). *The Prison Community*. New York, Holt.

Desbois, D. (2005). *La prise de décision sur le placement des contrevenants dans le système correctionnel fédéral*. Rapport de stage de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative*. Guide pratique. Montréal, McGraw-Hill.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris, Seuil.

Faugeron, C. (1995) La dérive pénale. *Esprit*, octobre 1995, p. 140-142.

Faugeron, C., Chauvenet, A. & Combessie, P. (1996). *Approches de la prison*. Bruxelles, De Boeck université.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Édition Gallimard.

Garabedian, P.G. (1964). 'Social Roles in Prison.' Dans Radzinowicz, L. & Wolfgang, M.E. (Eds.), *Crime and Justice, volume III : The Criminal in Confinement*. Basic Books, Inc., 1971, p. 116-130.

Garland, D. (1990). *Punishment and Modern Society*. Oxford, Oxford University Press.

Gibbs, J. (1982). 'Disruption and Distress: going from the street to jail.' Dans Parisi, N., (ed). *Coping with Imprisonment*. US, Sage publications, p.29-44.

Gibbs, J. (1982). 'The First Cut is the Deepest: Psychological Breakdown and Survival in the Detention Center.' Dans Johnson & Toch. *The Pains of Imprisonment*. US, Sage publication, p.97-114.

Giorgi, A. (1997). 'De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en science humaine : théorie, pratique et évaluation.' Dans Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal, Gaétan Morin, p.341-364.

Girard, N. (2003). *Une vie en prison*. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Goffman, E. (1968). *Asiles*. Paris, Édition de Minuit.

Goffman, E. (1982) *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*. New York, Pantheon Books.

Goodstein, L. (1979). Inmate Adjustment and the Transition to Community Life. *Journal of research in crime and delinquency*, vol 16, no 2, p. 246-272.

Goodstein, L., Mackenzie, D.L. & Shotland, R.L. (1984). Personal Control and Inmate Adjustment to Prison. *Criminology*, vol 22, no 3, p.343-369.

Groulx, L-H. (1997). 'Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale'. Dans Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal, Gaétan Morin, p.55-82.

Hachey, I. (31 mai, 2009). Insalubrité généralisée - Camping forcé à Bordeaux - La solution n'est pas dans le béton - Des prisons mobiles. *La Presse*, Dossier spécial.

Haney, C. (2001). The Psychological Impact of Incarceration: Implications for Post-Prison Adjustment. U.S. *Department of Health and Human Services (HHS)*, 'From Prison to Home' conference held on *January 30–31, 2002*.

Harvey, J. (2007). *Young Men in Prison : Surviving and Adapting to Life Inside*. Willian, UK.

Irwin, J. & Cressey, D. (1962) Thieves, Convicts and the Inmate culture. *Social Problems*, vol 10, p.142-155.

Jaccoud, M., & Mayer, R. 'L'observation en situation et la recherche qualitative'. Dans Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal, Gaétan Morin, p.211-250.

Kendall, L. (1972). Réflexion sur l'usage de l'entretien, notamment non directif et sur les études d'opinion. *Épistémologie Sociologique*, vol 13, p.25-46.

Landreville, P. (2004). De l'intégration sociale à la gestion des risques? L'état des politiques et des pratiques au sujet des sanctions. *Conférence prononcée au Colloque de l'Association des criminologues de langue française*, Agen, mai 2004.

Laperrière, A. (1997). 'Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Les recherches qualitatives. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.' Dans Poupart Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal, Gaétan Morin, p.365-389.

- Lazarus, R.S. (1966). *Psychological Distress and the Coping Process*. New York, McGraw-Hill.
- Lemire, G. (1990). *Anatomie de la Prison*. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.
- Lemire, G. (1991) Vingt ans de droits des détenus au Québec. *Criminologie*, vol XXIV, no 1, p.63-76.
- Liebling, A. (1999). Doing Research in Prison: Breaking the Silence. *Theoretical Criminology*, vol 3, no 2, p.147-173.
- Marchetti, A-M. (2001). *Perpétuité. Le temps infini des longues peines*. Plon, Terre Humaine.
- Matthews, R. (1999). *Doing Time: An Introduction to the Sociology of Imprisonment*. N.Y., St-Martin's Press.
- Mead, G. H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*, Paris. PUF.
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, vol XVI, no p.229-247.
- Newstatter, A. (2002). *Locked In Locked Out. The Experience of Young Offenders Out of Society and in Prison*. London: Calouste Gulbenkian Fondation.
- Normandeau, A. & Vauclair, M. (1986). Sociologie du milieu carcéral. *Cahiers de l'école de criminology*, no 23, Université de Montréal.
- Paradis, G. (1974). *Carcérologie Québécoise : Le cas de Bordeaux*. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.
- Patrick, S. & Marsh, R. (2001). Perceptions of Punishment and Rehabilitation Among Inmates in a Medium Security Prison: 'a Consumer's Report'. *Journal of offender rehabilitation*, vol 33, no 33, p. 47-63.
- Pauzé, É. (1984). *Technique d'entretien et d'entrevue*. Montréal, Modulo éditeur.
- Pires, A. (1983). *Stigmate pénal et trajectoire sociale*. Thèse de doctorat. École de criminologie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal.
- Poupart, J. & Lalonde, M. (1998). 'Chapitre 2 : La méthodologie qualitative et la criminologie au Québec de 1960 à 1985', dans Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière, & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal, Gaétan Morin, p.51-91.



Poupart, J., Lalonde, M., & Jaccoud, M. (avec la collaboration de Béliveau & Bourdages) (1997). *De l'école de Chicago au postmodernisme : trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative. Bibliographie alphabétique et thématique*. Québec, Les Presses Internationales Universitaires.

Poupart, J. (1997). 'L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Les recherches qualitatives. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.' Dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer & Pires (Eds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaétan Morin, p.174-209.

Purdie, N. (2003). Self-Identity and Positive Outcomes of Schooling for Indigenous Australian Students. Présenté à NZARE AARE, Auckland, Nouvelle-Zélande.

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod.

Rapport annuel du Protecteur du citoyen 2007-2008-2009 : [www.protecteurducitoyen.qc.ca](http://www.protecteurducitoyen.qc.ca)

Robert, D. (2001). Transformations récentes de la législation fédérale sur la mise en liberté sous condition au Canada. Une lecture à la lumière des écrits sur la notion de risque. *Criminologie*, vol 34, no 1, p. 73-99.

Robitaille, C., Guay, J-P. & Savard, C. (2002). *Portrait de la clientèle correctionnelle du Québec 2001*, Société de criminologie du Québec pour la DGSC du Ministère de la Sécurité publique du Québec, Montréal.

Rostaing, C. (1997) *La relation carcérale*. Paris, PUF.

Schrag, C. (1961) 'Some Foundations for a Theory of Corrections.' Dans Cressey, D. (ed.) *The Prison : Studies in Institutional Organization and Change*. New York, Holt, Rinehart & Winston.

Service correctionnel du Canada. (1996). *Sondage national auprès des détenus : Rapport final-1995*. Rapport de recherche, Recherche et développement correctionnels, Canada.

Seyler, M. (1985). La consommation dans les établissements pénitentiaires. *CESDIP, Déviance et contrôle social*, vol 41.

Site officiel du gouvernement du Canada  
[http://www.canada.gc.ca/main\\_f.html](http://www.canada.gc.ca/main_f.html)

Site officiel du gouvernement du Québec  
<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/>

Site officiel du Service correctionnel du Canada  
<http://www.csc-scc.gc.ca/>

Stanko, S., Gillespie, W. & Crews, G.A. (2004). *Living in Prison : A History of the Correctionnal System with an Insider's View*. Westport, CT, Greenwood Press.

Stastny, C., & Tyrnauer, G. (1982). *Who Rules the Joint?* Londres, Lexington Books.

Strauss A. (1992). *La Trame de la négociation*. Paris, L'Harmattan.

Sykes, G. (1958) *The Society of Captives*. Princeton, NJ, Princeton University Press.

Sykes, G. & Messinger, S.L. (1960) 'Inmate Social System.' Dans Radzinowicz, L. & Wolfgang, M.E. (Eds.), *Crime and Justice, volume III : The Criminal in Confinement*. Basic Books, Inc., 1971, p. 77-85.

Sykes, G. & Messinger, S. (1960). 'Inmate Social System and it's Functionning.' Dans Johnston, N., Savitz, L. & Wolfgang, M.E. (1962). *The Sociology of Punishment and Correction*. New York, John Wiley and Sons, Inc. P.92-98.

Tajfel, H. et Turner, J. C. (1986). 'The Social Identity Theory of Inter-group Behavior.' Dans S. Worchel et L. W. Austin (Eds.), *Psychology of Intergroup Relations*. Chigago, Nelson-Hall.

Tesson, A-L. (2006). Le vieillissement de la population carcérale sous la responsabilité fédérale au Canada. *Dire*, vol 16, no 1, p.28-31.

Toch, H. (1975). *Men in crisis : Human Breakdowns in Prison*. Chicago, Aldine.

Toch, H. (1992). *Living in Prison: The Ecology of Survival*. Washington DC, American Psychological Association.

Vacheret, M. (2001). *La société carcérale. Une étude de la vie quotidienne et des interactions sociales dans les pénitenciers canadiens*. Thèse de doctorat, École de criminologie, Université de Montréal.

Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral. Une étude des pénitenciers canadiens. *Déviance et Société*, vol 26, no 1, p.83-104.

Vacheret, M. (2005). Gestion de la peine privative de liberté. Regards sur la mise en œuvre concrète d'un modèle rationnel. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, vol 3, no 5, p.259-280.

Vacheret, M. (2006). Gestion de la peine et maintien de l'ordre dans les institutions fédérales canadiennes. Contrôle, pouvoir et domination: les « réussites » de la prison. *Déviance et Société*, vol 30, no 3, p. 289-304.

Vacheret, M. & Lemire, G. (1998). L'univers de la prison à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle. Une analyse des pénitenciers canadiens. *Rapport final présenté au service Correctionnel du Canada*, Centre de criminologie comparée, Université de Montréal.

Vacheret, M & Lemire, G. (2007). *Anatomie de la Prison contemporaine, Nouvelle Édition*. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

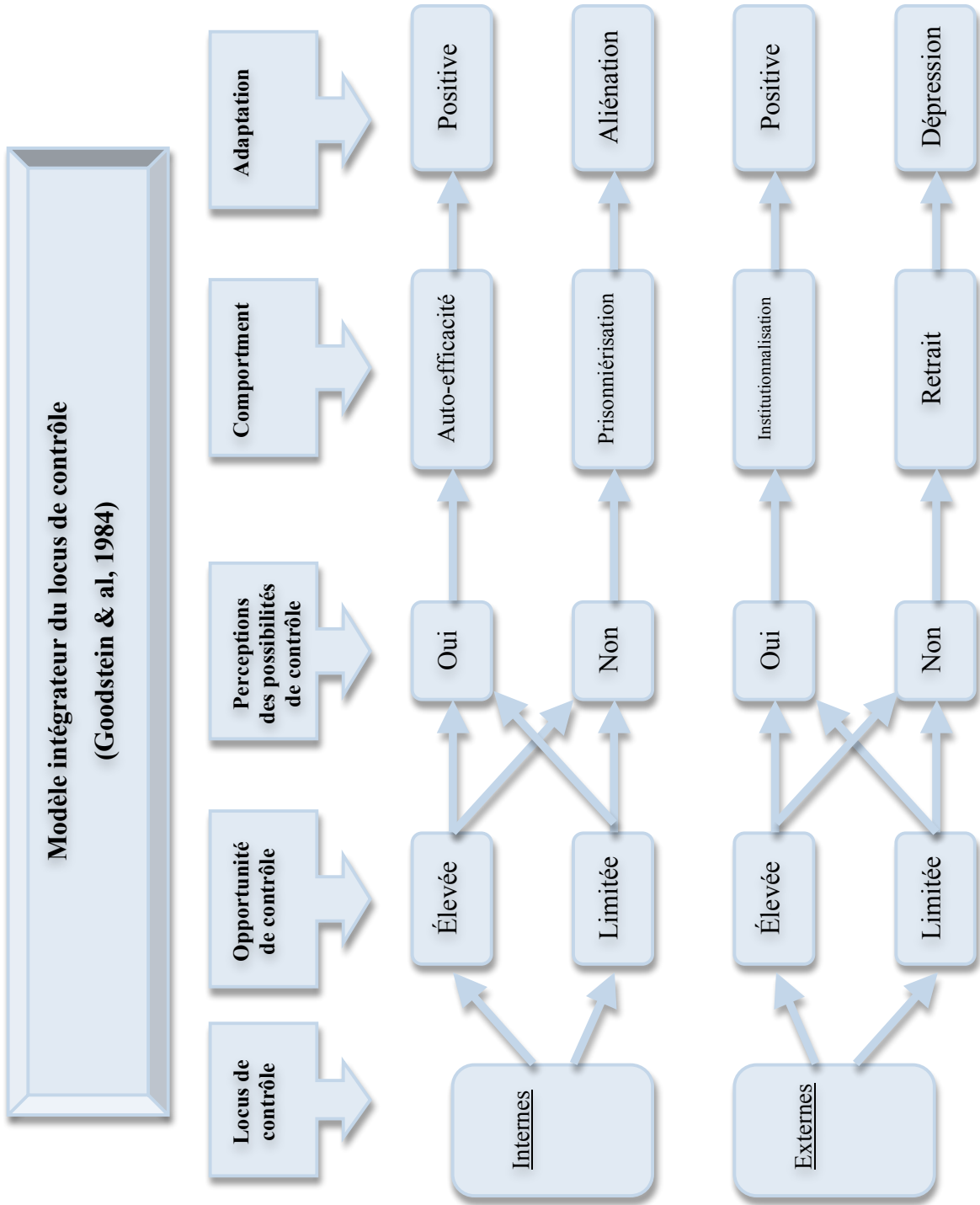
Wheeler, S. (1961). Socialization in Correctional Communities. *American Sociological Review*, vol 26, no 5, p.697-712.

Wright, K.N. (1991). A Study of Individual, Environmental, and Interactive Effects in Explaining Adjustment to Prison. *Justice Quarterly*, vol 8, no 2, p. 217- 242.

Zamble, E. & Porporino, F.J. (1988). *Coping, Behavior, and Adaptation in Prison Inmates*. New York, Springer-Verlag.

**ANNEXE A**

MODÈLE INTÉGRATEUR DE GOODSTEIN, MACKENZIE ET SHOTLAND (1984)



**ANNEXE B**

PROFIL DES PARTICIPANTS

**Sam, 34 ans**, condamné à 8 mois pour plantation de cannabis et possession d'arme à feu, incarcéré depuis 4 mois. Célibataire.

**Laurent, 34 ans**, condamné à 10 mois pour vol à l'étalage, incarcéré depuis 3 mois dans une aile de protection. Fiancé. Père d'un enfant de 3 ans.

**Luc, 38 ans**, condamné à 12 mois pour voie de fait avec lésion et attentat sur la personne, incarcéré depuis 2 mois dans une aile de protection. Conjoint.

**Martin, 24 ans**, condamné à 2 ans moins 1 jour pour complot, trafic et gangstérisme, incarcéré depuis 7 mois sur une sentence de 2 ans moins un jour. Conjoint. Père d'un enfant de 2 ans.

**Bertrand, 63 ans**, condamné à 12 mois pour complot et plantation de cannabis, incarcéré depuis 3 mois. Célibataire.

**Nathan, 19 ans**, condamné à 10 mois pour trafic de drogues et bris de conditions (probation), incarcéré depuis 2 mois. Conjoint. Père d'un un enfant de 4ans.

**Robert, 45 ans**, condamné à 7 mois pour attouchement sexuel sur une mineure, incarcéré depuis 5 mois et demi dans une aile de protection. Conjoint.

**Carlo, 44 ans**, condamné à 15 mois pour conduite avec facultés affaiblies pour une 5<sup>e</sup> fois, incarcéré depuis 5 mois. Séparé. Père de 3 enfants entre 6 et 11 ans.

**Christopher, 24 ans**, condamné à 2 ans moins 1 jour pour possession et utilisation d'un arme à feu, incarcéré depuis 8 mois, membre du comité de détenu. Célibataire.

**Vincent, 37 ans**, condamné à 12 mois pour plantation de cannabis (serre hydroponique), incarcéré depuis 2 mois. Conjoint.

**Tom, 32 ans**, condamné à 9 mois pour plantation de cannabis, incarcéré depuis 1 mois et demi. Célibataire.

**Pascal, 27 ans**, condamné à 14 mois pour culture, possession et trafic de cannabis, incarcéré depuis 2 mois. Célibataire.

**Paul, 50 ans**, condamné à 12 mois pour plantation de cannabis, incarcéré depuis 4 mois. Divorcé. Nouveau conjoint. Père d'un enfant âgé de 28 ans.

**Denis, 45 ans**, condamné à 18 mois pour agression sexuelle sur une mineure, incarcéré depuis 4 mois dans une aile de protection. Conjoint.

**Alexis, 28 ans**, condamné à 15 mois pour plantation de cannabis, bris de conditions d'une peine de sursis, incarcéré depuis 4 mois. Séparé.

**Victor, 61 ans**, condamné à 15 mois pour plantation de cannabis, incarcéré depuis 2 mois. Marié depuis 41 ans. Père de deux enfants âgés de 29 ans et 33 ans.

**Gilles, 77 ans**, condamné à 18 mois pour agression sexuelle sur une mineure, incarcéré depuis 6 mois dans une aile de protection. Nouveau conjoint.

**Paul, 44 ans**, condamné à 15 mois pour trafic de stupéfiants, incarcéré depuis 3 mois. Célibataire.

**Henri, 43 ans**, condamné à 12 mois pour plantation de cannabis, possession et trafic de stupéfiants, incarcéré depuis 10 mois. Conjoint.

**Gabriel, 29 ans**, condamné à 9 mois pour délit de fuite, incarcéré depuis 7 mois. Marié. Père d'un enfant âgé de 4 ans.



